



# L'Écoterritoire habité de **LA MATAPÉDIA**

**Projet soumis à la consultation publique**

Par la  
Commission d'aménagement et de développement  
de la MRC de La Matapédia

27 août 2014



# Table des matières

Préambule .....	1
Partie 1 Les principales caractéristiques de la MRC .....	6
1.1 Situation géographique .....	7
1.2 Les caractéristiques biophysiques .....	8
1.2.1 Un pays de vallées, de collines et de plateaux.....	8
1.2.2 Une région de rivières et de lacs.....	8
1.2.3 Un climat particulier.....	8
1.2.4 La biodiversité, une ressource naturelle importante.....	8
1.3 Caractéristiques socioéconomiques.....	9
1.3.1 La Matapédia : un territoire résolument rural.....	9
1.3.2 Une décroissance et un vieillissement de la population.....	10
1.3.3 Une économie axée sur l'exploitation des ressources naturelles.....	11
1.3.4 Un tourisme basé prioritairement sur des activités récréotouristiques de pleine nature .....	12
1.3.5 L'énergie renouvelable, une voie d'avenir.....	13
1.3.6 Un secteur de la transformation vulnérable et en quête de main d'œuvre spécialisée .....	13
1.3.7 Des services publics en régression.....	13
1.3.8 La culture, facteur identitaire .....	15
1.3.9 Un environnement de bonne qualité sujet à l'amélioration .....	15
1.3.10 La dynamique politique et sociale matapédiennne .....	16
Partie 2 La vision, les enjeux, les orientations et les objectifs .....	17
2.1 La Vision 2007-2025 de La Matapédia : Pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante .....	18
2.2 Les enjeux, les orientations et les objectifs de l'Écoterritoire habité .....	18
2.2.1 Enjeu de la gouvernance participative et de la solidarité.....	18
2.2.2 Enjeu de l'identité sociale, culturelle et territoriale .....	19
2.2.3 Enjeu de l'attractivité sociale et économique.....	20
2.2.4 Enjeu d'un nouveau modèle de développement économique durable .....	21
2.2.5 Enjeu de l'occupation du territoire et du renouvellement de la population.....	22
2.2.6 Enjeu de la pérennité d'un environnement sain et sécuritaire .....	23
Partie 3 À la recherche d'un modèle de ruralité .....	25
3.1 Les Parcs naturels régionaux français (PNR) .....	26
3.1.1 Principales caractéristiques .....	26
3.1.2 L'analyse des Parcs naturels régionaux.....	27
3.2 L'agenda 21e siècle local (A21L).....	28
3.2.1 Les principales caractéristiques .....	28
3.2.2 L'analyse de l'agenda 21e siècle local.....	29
3.3 Les paysages humanisés.....	29
3.3.1 Les principales caractéristiques .....	29
3.3.2 L'analyse des paysages humanisés .....	30
3.4 Vers un modèle de développement rural innovant et adapté.....	31

Partie 4 Le concept global de l'Écoterritoire habité de La Matapédia .....	32
4.1 Qu'est-ce que l'Écoterritoire habité de La Matapédia ? .....	33
4.2 Les principes de l'Écoterritoire habité .....	33
4.3 Le territoire d'application.....	35
4.4 La gouvernance territoriale comme mode de coordination de l'Écoterritoire habité.....	36
4.4.1 L'approche « ascendante » .....	37
4.4.2 La structure de gouvernance territoriale de l'Écoterritoire habité.....	37
4.4.3 Une réflexion sur la gouvernance municipale .....	39
4.5 Les communications .....	41
4.5.1 Les activités de communication et de promotion .....	41
4.5.2 Les activités d'animation.....	42
4.5.3 Les activités d'éducation et de sensibilisation .....	42
4.6 La marque « Écoterritoire habité de La Matapédia » : un engagement de qualité .....	43
Partie 5 Le plan de développement durable de l'Écoterritoire habité de La Matapédia .....	45
5.1 Les scénarios de développement .....	46
5.1.1 Scénario 1 : Le tourisme durable .....	46
5.1.2 Scénario 2 : La gestion durable de la forêt.....	61
5.1.3 Scénario 3 : Le développement agricole durable.....	66
5.1.4 Scénario 4 : Les entreprises et commerces durables.....	70
5.1.5 Scénario 5 : La gestion durable du patrimoine naturel et de l'environnement.....	76
5.1.6 Scénario 6 : Les énergies renouvelables et l'écoconstruction .....	86
5.1.7 Scénario 7 : La culture et l'identité matapédiennne.....	89
5.1.8 Scénario 8 : L'éducation, la santé et les services sociaux et communautaires durables.....	97
5.1.9 Scénario 9 : La sécurité du public.....	103
5.2 Le plan de financement de l'Écoterritoire habité.....	107
5.2.1 La mise de fonds du milieu.....	107
5.2.2 Les contributions gouvernementales.....	108
Partie 6 L'adhésion à l'Écoterritoire habité de La Matapédia .....	109
6.1 Le Contrat d'adhésion à l'Écoterritoire habité .....	110
6.2 Le partenariat MRC/ÉTAT .....	111
6.2.1 La désignation de l'Écoterritoire habité comme expérience-pilote de développement rural durable .....	111
6.2.2 La Convention de revitalisation et de développement durable de l'Écoterritoire habité de La Matapédia.....	112
Partie 7 Les mécanismes d'évaluation et de suivi .....	113

# Préambule

## L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Un exercice structurant et concerté

L'économie mondiale est en voie d'être radicalement changée en une seule génération. La mondialisation des marchés force les vieilles économies à miser sur une économie du savoir, laquelle s'impose à une vitesse prenant de court les régions rurales périphériques. Sachant que le poids économique de l'industrie forestière « traditionnelle » ne sera plus jamais le même, que le secteur agricole est condamné à se tourner vers de nouveaux créneaux de production et qu'il est urgent de renouveler l'offre touristique pour répondre aux besoins des consommateurs, on comprend l'urgence de convenir d'un nouvel outil de développement du monde rural.

Heureusement, la situation n'est pas sombre au point de « fermer boutique ». La Matapédia possède des actifs importants pour l'accompagner dans son développement : elle peut ainsi se fier à sa population, et surtout à ses jeunes, ainsi qu'à ses entreprises et organisations diverses. La Matapédia sait faire les choses et a suffisamment d'atouts pour aller de l'avant et penser inverser certaines tendances lourdes.

La MRC de La Matapédia est effectivement reconnue au Québec pour sa capacité d'entreprendre des projets ambitieux et de les mener à terme. Première MRC du Québec, La Matapédia vivait en 1979 une expérience-pilote visant à établir le cadre d'aménagement actuellement établi pour l'ensemble des MRC québécoises par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Depuis ce jour la MRC a toujours démontré sa capacité à se gouverner, à innover, à planifier et à réaliser de nouveaux projets. En plus des responsabilités dévolues par la Loi aux MRC, la MRC de La Matapédia a mené à terme plusieurs projets dont voici une liste des principales réalisations :

- Structuration d'une coopérative de services pour les municipalités locales en matière d'urbanisme, de génie civil, de génie forestier, de sécurité incendie, de culture et patrimoine, d'évaluation foncière, de sécurité civile, etc.;
- création de deux parcs régionaux : Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia et Parc régional Val-d'Irène;
- obtention du titre de la Capitale forestière canadienne en 1993;
- mise en place d'une Corporation pour la promotion économique dans La Matapédia (aujourd'hui : CLD);
- coopération internationale au El Salvador dans les domaines de l'informatique et du compostage domestique;
- création d'alliances stratégiques pour la mise en place d'un Centre de formation en foresterie et d'un Centre d'études collégiales;
- expérience-pilote de la MRC concernant la révision de la *Loi sur la sécurité incendie* visant l'élaboration d'un schéma de couverture de risques;
- expérience-pilote de la MRC concernant la révision de la *Loi sur la sécurité civile*;
- reconnaissance provinciale du CLD de La Matapédia au titre de CLD de l'année 2014 pour son caractère innovant;
- mise en place du réseau d'expertise en biomasse;
- partenariat dans l'opération du parc éolien du Lac-Alfred.

Toutefois, la situation socioéconomique actuelle, la localisation géographique du territoire, parfois une incompréhension des réalités rurales dans les décisions de l'État et les faibles possibilités de développement issues d'une filière industrielle de l'ancienne ou de la nouvelle économie concourent à une façon novatrice d'entrevoir le développement de La Matapédia. Dans ce contexte, le progrès social et la croissance économique, prenant en compte la préservation de l'environnement naturel et culturel, doivent faire l'objet d'une mobilisation des acteurs du développement et de la population afin d'entrevoir positivement l'avenir. C'est ce pari que les Matapédiens veulent remporter en se donnant un nouveau modèle de développement rural.

Et pour cause, imaginons l'une des MRC dont l'indice de dévitalisation est l'un des plus élevé au Québec et où les élus municipaux, les organismes et les citoyens se mobilisent, se dotent d'une vision commune de leur avenir et définissent leurs priorités afin de relever avec confiance, solidarité et innovation les défis du développement rural. C'est cet ambitieux travail de concertation et de prise en charge que les acteurs du territoire de la MRC de La Matapédia sont sur le point de concrétiser avec la mise en place de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*.

L'*Écoterritoire habité* est un projet de collectivité qui mise sur le développement durable pour orienter le développement de son territoire dans le cadre d'une démarche concertée et partagée où les forces vives du milieu se mobilisent et s'unissent pour la réalisation de ce projet. L'*Écoterritoire habité de La Matapédia* s'appuie sur ses patrimoines, sur l'authenticité de sa culture, sur la qualité de son environnement et sur le développement à partir de ses propres ressources (développement endogène) pour relever de façon solidaire les défis de la revitalisation auxquels est confrontée la communauté matapédienne.

Cette vaste réflexion s'est amorcée en 2006, alors qu'une commission d'aménagement et de développement créée par la MRC avait pour mandat de déterminer une vision d'avenir rassembleuse pour l'ensemble de La Matapédia. Pour ce faire, la Commission a réuni un groupe de citoyens oeuvrant dans divers domaines d'activités, groupe qui a préparé une proposition de vision de développement. Acceptée par la Commission d'abord, la *Vision 2007-2025 de La Matapédia : Pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante* a ensuite été adoptée à l'unanimité par le CLD, la MRC et la SADC de La Matapédia.

La Commission a par la suite effectué une tournée afin de rencontrer les décideurs et les représentants d'organismes impliqués dans le développement. Les objectifs de ces rencontres étaient de présenter l'énoncé de vision et d'inviter les milieux locaux à participer à des ateliers de réflexion visant, entre autres choses, à déterminer quels pourraient être les changements à réaliser sur le territoire en lien avec la nouvelle vision matapédienne.

En mai 2008, la Commission a tenu une rencontre de concertation avec des organismes de portée régionale. Les participants ont été amenés à réfléchir sur les principaux enjeux matapédiens et à proposer les changements nécessaires en lien avec ces enjeux. Des rencontres ont également eu lieu avec des jeunes, notamment ceux du Centre matapédien d'études collégiales et ceux fréquentant les maisons des jeunes, pour les inviter à réfléchir à l'avenir de leur région.

En novembre 2008, la Commission a tenu un *Chantier citoyen*, permettant ainsi aux Matapédiennes et Matapédiens d'exprimer leur point de vue sur l'avenir de La Matapédia par le biais de travail en ateliers. Ce fut une occasion de valider les différentes cibles et d'établir des priorités parmi celles-ci. Enfin, les participants au *Chantier citoyen* ont été invités à proposer des pistes d'actions dans l'idée de permettre d'atteindre les différentes cibles retenues. Globalement, près de 600 personnes ont ainsi été interpellées sur l'avenir de La Matapédia dans le cadre des activités entourant la vision matapédienne.

Au terme de cet exercice, la MRC de La Matapédia a exploré les divers moyens d'assurer la mise en œuvre de la vision. Ainsi, à deux reprises dans le cadre des laboratoires ruraux prévus à la Politique nationale de la ruralité, la MRC a déposé un projet d'adaptabilité du concept des Parcs naturels régionaux français au contexte matapédien. L'obtention d'un tel statut aurait permis d'élaborer un plan d'action visant la mise en œuvre de la vision et son financement. La MRC de La Matapédia a toutefois essuyé deux refus. C'est via la *Fonds municipal vert*, administré par la Fédération canadienne des municipalités, que la MRC de La Matapédia a ciblé un véhicule intéressant pour mettre en œuvre la vision, soit la réalisation d'un plan de développement durable de la collectivité (PDDC). C'est ainsi qu'en mars 2011, la MRC signait conjointement avec la Fédération canadienne des municipalités une convention visant la réalisation d'un tel plan, nécessitant des investissements de l'ordre de 667 000 \$.

Plus précisément, la démarche matapédiennne vise à porter une réflexion, à proposer un nouveau modèle de développement rural et à dégager des stratégies de développement et des actions basées sur la Vision 2007-2025 de La Matapédia : Pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante. *L'Écoterritoire habité* vise un effet englobant sur l'ensemble des planifications territoriales. Le schéma d'aménagement et de développement de la MRC, les plans et règlements d'urbanisme et les plans locaux de développement élaborés dans chacune des municipalités locales, le plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD ainsi que d'autres planifications dans des secteurs aussi variés que l'éducation, la santé ou l'environnement, seront éventuellement révisées pour introduire les orientations et les actions de *L'Écoterritoire habité de La Matapédia* et assurer sa mise en œuvre. Mais surtout, au cœur de ce projet, une mobilisation politique et citoyenne importante pour s'assurer d'un meilleur avenir des Matapédiens.

L'élaboration de *L'Écoterritoire habité* se veut participatif et repose sur une structure démocratique et intersectorielle. C'est ainsi qu'a été reconstituée une Commission d'aménagement et de développement composée, certes, de représentants du Conseil de la MRC de La Matapédia, mais aussi du CLD et de la SADC de La Matapédia et d'intervenants oeuvrant dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé et les services sociaux, les affaires, la forêt, l'agriculture, le tourisme, le communautaire et la culture.

Cette commission a pour mandat d'assurer l'arrimage entre la vision 2007-2025 et le contenu de *L'Écoterritoire habité de La Matapédia*, d'assumer un rôle consultatif et de concertation auprès des organismes et des citoyens et de soumettre des recommandations au Conseil de la MRC. Enfin, elle fait la promotion de *L'Écoterritoire habité* et suscite l'engagement des organismes du milieu et des citoyens dans sa mise en œuvre. Au cours de la démarche, la commission s'est adjoint l'expertise et le savoir des intervenants du milieu par l'entremise de comités sectoriels. C'est lors du lancement du projet sous forme d'un 5 à 7 en février 2012, que la MRC de La Matapédia a sollicité des candidatures afin de former la commission d'aménagement et de développement ainsi que les différents comités sectoriels. Cet appel de candidatures a aussi été rendu public et a permis pour une première fois de mobiliser la communauté autour de cette démarche. La composition de la commission a été présentée en mai 2012 lors d'une conférence de presse.

La première étape dans l'élaboration de *L'Écoterritoire habité* était de réaliser un portrait biophysique et socioéconomique de La Matapédia. Afin de mener à terme cet exercice, le portrait réalisé par la firme Activa environnement a été présenté aux différents comités sectoriels afin d'obtenir leurs commentaires et suggestions dans le but de le bonifier. Ce fut aussi l'occasion pour eux de s'approprier le projet. Parallèlement aux rencontres en comités sectoriels, la MRC de La Matapédia a fait réaliser un sondage d'opinion de la population sur les valeurs sociales et environnementales que comporte l'établissement d'un projet de développement durable. L'enquête, menée auprès d'environ 500 personnes, a permis de connaître l'opinion de la population quant aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Du portrait et du sondage, la commission d'aménagement et de développement a voulu sensibiliser les intervenants et la population sur la nécessaire prise en charge du milieu afin de relever solidairement les défis futurs, qu'ils soient d'ordres socioéconomiques, démographiques ou environnementaux. La commission a donc tenu un colloque sur les perspectives d'avenir intitulé *Statu quo ou modèle de ruralité ?* Cet événement public s'est déroulé le 22 septembre 2012 à la salle communautaire d'Amqui et a regroupé près de 140 intervenants de tous horizons. Afin d'alimenter les discussions, quatre conférenciers, dont M. Bernard Vachon, ont été invités à prononcer des allocutions portant sur la nécessité d'une prise en charge du développement par le milieu, l'identité matapédiennne et un portrait des opportunités sur lesquelles La Matapédia devrait miser pour relever les défis du développement. En après-midi, des ateliers sous forme de world café ont permis à l'ensemble des participants de se prononcer sur quatre thèmes : social, environnement, économie et gouvernance. L'objectif de ces ateliers était d'amener les participants à réfléchir, exposer et partager collectivement leurs visions et leurs attentes face aux défis de la ruralité matapédiennne et aux perspectives d'avenir de La Matapédia. La réponse à ce colloque fut unanime : il était nécessaire de prendre en main les destinées du développement et de se donner un modèle de développement rural apte à surmonter les défis futurs.

En réponse aux éléments soulevés lors du colloque *Statu quo ou modèle de ruralité ?*, la Commission d'aménagement et de développement s'est donc attardée à élaborer un modèle de développement original inspiré de l'expérience française des Parcs naturels régionaux, soit l'*Écoterritoire habité*, et à identifier des orientations et objectifs aptes à surmonter les différents enjeux matapédiens. Au terme de ses travaux, la commission a tenu le 30 janvier 2013 une rencontre de consultation ciblée auprès des intervenants en développement. La quarantaine de personnes présentes ont pris connaissance du projet d'*Écoterritoire habité*, de ses orientations et objectifs, et ont pu émettre des commentaires à ce sujet. L'ensemble des participants a accueilli très favorablement le projet d'*Écoterritoire habité*.

L'une des dernières étapes de cet ambitieux projet collectif visait à se doter d'un plan d'action. La commission d'aménagement et de développement a mené cet exercice en deux temps. C'est d'abord par le biais de grands chantiers thématiques qu'a été scénarisé le plein potentiel de développement de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* et la vitalité des communautés locales. Les comités sectoriels, qui ont rassemblé plus d'une soixantaine de participants, ont une fois de plus été sollicités. Cet exercice a permis d'établir des stratégies de développement durable visant la mise en œuvre de la vision et des orientations de l'*Écoterritoire habité*, de définir un scénario de l'organisation spatiale misant sur le plein potentiel de développement du milieu et d'explorer et proposer des actions concrètes pour expérimenter l'approche d'*Écoterritoire habité*. Dans un deuxième temps, la commission d'aménagement et de développement a réalisé à partir du résultat de ces rencontres un projet de plan d'action soumis une fois de plus à la consultation, mais cette fois-ci auprès des organismes et intervenants directement impliqués comme porteurs de projets. Neuf rencontres tenues en mars 2014 ont rassemblé 130 participants qui se sont prononcés sur les projets prévus au plan d'action.

La MRC de La Matapédia a mis en ligne un site Internet entièrement dédié à l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*. Ce dernier, tout comme l'image de marque de l'*Écoterritoire habité*, ont été dévoilés aux intervenants et à la population matapédiennne. Il s'agit du principal outil de communication afin de promouvoir le projet et les initiatives qui en émanent. Une infolettre permet également à toute personne qui le souhaite, d'obtenir de l'information sur la réalisation du projet.

Parallèlement à la réalisation du site Web, la Commission d'aménagement et de développement a rédigé le projet d'*Écoterritoire habité* qui sera soumis à la consultation du grand public en septembre 2014. Cette consultation, qui se tiendra à trois endroits sur le territoire matapédienn, fera l'objet d'une vaste campagne médiatique dès le mois d'août afin de s'assurer de la participation du plus grand nombre de participants

possible. Un processus d'adhésion à l'*Écoterritoire habité* et à sa mise en œuvre sera déployé à la fin de l'année auprès des municipalités et des organismes matapédiens.

Le présent projet d'*Écoterritoire habité* comprend un portrait du territoire ainsi qu'une brève analyse des modèles de développement qui ont inspiré l'élaboration du projet d'*Écoterritoire habité*, à savoir les Parcs naturels régionaux français, les Agenda 21<sup>e</sup> siècle locaux et les paysages humanisés. Le plan de développement durable de l'*Écoterritoire habité* représente quant à lui l'élément central du document. On y traite de la vision, des enjeux, des orientations de la description et du fonctionnement de l'*Écoterritoire habité*. Ce chapitre traite aussi des scénarios de développement et des actions qui s'y rattachent et du plan de financement nécessaire à la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*. Le document se conclue avec le processus d'adhésion et de suivi prévus au projet.

# Partie 1

## Les principales caractéristiques de la MRC

Les données présentées dans cette partie proviennent majoritairement du diagnostic du contexte socio-économique et biophysique réalisé en août 2012 par Activa environnement et de la partie I Le contexte régional du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia. Ces deux documents sont disponibles sur le site internet de l'Écoterritoire habité de La Matapédia à l'adresse suivante : [www.ecoterritoirehabite.ca/matapedia](http://www.ecoterritoirehabite.ca/matapedia).

## 1.1 Situation géographique

Située dans l'Est-du-Québec dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent, la MRC de La Matapédia est associée géographiquement à la péninsule gaspésienne et elle constitue le point d'ancrage entre le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie (réf. Carte 1. MRC de La Matapédia. Situation géographique et principaux axes routiers). D'une superficie de 5 433 km<sup>2</sup>, elle est constituée de 18 municipalités couvrant le tiers du territoire, le reste de la superficie du territoire étant constituée de territoires non-organisés (TNO) composés en bonne partie de terres publiques (3 100 km<sup>2</sup>). Les principaux axes routiers sont :

- la route 132 qui traverse la Vallée de La Matapédia, donnant accès à la Gaspésie et au Nouveau-Brunswick au sud et à la région centrale du Bas-Saint-Laurent et au reste du Québec au nord et;
- la route 195, qui permet d'accéder à la région de Matane.

Carte 1. MRC de La Matapédia. Situation géographique et principaux axes routiers



## 1.2 Les caractéristiques biophysiques

### 1.2.1 Un pays de vallées, de collines et de plateaux

Le relief de La Matapédia se caractérise principalement par la présence d'une large vallée qui s'étend perpendiculairement au fleuve Saint-Laurent. Elle est bordée de plateaux ondulés, de collines et de coteaux. Certaines portions du territoire présentent un relief plus accidenté, telles le Nord-Ouest où l'on retrouve de hautes collines atteignant plus de 800 mètres d'altitude (Mont Saint-Pierre), ou dans les secteurs Sud et Sud-Est, où se situent des vallées encaissées entrecoupées de collines et de plateaux appalachiens. Ces caractéristiques physiographiques, combinées à l'intervention humaine, contribuent à la richesse, à la singularité et à la variété des paysages matapédiens. (réf. Carte 2. MRC de La Matapédia. Principales caractéristiques biophysiques)

### 1.2.2 Une région de rivières et de lacs

Le réseau hydrographique matapédien est fortement marqué par la présence du bassin versant de la rivière Matapédia, qui représente une superficie de 3 900 km<sup>2</sup>. D'autres bassins hydrographiques, plus petits ceux-ci, drainent les diverses parties du territoire vers le fleuve Saint-Laurent ou vers la Baie-des-Chaleurs. Plus de 200 lacs parsèment le territoire, le plus important étant le lac Matapédia avec une superficie de 38,6 km<sup>2</sup>. L'eau représente une ressource importante du développement de La Matapédia qui contribue au caractère identitaire matapédien, tant sur les plans économique que culturel. Le maintien de la qualité de cette ressource fragile et sa pérennité dans le temps sont des préoccupations majeures (réf. Carte 2. MRC de La Matapédia. Principales caractéristiques biophysiques).

### 1.2.3 Un climat particulier

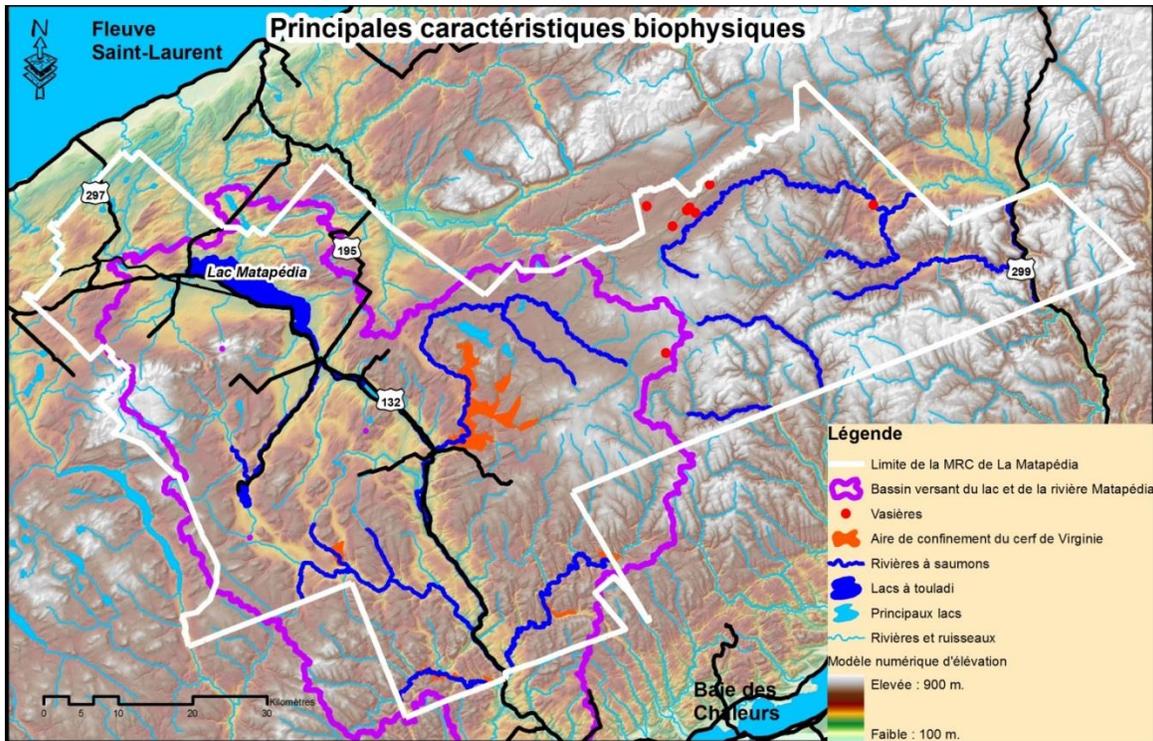
L'éloignement relatif du fleuve Saint-Laurent, conjugué à la présence d'un important massif montagneux (Monts Notre-Dame) et à l'orientation de la vallée centrale, confère à La Matapédia un climat particulier qui se démarque des régions avoisinantes par son caractère plus continental. Cette situation se traduit par des écarts de température importants, tant au niveau journalier que saisonnier. Conséquemment, on y dénote des hivers froids et rigoureux (température moyenne de janvier : - 17,6 C°) et des étés plus secs et plus cléments (température moyenne de juillet : 16,7 C°) que les régions côtières. Ces conditions climatiques particulières limitent la saison végétative à 150 jours par année, soit de la mi-mai à la mi-octobre. Les précipitations varient beaucoup en fonction du relief, particulièrement pour les précipitations de neige. Les hautes collines et les hauts plateaux reçoivent effectivement d'importantes accumulations annuelles de neige (plus de 6 mètres). Enfin, la présence d'une vallée centrale située à l'intérieur des terres et l'orientation Est-Ouest de celle-ci atténuent la vitesse des vents et contribuent à créer un climat estival plus clément que celui des zones bordant le long du fleuve Saint-Laurent. Ces particularités climatiques représentent un atout pour la mise en valeur de certaines ressources du territoire, telles l'agriculture et le tourisme.

### 1.2.4 La biodiversité, une ressource naturelle importante

La forêt recouvre près de 5 00 km<sup>2</sup>, soit 91 % de la superficie de la MRC. Elle est principalement composée de peuplements forestiers résineux (45%), de peuplements mélangés (30%) et de feuillus (12%). Les coupes totales,

les friches et les secteurs affectés par des épidémies sévères occupent 12% de cette superficie. La présence d'un important couvert forestier combinée à des milieux hydriques de bonne qualité favorise le maintien et le développement de la biodiversité. Certaines espèces fauniques, telles le saumon de l'Atlantique, le touladi, l'omble de fontaine et l'original, font l'objet d'une mise en valeur à des fins récréotouristiques et constituent des ressources naturelles importantes pour La Matapédia (réf. Carte 2. MRC de La Matapédia. Principales caractéristiques biophysiques).

Carte 2. MRC de La Matapédia. Principales caractéristiques biophysiques

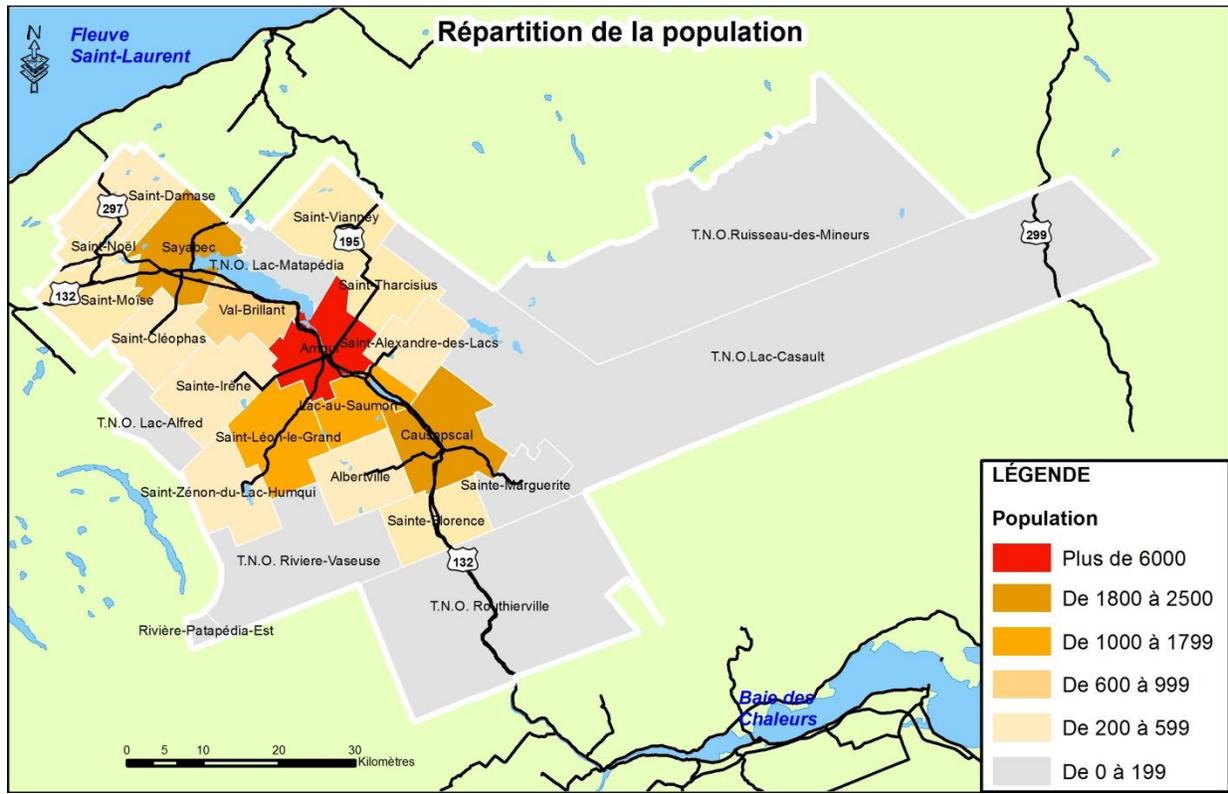


## 1.3 Caractéristiques socioéconomiques

### 1.3.1 La Matapédia : un territoire résolument rural

La population totale de la MRC de La Matapédia atteint 18 575 habitants. Celle-ci se concentre essentiellement dans la partie Nord-Ouest de la MRC ainsi que le long du lac et de la rivière Matapédia, où l'on retrouve une densité de population d'environ 12 habitants par kilomètre carré. Au sud ainsi que sur les plateaux périphériques à la vallée, la densité de population est inférieure à 5 habitants par kilomètre carré. Les parties non-municipalisées sont peu ou pas occupées. Une forte proportion de la population se concentre dans les principales villes que sont Amqui (6 322 h.), Causapsal (2 458 h.) et Sayabec (1 864 h.), qui comptent 57% de la population de la MRC. Les autres municipalités ont moins de 1 000 habitants, à l'exception de Lac-au-Saumon (1 453 h.). L'absence de villes importantes, la faible densité de population et sa dispersion sur un vaste territoire confère à la MRC un caractère résolument rural. (réf. Carte 3. MRC de La Matapédia. Répartition de la population)

Carte 3. MRC de La Matapédia. Répartition de la population

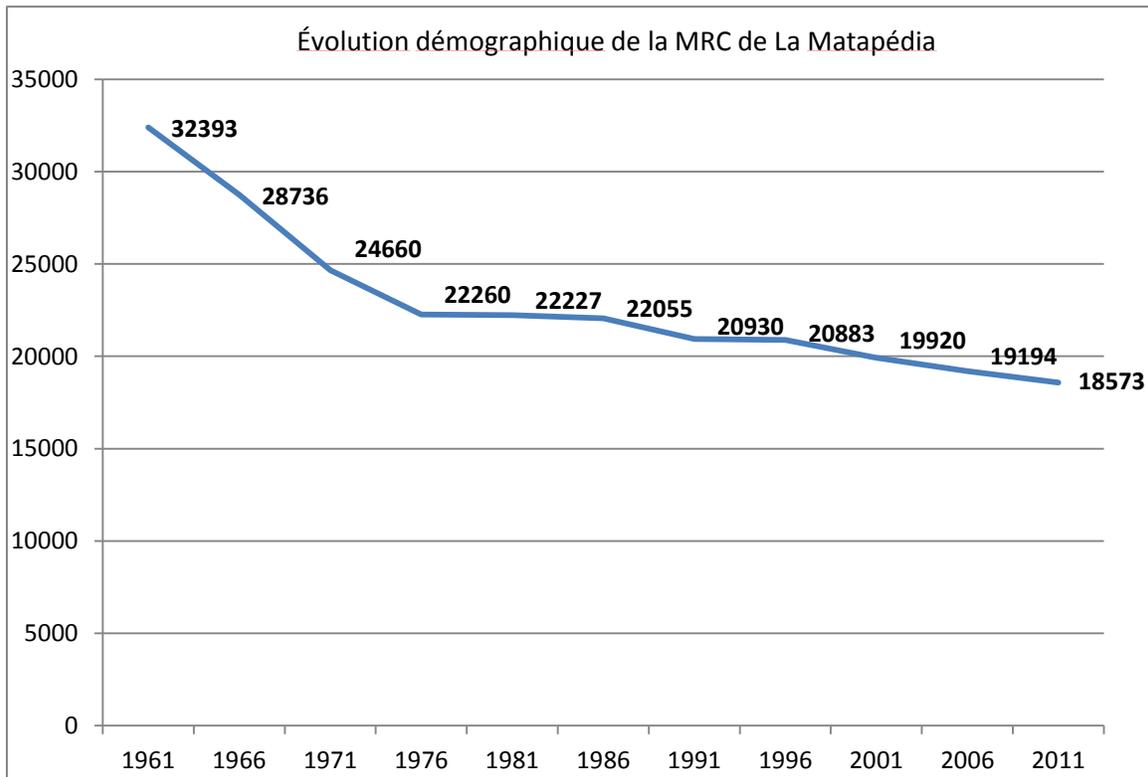


### 1.3.2 Une décroissance et un vieillissement de la population

L'évolution de la population et les prévisions démographiques confirment une baisse relativement importante de la population. Le vieillissement de la population qui risque d'accroître fortement ce phénomène au cours des prochaines années. En effet, selon l'*Institut de la Statistique du Québec*<sup>1</sup>, l'âge moyen de la population de la MRC de La Matapédia qui était de 37,1 ans en 1996 atteindra 48,5 ans en 2026, notamment en raison de la faible proportion du groupe d'âge des 15-24 ans (1990 en 2013) par rapport au groupe d'âge des 45-65 ans (6 345 en 2013). Cette tendance au vieillissement et à la décroissance de la population risque de se faire sentir fortement dans les petites municipalités de la MRC. Soulignons enfin que le bilan migratoire négatif et l'exode des jeunes vers l'extérieur de la MRC affectent aussi le niveau relativement peu élevé de scolarisation de la population matapédienne. À l'image de plusieurs régions rurales québécoises, la situation démographique de La Matapédia est des plus inquiétantes et constitue un enjeu de taille (*Graphique 1. MRC de La Matapédia. Évolution de la population de 1961 à 2011*).

<sup>1</sup> Perspectives démographiques : âge moyen et âge médian selon le sexe. MRC du Bas-Saint-Laurent. Scénario A. *Institut de la Statistique du Québec*.

Graphique 1. MRC de La Matapédia. Évolution de la population de 1961 à 2011.



### 1.3.3 Une économie axée sur l'exploitation des ressources naturelles

La forêt représente la principale ressource de La Matapédia. Elle couvre une superficie importante et offre de bonnes qualités et diversités de produits forestiers. Plus de la moitié de cette superficie (56,5%) est située sur le domaine public et demeure relativement accessible. Près de 50% des emplois du secteur primaire et secondaire sont reliés à l'exploitation forestière. Les principales productions sont le bois d'œuvre, les panneaux de particules, les copeaux, les sciures et les planures. Toutefois, la plupart du temps, il s'agit d'une première transformation du bois alors que les autres transformations sont souvent réalisées à l'extérieur du territoire. La récente crise forestière a affecté sérieusement l'activité forestière de La Matapédia et, par le fait même, une bonne partie de son économie.

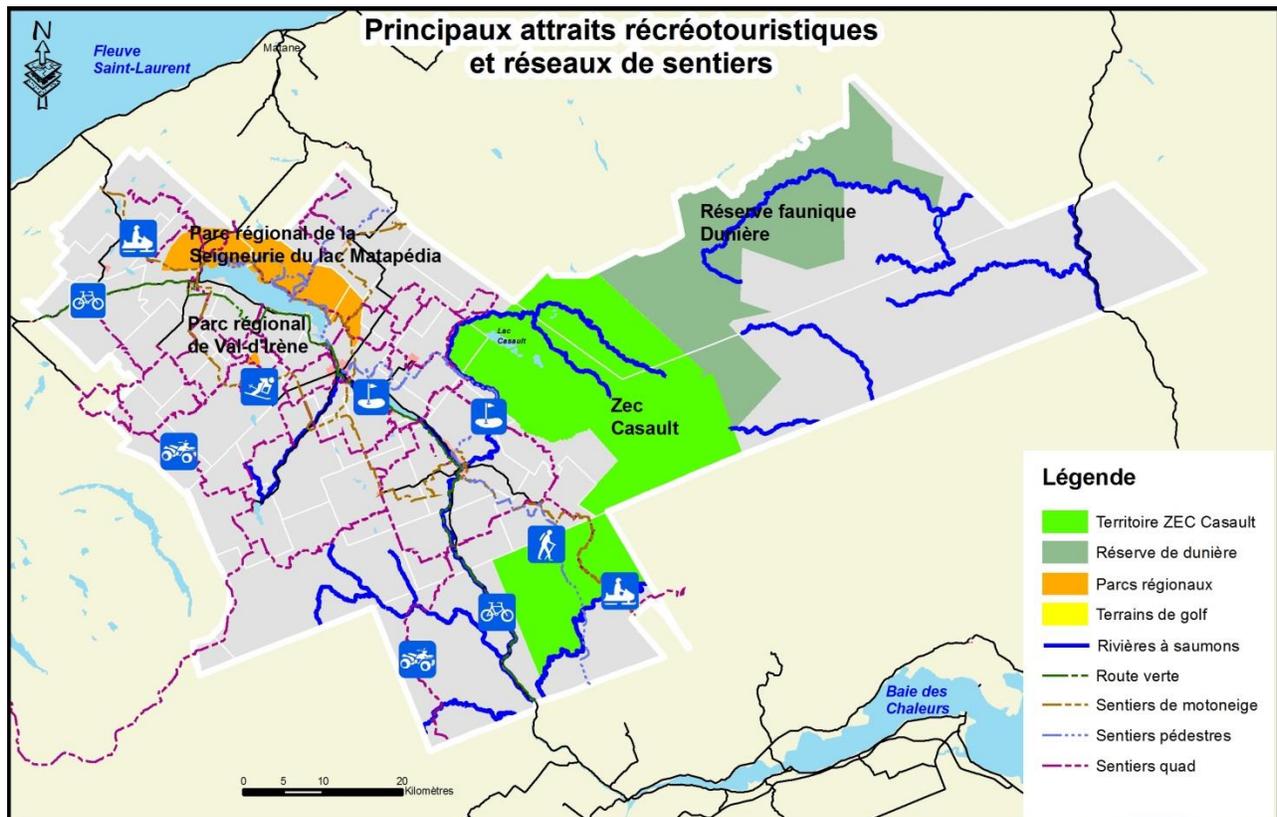
Seconde activité économique en importance dans la MRC, l'agriculture, comme ailleurs au Québec, a subi de profondes transformations au cours des dernières décennies. Celles-ci se traduisent par une diminution des superficies en culture et une concentration des activités agricoles (210 entreprises agricoles en 2010 comparativement à 281 entreprises en 1995). Dans La Matapédia, plusieurs facteurs limitent cette activité, dont la topographie accidentée de certains secteurs et une courte saison végétative. La plupart des entreprises agricoles se concentrent le long des vallées de la rivière Matapédia et de la rivière Humqui. La production laitière demeure la plus importante (77 entreprises), suivie de la production bovine (53 entreprises), de la production céréalière (25 entreprises) et de l'acériculture (15 entreprises). Les revenus agricoles dans La Matapédia sont de 46 \$M annuellement.

### 1.3.4 Un tourisme basé prioritairement sur des activités récréotouristiques de pleine nature

La qualité du milieu naturel de La Matapédia en fait une destination privilégiée pour la pratique des activités de pleine nature telles la chasse, la pêche et la villégiature. Les rivières Matapédia, Patapédia et Causapscaal possèdent une renommée internationale pour la pêche au saumon (1 426 captures pour 6 707 jours de pêche en 1996) alors que le lac Matapédia est renommé pour la villégiature, les activités nautiques et la pêche à l’omble de fontaine et au touladi.

La chasse à l’original attire annuellement de nombreux adeptes. Par exemple, la réserve faunique de la Dunière présente un succès de chasse très élevé (82% en 2011). Quant à la Zone d’exploitation contrôlée (ZEC) Casault, elle couvre un territoire de 833 km<sup>2</sup> comprenant le lac Casault, qui attire un grand nombre de pêcheurs d’omble de fontaine (truite mouchetée). Les excursions en motoneige et en véhicules tout-terrain (quad) sont favorisées par la présence d’un réseau de sentiers bien développé et constituent une activité qui génère des retombées socioéconomiques importantes **de l’ordre de x \$ annuellement**. D’autres produits nature sont en développement, comme la randonnée pédestre, le vélo ou le ski de randonnée dans le Parc régional de la Seigneurie du Lac Matapédia). Le secteur des monts Notre-Dame offre quant à lui des conditions d’enneigement idéales pour les sports de glisse tels le ski alpin ou le ski hors-piste, tous deux praticables au Parc régional de Val-d’Irène. (réf. Carte 4. MRC de La Matapédia. Principaux attraits récréotouristiques et réseaux de sentiers)

Carte 4. MRC de La Matapédia. Principaux attraits récréotouristiques et réseaux de sentiers.



La Matapédia fait partie du circuit touristique de la Gaspésie. Un nombre important de personnes y circulent, ce qui représente un potentiel important pour le développement touristique. La qualité et la diversité de ses paysages, ses attraits culturels et ses activités et services sont d'autres éléments qui participent à l'attractivité de La Matapédia en tant que destination touristique. Toutefois, l'offre touristique mériterait d'être mieux structurée (forfaitisation) et mieux développée alors que plusieurs potentiels sont peu ou pas mis en valeur. Le développement de ce secteur basé sur la qualité et l'authenticité de l'expérience touristique représente certainement une opportunité à considérer dans une perspective de développement économique de La Matapédia.

### 1.3.5 L'énergie renouvelable, une voie d'avenir

Les ressources du sous-sol matapédien sont peu ou pas exploitées et rien n'indique une éventuelle exploitation de celle-ci. Toutefois, la production d'énergie renouvelable semble promise à un bel avenir et La Matapédia fait figure de leader en ce domaine, entre autres concernant l'utilisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques. Divers projets de valorisation de la biomasse forestière pour des fins de chauffage ont été réalisés ou sont en voie de l'être (8 unités de chauffage de bâtiments publics et institutionnels convertis à la biomasse) et tout porte à croire que les perspectives de développement de ce secteur sont des plus intéressantes. D'autre part, on retrouvera très prochainement trois parcs éoliens (parc éolien du Lac Alfred déjà réalisé, parc éolien des Vents du Kempt et parc éolien communautaire de Saint-Damase) sur le territoire de la MRC. Ces parcs généreront des redevances importantes qui seront versées annuellement aux municipalités durant les 20 prochaines années, et de 1 M\$ aux propriétaires privés durant la même période. D'autres projets sont en préparation avec les autres MRC du Bas-Saint-Laurent dans le cadre du présent appel d'offres d'Hydro-Québec, dont deux sur le territoire de la MRC de La Matapédia (Hydroméga dans le secteur de Val-Brillant/Sainte-Irène et Développement Électrique Inc. de Sainte-Marguerite-Marie).

### 1.3.6 Un secteur de la transformation vulnérable et en quête de main d'œuvre spécialisée

Le secteur de la transformation se traduit par la présence de 105 entreprises œuvrant dans les secteurs d'activités suivants : la fabrication d'aliments, de produits minéraux non-métalliques, de produits métalliques, de machines, de matériel de transport, de produits en bois et de produits connexes. Plusieurs entreprises matapédiennes ont subi les effets de la crise forestière, dont une multitude a dû diminuer ou abandonner ses activités. Aussi, plusieurs entreprises sont aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Enfin, La Matapédia assiste à un certain exode de ses travailleurs spécialisés vers des régions en croissance et qui offrent des conditions de travail avec lesquelles les entreprises matapédiennes peuvent difficilement concurrencer (ex. : Nord du Québec, Alberta, etc.). Dans un tel contexte, la formation et l'amélioration de l'attractivité du territoire peuvent contribuer à maintenir ou attirer une main d'œuvre spécialisée.

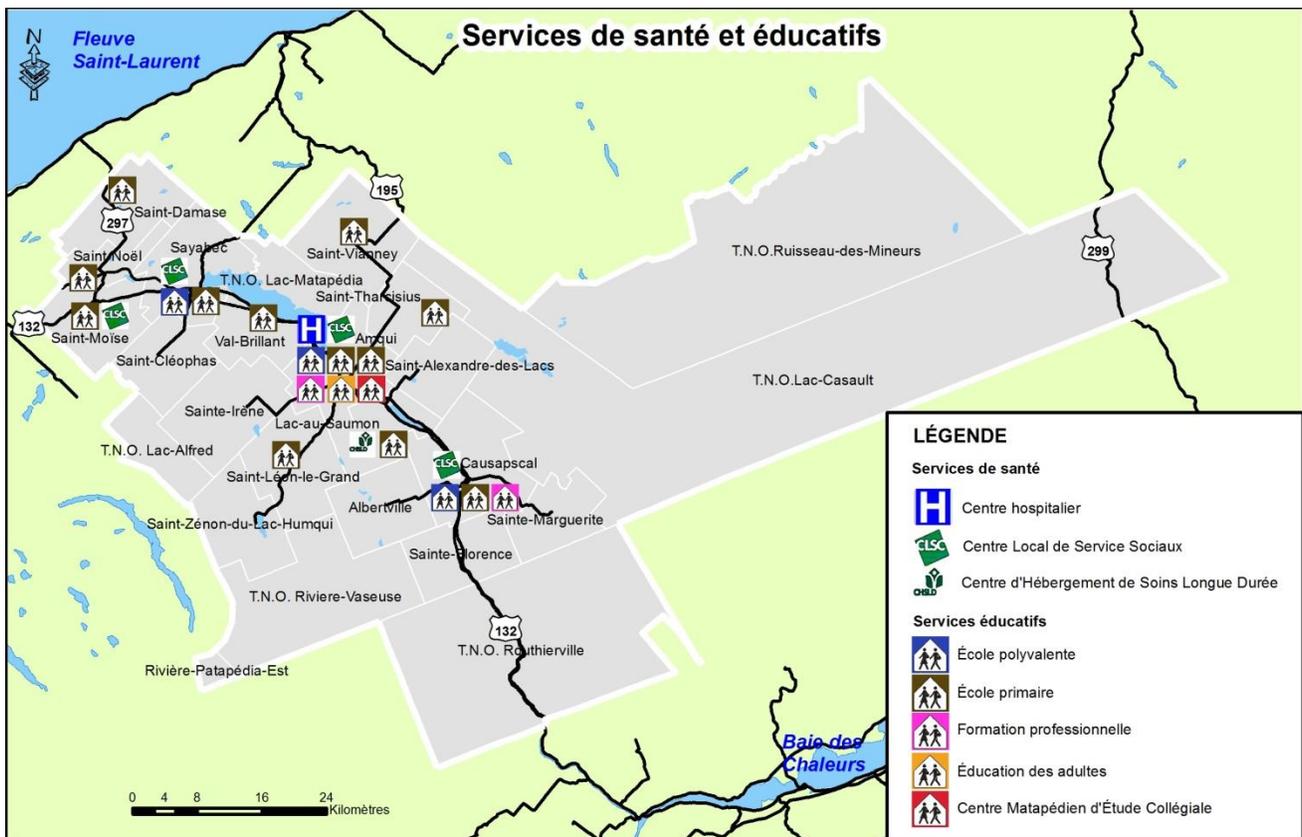
### 1.3.7 Des services publics en régression

Le *Centre de santé et des services sociaux de La Matapédia (CSSS)* est le principal acteur en matière de fourniture de services de santé et de services sociaux sur le territoire. Cette organisation administre un centre hospitalier situé à Amqui, trois centres locaux de services communautaires (CLSC) situés à Amqui, Causapscal et Sayabec, un point de chute situé à Saint-Moïse ainsi qu'un centre d'hébergement et de soins de longue durée, soit la Résidence Marie-Anne Ouellet à Lac-au-Saumon.

De plus, on retrouve 4 ressources intermédiaires d’hébergement (56 places) destinées aux personnes âgées en perte d’autonomie et 14 ressources d’hébergement privées situées à Saint-Léon-le-Grand, Amqui, Sayabec, Saint-Moïse, Causapschal, Saint-Damase, Lac-au-Saumon et Saint-Noël. (Carte 5. MRC de La Matapédia. Principaux services de santé et éducatifs)

Les services éducatifs sont assurés par la Commission scolaire des Monts-et-Marées, qui couvre le territoire des MRC de La Matapédia et de La Matanie. On dénombre dans la MRC de La Matapédia plusieurs établissements scolaires, dont trois écoles secondaires, dix écoles primaires, un centre d’éducation des adultes et deux centres de formation professionnelle. En raison de la baisse du nombre d’élèves au cours des dernières années, certaines écoles primaires ont été regroupées. C’est le cas de celles de Saint-Noël et Saint-Damase ainsi que de Saint-Vianney et Saint-Tharcisius. La baisse continue de la clientèle scolaire constitue en ce sens un défi constant pour le maintien des établissements scolaires. De façon générale, les formations professionnelles offertes dans divers établissements correspondent aux besoins de main-d’œuvre de La Matapédia. Les formations générales offertes par le Centre d’éducation des adultes facilitent l’insertion sociale des participants et leur employabilité. Soulignons enfin la présence du Centre matapédien d’études collégiales (CMÉC) affilié aux CEGEP de Matane et de Rimouski, et qui offre deux programmes pré-universitaires et deux formations techniques professionnelles en plus d’offrir un service de formation continue afin que les entreprises et organisations du milieu puissent répondre aux exigences du marché du travail. (Carte 5. MRC de La Matapédia. Principaux services de santé et éducatifs)

Carte 5. MRC de La Matapédia. Principaux services de santé et éducatifs



Les services communautaires sont dispensés par 28 organisations coordonnées par la Corporation de développement communautaire de La Matapédia. L'économie sociale occupe une place importante dans l'offre de services communautaires et sociaux et favorise l'intégration au travail par les divers emplois qu'elle procure.

Les services publics et gouvernementaux, tant fédéraux que provinciaux, sont quant à eux en nette régression. La réduction des ressources humaines et budgétaires affecte plusieurs de ces services et a un impact certain sur leur accessibilité et leur qualité. Le maintien des services publics de base constitue un enjeu important dans le cadre de la revitalisation des territoires ruraux et La Matapédia devra faire preuve d'innovation afin d'assurer une desserte de services publics de qualité.

### 1.3.8 La culture, facteur identitaire

La Matapédia bénéficie d'une vie culturelle relativement riche et diversifiée. On y retrouve de nombreux artistes et artisans, plusieurs événements et divers organismes culturels. Toutefois, la plupart de ces événements, activités ou organismes culturels sont affectés par l'essoufflement des bénévoles sur lesquels ils reposent. De plus, il existe une lacune en termes d'équipements culturels, notamment en création et en diffusion en arts visuels, ainsi que de l'offre en formation artistique.

Le patrimoine matapédien, qu'il soit architectural, archéologique ou immatériel, représente un facteur important dans le façonnement de l'identité matapédienne. Sa préservation et sa mise en valeur relèvent essentiellement des municipalités par l'entremise de la *Loi du patrimoine culturel du Québec*. L'absence d'organismes citoyens susceptibles d'appuyer les municipalités dans leurs démarches de préservation du patrimoine est toutefois une lacune. Plusieurs éléments du patrimoine matériel sont menacés ou altérés par des interventions mal planifiées, incompatibles ou mal intégrées, tandis que le patrimoine immatériel matapédien, s'il est inventorié, reste à mettre en valeur.

Le paysage est lui aussi un important facteur de l'identité matapédienne. Il résulte des nombreuses interrelations entre les activités humaines et le milieu naturel. Dans le cas de La Matapédia, il s'agit d'une ressource importante, tant par sa qualité et sa diversité. Toutefois, à l'image du patrimoine culturel, la conservation et la mise en valeur des paysages sont confrontées à diverses menaces (coupes forestières dans des corridors panoramiques, développement éolien, carrières, affichage inadéquat, etc.).

### 1.3.9 Un environnement de bonne qualité sujet à l'amélioration

De façon générale, la MRC de La Matapédia présente un environnement de bonne qualité. L'état général de l'eau des lacs et des rivières est plutôt bon. Toutefois, certains problèmes persistent en ce qui concerne la concentration de phosphore et de matières en suspension dans certains plans d'eau. Ce phénomène se traduit dans certains cas par la présence d'algues bleues (ex. : lac Matapédia et lac au Saumon). Les espèces aquatiques envahissantes représentent une menace pour certains plans d'eau et rivières. Les impacts négatifs que pourraient avoir ces espèces envahissantes, particulièrement pour le saumon, sont préoccupants. Les principaux facteurs qui contribuent à la dégradation de la qualité des écosystèmes aquatiques sont :

- l'absence ou le mauvais état des bandes riveraines;
- l'apport de sédiments reliés au réseau routier;
- l'apport des eaux usées et des eaux pluviales provenant des municipalités;
- la pollution reliée aux installations septiques désuètes ou déficientes;
- des terrains contaminés situés à proximité des cours d'eau;

- le ruissellement accru relié à l'exploitation forestière et aux activités agricoles.

La qualité de l'air est quant à elle affectée par le chauffage au bois, particulièrement dans les principales agglomérations situées au fond de la vallée (Amqui et Causapsca) lorsque certaines conditions météorologiques (inversion thermique) sont réunies.

Bien que La Matapédia génère relativement peu de déchets, une bonne partie de ceux-ci sont actuellement dirigés vers l'extérieur du territoire. Cette situation est considérée comme temporaire et une réflexion sur la gestion des déchets domestiques est actuellement en cours afin d'identifier des solutions à la fois réalistes et acceptables sur le plan environnemental et du développement durable. De plus, des efforts devraient être entrepris afin de réduire à la source la quantité de déchets produits dans le cadre d'une démarche visant une qualité territoriale qui sera la marque de commerce de La Matapédia.

### 1.3.10 La dynamique politique et sociale matapédienne

La MRC de La Matapédia est composée de 18 municipalités dispersées sur le territoire. Le Conseil de la MRC est composé d'un préfet élu et des mairesses et maires des diverses municipalités locales, auxquels s'ajoutent trois représentants pour les municipalités de Causapsca, Sayabec et Amqui. Ces derniers n'ont pas de droit de vote, mais agissent plutôt à titre d'observateurs. De caractère nettement rural, on retrouve dans la MRC de La Matapédia des « pôles urbains » tels Amqui, Sayabec et Causapsca, qui chacune ont une aire d'influence socioéconomique sur les municipalités situées dans leur périphérie. Cette situation s'est traduite aussi dans une certaine mesure dans la dynamique politique.

La présence de nombreuses petites municipalités « dévitalisées » gravitant autour de ces pôles, combinée à une situation économique difficile, ont contribué à créer un réflexe de survie auprès de celles-ci. « Cette situation de survie a parfois favorisé à développer un climat de méfiance envers d'autres municipalités, notamment envers Amqui, qui sont perçues comme des compétiteurs. Cette situation rend parfois difficile la concertation et ce climat de méfiance s'applique aussi envers la MRC qui est, elle aussi, perçue parfois comme une menace dans certains dossiers »<sup>2</sup>. Toutefois, il faut souligner que la MRC de La Matapédia a toujours fait preuve d'un dynamisme exemplaire et qu'elle est à la base de nombreux partenariats municipaux (services d'urbanisme, d'incendie, de génie forestier, de génie civil, politique et entente de développement culturel, évaluation foncière, etc.) afin de soutenir les municipalités locales qui n'ont pas toujours la capacité d'offrir adéquatement ces services.

On retrouve donc dans La Matapédia une certaine tradition de mise en commun qui coexiste avec une tendance au repli sur soi résultant d'un réflexe de survie, notamment dans les petites municipalités. Dans un contexte d'une dynamique sociale et politique tendue, la mobilisation et l'implication de la population représente un défi de taille, d'autant plus qu'il semble s'être installé au fil des ans, une culture de la résiliation.

---

<sup>2</sup> III. Problématiques sociales et structuration identitaire 1/ Le politique in : *L'identité Matapédienne, de la force d'un territoire à l'incertitude d'une communauté*. par Aurélie SIERRA . Programme commun Développement régional/ Chaire sur la forêt habitée. UQAR Avril à Septembre 2008. pp.38 -43

## **Partie 2**

# **La vision, les enjeux, les orientations et les objectifs**

## 2.1 La Vision 2007-2025 de La Matapédia : Pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante

Par la *Vision 2007-2025 de La Matapédia* : « Pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante », La Matapédia s'engage résolument sur la voie du renouveau politique, du développement social et du relèvement économique pour faire face aux défis actuels et futurs. Par cette vision, La Matapédia désire :

- « voir émerger des leaders visionnaires sur l'ensemble du territoire pour construire une véritable collectivité solidaire;
- voir les dirigeants et les acteurs socioéconomiques se faire créatifs et inventifs, encouragés et soutenus en ce sens par les leaders;
- voir les résidents et les résidentes de tous les âges adhérer au principe de développement durable et multiplier les initiatives pour tirer profit des ressources humaines, naturelles et économiques du territoire;
- voir l'enfant s'épanouir dans un environnement familial et social sécuritaire et être soutenu par une communauté mobilisée en faveur de ses choix et de ses réussites personnelles tout au long de sa vie. »

L'*Écoterritoire habité de La Matapédia* représente un modèle de développement durable qui vise essentiellement à viabiliser la collectivité matapédienne selon une approche de développement durable en accord avec la vision matapédienne. C'est vers cette vision que s'oriente le projet d'*Écoterritoire habité* tout en s'appuyant sur des enjeux qui traiteront des trois dimensions de la qualité de vie : le milieu de vie (dimension environnementale), le mode de vie (dimension sociale) et le niveau de vie (dimension économique) (réf. *Tableau 1 – Vision, enjeux et orientations*).

## 2.2 Les enjeux, les orientations et les objectifs de l'Écoterritoire habité

### 2.2.1 Enjeu de la gouvernance participative et de la solidarité

**Orientation :** Créer une nouvelle synergie politique au sein de la communauté matapédienne basée sur la confiance, la coopération et la concertation en renforçant la cohésion sociale autour d'un projet collectif de développement durable : *L'Écoterritoire habité de La Matapédia*

L'isolement des acteurs du développement, la compétition intermunicipale ainsi que le manque de cohésion et de concertation constituent trop souvent un obstacle au développement de la collectivité matapédienne. La concertation et la coopération entre les divers intervenants territoriaux, notamment entre la MRC et les municipalités locales ainsi qu'entre les milieux urbains et les milieux ruraux, sont des conditions essentielles à la réussite du projet de territoire. L'implication personnelle, à divers niveaux et sous différentes formes, assurera le succès de la démarche et favorisera le développement d'une communauté soucieuse de la qualité de son environnement, engagée et prospère. La Matapédia devra donc relever le défi de la concertation et mettre en

place les conditions favorables à l'implication de la population dans un projet de territoire concerté de développement durable. Ces conditions pourront prendre diverses formes dont, celle d'un renouveau politique qui pourrait se traduire par une réorganisation municipale visant le regroupement des forces vives du milieu, un nouveau partage des pouvoirs entre la MRC et les municipalités locales ou une mise en commun des services et des activités offerts à la population.

La participation et l'engagement des citoyens des associations, des groupes d'intérêt et des diverses organisations dans une démarche de planification durable sont fidèles aux principes du développement durable. La concertation et la participation doivent être au cœur de cette démarche et l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* devra être un modèle à ce chapitre. Le projet de territoire devra résulter d'une action solidaire et collective. On devra mettre en place les conditions favorables à une participation du plus grand nombre de citoyens et de citoyennes à la vie démocratique afin de faire du projet de territoire un véritable projet collectif. Cette gouvernance participative devra être présente tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de territoire.

#### **Objectifs généraux relatifs à la gouvernance et la solidarité sont de :**

- Renforcer la solidarité entre la MRC et les municipalités ainsi qu'entre les centres de services et les petites municipalités;
- S'engager sur la voie du renouveau politique afin de favoriser une participation citoyenne à la vie démocratique;
- Favoriser la concertation entre les divers acteurs du développement;
- S'assurer de la mobilisation et de la coopération de l'ensemble des intervenants dans un climat d'ouverture et de confiance;
- Envisager des associations entre les divers partenaires et des mises en commun de certains biens et services dans l'intérêt de la communauté matapédiennne.

## **2.2.2 Enjeu de l'identité sociale, culturelle et territoriale**

### **Orientation : Renforcer le sentiment d'appartenance à La Matapédia**

Sa géographie particulière, la diversité de ses paysages, de son patrimoine naturel et culturel et la richesse de sa culture contribuent à façonner l'identité matapédiennne. Le renforcement de cette identité et du même coup, de la cohésion sociale et du sentiment d'appartenance, représentent des conditions essentielles à la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*. De plus, cette identité particulière associée intimement à sa qualité de vie, différencie La Matapédia et elle doit être mise en évidence. Elle doit devenir son image de marque de manière à rendre le territoire encore plus attrayant.

Ce renforcement identitaire exigera, entre autres, une meilleure connaissance de la culture et de son patrimoine ainsi qu'une plus grande sensibilisation à la valeur de ses paysages afin de mieux les protéger et les mettre en valeur. Mieux connaître et être sensibilisé à la valeur d'une ressource permet de mieux agir et d'aménager le territoire de façon plus responsable.

#### **Les objectifs généraux relatifs à l'identité sociale, culturelle et territoriale sont de :**

- Promouvoir l'identité matapédiennne par l'éducation et la sensibilisation, notamment auprès des jeunes;

- Utiliser une dénomination distinctive (*Écoterritoire habité de La Matapédia*) pour se donner une image de marque;
- Améliorer l'identification visuelle et conceptuelle du territoire à l'aide d'un emblème figuratif particulier;
- Approfondir et améliorer les connaissances sur les divers patrimoines du territoire et sensibiliser la population à l'importance de sa mise en valeur et de sa conservation;
- Encourager et soutenir les manifestations artistiques et culturelles, témoins de la vitalité du milieu et renforcer les liens et l'accessibilité de la population à ces lieux de création;
- Associer La Matapédia à une personnalité afin de promouvoir le territoire;
- Utiliser l'obtention d'une reconnaissance nationale (désignation officielle) comme objet de fierté et de promotion.

## 2.2.3 Enjeu de l'attractivité sociale et économique

**Orientation : Mettre en place les conditions favorables à une meilleure attractivité du territoire tant sur les plans social qu'économique**

La qualité de vie concerne les trois dimensions du développement durable soit : l'environnement, le développement économique et social. Or, l'attractivité d'un territoire comme La Matapédia repose en grande partie sur la qualité de vie qu'elle peut offrir à sa population ainsi qu'aux visiteurs. Le capital social ayant été sérieusement affecté au cours des dernières années, notamment en raison du vieillissement accéléré de la population et d'une conjoncture économique défavorable, La Matapédia devra mettre des efforts importants pour réinvestir dans son capital social tout en tentant d'améliorer son économie si elle veut retenir sa population et attirer de nouvelles familles. L'amélioration de l'accès à l'emploi et une plus grande scolarisation de la population peuvent contribuer significativement à réduire les inégalités sociales et faciliter une plus grande participation à la vie collective.

Une amélioration de la qualité de vie signifie aussi une augmentation de la richesse par la croissance économique et la création d'emplois. Le territoire de La Matapédia devra être plus compétitif et on s'efforcera de mettre en place des conditions économiques susceptibles d'attirer ou de susciter dans la population l'émergence de nouveaux projets d'investissements ou d'entrepreneuriats. Une meilleure attractivité du territoire pourra se traduire par l'adoption d'une stratégie de diversification économique basée sur des projets qui font appel à l'innovation et qui favoriseront les initiatives génératrices de développement. Les centres de recherche, les institutions et les établissements d'enseignement supérieur pourront certainement contribuer à la réalisation de cette stratégie.

**Les objectifs généraux relatifs à l'attractivité sociale et économique sont de :**

- Améliorer l'accès équitable au logement, aux équipements et aux services et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Accroître la scolarisation et le taux de diplomation de la population;
- Améliorer la qualification de la main-d'œuvre ainsi que l'offre en matière d'activités de formation;
- Accroître la qualité des emplois et faciliter la vie familiale, personnelle et professionnelle;
- De concert avec les organismes de développement, adopter une stratégie de promotion et de diversification économique du territoire;
- Accompagner et soutenir les investisseurs et les entrepreneurs afin de retenir et attirer de nouvelles activités économiques et faire du développement durable un secteur présentant des opportunités d'affaires.

## 2.2.4 Enjeu d'un nouveau modèle de développement économique durable

**Orientation : Produire de la richesse et créer de l'emploi par la valorisation durable des ressources du territoire**

La présence de ressources naturelles relativement nombreuses et diversifiées constitue une force de La Matapédia. Toutefois, l'industrie forestière, base de l'économie locale, fait face à de sérieuses difficultés alors que l'agriculture, seconde activité économique en importance, est éprouvée par divers problèmes, notamment en raison de l'éloignement des marchés et des difficultés à assurer une relève. Le tourisme et le développement d'énergies renouvelables ne sont pas exploités à leur plein potentiel et ils peuvent représenter un complément à la base économique locale. La mise en valeur diversifiée et la consolidation des ressources traditionnelles, la maximisation de l'utilisation des ressources forestières et le développement de nouvelles activités économiques représentent un autre défi de la communauté matapédienne.

La conciliation entre le développement économique et la protection de l'environnement implique des modifications dans notre comportement face à l'utilisation des ressources ainsi qu'en matière de production et de consommation de biens et services. L'intégration de la préservation de l'environnement et du patrimoine dans l'exploitation des ressources assure une certaine qualification (certification) de ces biens et services, ce qui peut représenter une valeur ajoutée pour ceux-ci. La Matapédia désire ainsi passer d'un mode quantitatif à un mode qualitatif permettant d'envisager une certification territoriale associée au développement durable.

De plus, la situation socioéconomique à laquelle est confrontée La Matapédia exige qu'elle élabore son propre modèle de développement qui s'inspire à la fois des modèles existants tout en créant son propre modèle adapté à la réalité matapédienne. Conséquemment, les acteurs locaux devront faire preuve de créativité, d'innovation et d'imagination afin de trouver leur voie vers un développement qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable répondant aux préoccupations locales. Enfin, ce nouveau modèle devra favoriser la mise en œuvre d'une culture de l'innovation et encourager ainsi l'émergence de nouvelles initiatives du milieu. Toutefois, cette volonté de relever les défis de la revitalisation et du développement durable par un nouveau modèle de développement doit être partagée et une complicité et un accompagnement des divers paliers gouvernementaux seront essentiels pour le mener à bien.

**Les objectifs généraux relatifs au développement économique durables sont de :**

- Intensifier les efforts en matière de diversification des activités économiques et dynamiser les activités traditionnelles telles la forêt, l'agriculture et le tourisme, et ce en misant notamment sur les particularités climatiques du territoire;
- mettre à profit les diverses institutions et centres de recherche et d'enseignement afin de favoriser des projets novateurs et endogènes, centrés sur les initiatives locales;
- valoriser une économie de proximité en favorisant les filières spécifiques au territoire (bois, agriculture, tourisme) ayant un impact important sur le cadre de vie et encourager les circuits courts favorisant le rapprochement entre les consommateurs et les producteurs;
- encourager le développement des énergies renouvelables, particulièrement celles reliées à l'énergie éolienne, à la biomasse forestière et à la biomasse agricole;
- créer une masse critique de commerces et de services afin de réduire les fuites commerciales vers l'extérieur tout en favorisant la concentration des fonctions commerciales et en encourageant les commerces socialement responsables et respectueux de l'environnement;

- encourager et soutenir les commerces et les services de proximité et favoriser l'aménagement de commerces intégrés dans le milieu et attrayants pour les consommateurs;
- prévoir la localisation et la concentration sur un site régional, des industries de grand gabarit et de grand impact tout en maintenant des espaces pour des industries de moindre envergure et de moindre impact dans les petites municipalités;
- développer le tourisme durable et de nature et améliorer la qualité de l'offre touristique;
- assurer la promotion des produits, des services et des savoir-faire à travers une certification territoriale associée à la marque *Écoterritoire habité de La Matapédia*.

## 2.2.5 Enjeu de l'occupation du territoire et du renouvellement de la population

**Orientation : Mettre en place des mesures qui favoriseront l'arrivée d'une population nouvelle, d'une valorisation de la culture locale et de la gestion partagée des ressources naturelles**

Depuis plus de cinquante ans, La Matapédia connaît une baisse de sa population et cette baisse touche particulièrement la tranche de population âgée de 20 à 29 ans. Cette tendance se fait moins sentir en ce qui concerne le nombre de ménages en raison de la diminution importante du nombre de personnes par ménage. Malgré cette baisse de population, on assiste au cours des dernières années à une hausse légère du nombre de ménages et cette hausse devrait se poursuivre au cours des prochaines années. Associée au vieillissement de la population, cette baisse démographique menace la survie de certaines communautés et rend de plus en plus difficile le maintien des services de proximité. La Matapédia désire réagir à cette tendance inquiétante de son évolution démographique et renverser ou, à tout le moins, freiner sérieusement cette tendance en mobilisant sa population dans un projet rassembleur et porteur d'espoir. Des efforts importants devront être consentis afin de vitaliser les milieux de vie, de dynamiser l'économie et de rendre le territoire plus attractif, notamment auprès des jeunes familles.

Même si la réalisation des autres orientations est importante, cette orientation relève du plus important défi auquel doit faire face La Matapédia. Cette orientation doit mettre à contribution l'ensemble des acteurs du développement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire, et plus particulièrement les ministères et organismes gouvernementaux.

Tous devront contribuer concrètement à la réalisation des objectifs et des actions qui découleront de cette orientation prioritaire et la concertation de ces nombreux acteurs sera primordiale. La Matapédia devra faire preuve d'imagination et démontrer dans ses actions une volonté ferme de retenir sa population et d'attirer de nouveaux résidents, particulièrement les jeunes familles. La démarche en cours peut représenter une occasion privilégiée pour atteindre les objectifs reliés à cette orientation.

**Les objectifs généraux relatifs à l'occupation du territoire et au renouvellement de la population sont de :**

- Offrir les équipements, les services et les activités adaptés aux besoins de la population;
- créer une image de marque forte et originale qui distinguera La Matapédia par sa forte identité et par la qualité de vie qu'elle offre;
- accompagner les intervenants territoriaux dans l'aménagement de milieux de vie sains, conviviaux et revitalisés;

- assurer la participation des acteurs locaux à la gestion des ressources naturelles, notamment en ce qui concerne la forêt de proximité;
- augmenter le sentiment d'appartenance au milieu par le soutien et la mise en valeur de la culture locale à travers les activités et les pratiques culturelles des diverses communautés.

## 2.2.6 Enjeu de la pérennité d'un environnement sain et sécuritaire

### **Orientation : Valoriser les patrimoines naturels et culturels de La Matapédia et aménager le territoire de manière à assurer la sécurité et à améliorer son environnement**

La présence réduite d'activités industrielles polluantes et la faible densité de population ont contribué à maintenir dans La Matapédia une bonne qualité de l'environnement. Toutefois, celui-ci n'est pas à l'abri de certaines menaces qui peuvent affecter le sol, l'eau ou l'air. Cette qualité environnementale contribue à faire de La Matapédia un milieu de vie agréable et le maintien et elle constitue un élément-clé dans l'attractivité de ce territoire. L'abondance et la diversité des ressources naturelles, des nombreux paysages relativement bien conservés et la présence d'un patrimoine culturel distinct constituent des éléments importants sur lesquels le développement socioéconomique de La Matapédia doit s'appuyer. La conservation et la mise en valeur de ces ressources doit se faire dans le souci de la préservation de la biodiversité et en fonction des principes du développement durable. La ressource eau est au centre de ce développement et elle devra faire l'objet d'une attention particulière compte tenu de son importance et de sa fragilité.

La Matapédia peut devenir un modèle en matière de développement durable, alors que la santé et la qualité de vie pourrait très bien devenir une composante importante de son identité et de son image de marque. Ceci suppose, notamment, une gestion intégrée du territoire où la protection du patrimoine naturel, culturel et paysager est une préoccupation constante ainsi que des modifications de comportement auprès de la population et des visiteurs en matière de consommation d'eau et d'énergie, d'utilisation des ressources, de transport, de gestion des matières résiduelles, etc.

### **Les objectifs généraux relatifs à la pérennité d'un environnement sain et sécuritaire sont de :**

- Préserver et mettre en valeur la biodiversité de La Matapédia à des fins récréotouristiques et éducatives et mettre en réseau les divers sites d'intérêt;
- gérer de façon durable et intégrée la ressource « eau » et les milieux hydriques;
- soutenir le développement d'énergies renouvelables et mettre en place une stratégie d'économie d'énergie;
- favoriser et accompagner la filière écoconstruction et l'utilisation du bois comme matériau de base;
- valoriser la diversité des paysages et en faire un élément fondamental de la qualité de vie;
- encourager la qualité environnementale des activités et services offerts à la population et aux visiteurs et viser, par la sensibilisation et l'éducation, à l'adoption par ceux-ci de comportements écoresponsables (empreinte écologique réduite);
- participer activement à la lutte contre le changement climatique notamment par la réduction des gaz à effet de serre et par l'efficacité énergétique;
- s'engager dans une démarche de qualité territoriale par une gestion exemplaire des matières résiduelles visant la réduction à la source, le recyclage et la valorisation de celles-ci;

- aménager et développer le territoire en assurant la sécurité et le bien-être de la population par la gestion des risques de sinistres et en évitant de l'exposer ainsi que les biens, à des situations dangereuses tels : les inondations, les glissements de terrain ou les accidents industriels.

Tableau 1 – Vision, enjeux et orientations

VISION 2007-2025	ENJEUX	ORIENTATIONS
<b>Pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante</b>	<b>La gouvernance participative et la solidarité</b>	Créer une nouvelle synergie politique au sein de la communauté matapédiennne basée sur la confiance, la coopération et la concertation en renforçant la cohésion sociale autour d'un projet collectif de développement durable : <i>L'Écoterritoire habité de La Matapédia</i>
	<b>L'identité sociale, culturelle et territoriale</b>	Renforcer le sentiment d'appartenance à La Matapédia
	<b>L'attractivité sociale et économique</b>	Mettre en place les conditions favorables à une meilleure attractivité du territoire tant sur les plans social qu'économique
	<b>Un nouveau modèle de développement économique durable</b>	Produire de la richesse et créer de l'emploi par la valorisation durable des ressources du territoire
	<b>L'occupation du territoire et le renouvellement de la population</b>	Mettre en place des mesures qui favoriseront l'arrivée d'une population nouvelle, d'une valorisation de la culture locale et de la gestion partagée des ressources naturelles
	<b>La pérennité d'un environnement sain et sécuritaire</b>	Valoriser les patrimoines naturels et culturels de La Matapédia et aménager le territoire de manière à assurer la sécurité et à améliorer son environnement

# **Partie 3**

## **À la recherche d'un modèle de ruralité**

La MRC de La Matapédia désire réagir à la dévitalisation et profiter de la démarche en cours pour trouver sa propre voie et miser sur le développement durable pour revitaliser son territoire. Consciente de ses forces et de ses faiblesses, de ses potentiels et de ses contraintes, elle vise stratégiquement à se donner une façon novatrice d'entrevoir son développement selon une approche intégrée du développement durable basée sur la protection et le développement de ses ressources et où le progrès social, la croissance économique et la préservation de l'environnement naturel et culturel sont intimement liés.

À l'instar du colloque tenu sur les perspectives d'avenir et intitulé *Statu quo ou modèle de ruralité ?*, la MRC de La Matapédia désire créer un nouveau modèle de développement rural favorisant et s'inspirer de divers modèles de planification « durable » qui partagent ces objectifs. Il s'agit des *Parcs naturels régionaux français* (PNR), des agendas 21<sup>e</sup> siècle locaux (A21L) et des paysages humanisés en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*.

## 3.1 Les Parcs naturels régionaux français (PNR)

### 3.1.1 Principales caractéristiques

Les Parcs naturels régionaux (PNR) visent la préservation d'espaces biogéographiques à forte valeur patrimoniale et paysagère ainsi que le développement de territoires ruraux fragiles (critères de classification). Contrairement aux parcs nationaux québécois, ce sont des territoires ruraux habités. Ils sont des modèles en matière de développement durable par leur approche territoriale intégrant les préoccupations environnementales tout en permettant un développement économique et social pour les habitants du territoire. La création d'un Parc naturel régional se fait par décret et le territoire visé est classé par le premier ministre pour une période renouvelable de douze (12) ans. Les règles de gestion d'un PNR sont celles que l'on retrouve dans la charte du parc.

Chaque PNR est doté d'une charte (équivalent à un plan directeur de développement) dans laquelle on retrouve un programme de conservation, d'étude et de développement à mettre en œuvre sur le territoire, généralement pour une période de douze (12) ans. Celle-ci a valeur d'engagement pour les signataires. Plus précisément, la charte détermine pour le territoire du PNR les orientations de protection et de mise en valeur ainsi que les mesures permettant de les mettre en œuvre (plan d'action). De plus, la Charte comporte un plan élaboré à partir d'un inventaire du patrimoine indiquant les différentes zones et leur vocation et des documents annexes permettant d'analyser la pertinence du projet au regard des critères de classement (statuts de l'organisme de gestion du Parc, programme d'action précis et chiffré, marque déposée, convention d'application de la Charte par l'État).

Enfin, les collectivités et l'État s'engagent à respecter et à mettre en œuvre la Charte en fonction de leurs compétences. La Charte ne constitue pas une réglementation directement opposable aux tiers. Toutefois les documents d'urbanisme du territoire du parc doivent être compatibles avec les orientations et les mesures de la Charte. La gestion d'un PNR est assurée par un syndicat mixte ouvert ou élargi, composé d'élue(s), des collectivités signataires de la Charte (communes, départements, régions) auxquelles s'ajoutent parfois des partenaires socioéconomiques (syndicats mixtes élargis). Les principales étapes de la création d'un PNR sont les suivantes :

- Détermination d'un périmètre du Parc par le Conseil régional;

- Élaboration de la Charte par un organisme local (groupement de collectivités ou associations) en concertation avec les forces vives du territoire et soumise à la consultation publique ;
- Après l'adhésion volontaire des partenaires à la Charte, transmission de la Charte au préfet de la région;
- Demande par la région concernée auprès du ministre chargé de l'Environnement pour classement à titre de Parc naturel régional ;
- Classement par l'État par décret pour une période de douze (12) ans;
- Révision de la Charte avant le terme de douze (12) ans et, le cas échéant, modification du périmètre du PNR, nouveaux objectifs dans la Charte, etc.<sup>3</sup>

### 3.1.2 L'analyse des Parcs naturels régionaux

La préservation d'espaces à forte valeur patrimoniale et paysagère de même que le développement de territoires ruraux fragiles constituent des enjeux majeurs dans les Parcs naturels régionaux. Ces derniers visent plusieurs objectifs similaires à ceux de la MRC de La Matapédia. Le terme « territoires ruraux fragiles » est utilisé pour désigner des territoires fragiles lorsqu'ils sont menacés, soit par la dévitalisation rurale, soit par une trop forte pression urbaine, soit par une sur-fréquentation touristique. Dans le cas de La Matapédia, il s'agit d'un territoire fragile menacé par la dévitalisation rurale. Tel est le cas de plusieurs Parcs naturels régionaux français.

Les territoires concernés par le statut de Parc naturel régional font preuve d'une qualité paysagère remarquable et, règle générale, on y retrouve un patrimoine naturel et culturel d'intérêt national, voire international. Sans nier les qualités de certains paysages de la MRC de La Matapédia ou de son patrimoine naturel et culturel, l'intérêt de ceux-ci se situe plutôt à un niveau régional. D'autre part, il faut souligner que la création d'un Parc naturel régional se fait par décret et en vertu d'une loi alors qu'au Québec, il n'existe aucun équivalent législatif permettant l'attribution d'un statut semblable.

La Charte de territoire représente l'outil de planification et de gestion fondamental des Parcs naturels régionaux. La Charte résulte d'un projet concerté de développement durable et, en ce sens, elle rencontre les objectifs de La Matapédia. Quant aux autres caractéristiques de la charte d'un PNR, soit l'engagement et l'adhésion volontaire des signataires de la Charte, l'autorité de la Charte sur les documents de planification territoriale (schémas d'aménagement et de développement, plan et règlements d'urbanisme, etc.), les mécanismes de renouvellement de celle-ci et le mode de gestion des PNR, il demeure possible d'adapter et d'appliquer ces divers éléments au contexte de la démarche matapédienne.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le modèle des PNR rejoint en grande partie les objectifs visés par la MRC de La Matapédia : conciliation de la conservation du patrimoine avec le maintien et le développement social et économique;</li> <li>- Plusieurs éléments de la Charte d'un PNR sont comparables au contenu du plan de développement durable de l'Écoterritoire habité envisagé par la MRC (orientations et plan d'action);</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au Québec, on ne retrouve pas actuellement de cadre légal permettant d'attribuer un statut semblable visant les mêmes objectifs;</li> <li>- L'attribution d'un statut ou d'une appellation "parc" à l'ensemble du territoire de la MRC pourrait entraîner une réaction négative auprès de la population. Cette notion de parc étant habituellement associée à la conservation et à la protection du milieu naturel et de ses ressources;</li> </ul>

<sup>3</sup> Sources : Orientations pour l'avenir des parcs naturels régionaux, avril 2012.

Fédération des parcs naturels régionaux (site Internet)

Argumentaire. 50 questions-réponses sur les Parcs naturels régionaux. Mise à jour février 2008. Parcs naturels régionaux de France.

Louis Allie et al., « Les PNR français, un modèle de gouvernance et de planification spatiale pour le milieu périurbain », in *Revue canadienne des sciences régionales*, été-automne 2003, pp. 447-464.

<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'attribution d'une marque peut constituer un outil de promotion important pour le territoire ainsi que pour les activités et/ou services qui y sont produits (attractivité);</li> <li>- L'adhésion volontaire des signataires est de nature à rassurer les acteurs territoriaux;</li> <li>- Les Parcs naturels régionaux démontrent clairement une volonté politique gouvernementale de favoriser le développement et la conservation, ce qui se traduit par une contribution budgétaire importante de la part des divers paliers gouvernementaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le financement des PNR est essentiellement public et il est assuré par divers paliers gouvernementaux (les Régions, les départements, les EPCI<sup>4</sup> et les communes participantes, l'État, des crédits européens);</li> <li>- La structure administrative et de gestion d'un PNR est plutôt lourde et complexe;</li> <li>- Un Parc naturel régional n'a pas le pouvoir de contraindre lorsque des interventions vont à l'encontre de la Charte, l'engagement des signataires est un engagement moral;</li> <li>- La durée de la Charte (12 ans) peut entraîner des modifications importantes de la composition de l'organisme de gestion, particulièrement en ce qui concerne les élus.</li> </ul>
---	--

## 3.2 L'agenda 21e siècle local (A21L)

### 3.2.1 Les principales caractéristiques

Les agendas 21 locaux sont des « programmes de développement durables pour le 21<sup>e</sup> siècle » élaborés à l'échelle locale dans les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro. L'Agenda 21 local est un processus multisectoriel et participatif destiné à atteindre les buts de l'Agenda 21 au niveau local et au moyen de la préparation et de la mise en œuvre d'un plan stratégique d'action sur le long terme, plan qui traite des enjeux locaux et prioritaires de développement durable<sup>5</sup>. Les principaux objectifs d'un A21L sont les suivants : protéger l'environnement, encourager la production de biens et de services durables et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

L'A21L implique une transformation sociale dans la façon de penser et de faire le développement. De plus, elle implique une nouvelle gouvernance du territoire où on retrouve une complémentarité entre démocratie électorale et participative et une responsabilisation de tous les acteurs territoriaux. Elle découle d'une vision commune et mobilisatrice du territoire et constitue une démarche en continu.

Le territoire d'application d'un A21L peut varier d'échelle d'une région à un quartier ou à un bassin versant en passant par une MRC, un groupe de MRC ou une municipalité. L'ensemble de la démarche est coordonnée par le comité A21L et celui-ci assure le rayonnement de la démarche dans la communauté par ses activités de communication. Il est formé le plus souvent de bénévoles qui proposent aux élus, de concert avec la population, une vision et/ou des orientations et/ou des actions et projets de développement durable viable. Les principales étapes d'un A21L :

- mobilisation des acteurs et des ressources;
- élaboration de la structure de travail;
- rédaction d'un état des lieux et de la vision stratégique;
- rédaction du plan d'action et mise en œuvre;
- évaluation et suivi de la démarche.

<sup>4</sup> EPCI : Établissement public de coopération intercommunale. Il s'agit d'une structure administrative française regroupant des communes ayant choisi de développer plusieurs compétences en commun.

<sup>5</sup> Selon l'*International Council for Local Environment Initiatives (ICLEI)*.

### 3.2.2 L'analyse de l'agenda 21e siècle local

L'agenda 21<sup>e</sup> siècle local (A21L) rejoint les objectifs de développement durable de la MRC de La Matapédia. La démarche est tout à fait compatible alors que la planification et la gestion du développement durable et viable à l'échelle des collectivités territoriales correspond bien aux objectifs de la MRC. Toutefois, il n'est pas question ici d'un statut particulier mais plutôt d'un processus de planification durable. De plus, il semble bien que cette démarche demeure relativement peu populaire, du moins au Québec. La reconnaissance A21 de la démarche de la MRC de La Matapédia pourra très bien être envisagée dans l'éventualité où le projet de territoire et son plan de développement convergent avec les objectifs des Agendas 21 locaux.

L'Agenda 21<sup>e</sup> siècle local requiert une participation citoyenne importante et le comité A21L, formé de bénévoles, coordonne l'ensemble de la démarche. Cette situation peut entraîner facilement un essoufflement des membres du comité A21L en cours de route. De plus, le maintien d'un tel comité implique un financement adéquat, ce qui explique possiblement que la plupart des démarches A21L réalisées jusqu'ici, ont été réalisées par des administrations municipales et/ou régionales capables d'en assurer le soutien technique et financier.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"><li>- L'Agenda 21<sup>e</sup> siècle local est un processus qui rejoint beaucoup les objectifs de la MRC de La Matapédia et plus particulièrement celui de favoriser l'émergence de communautés viables;</li><li>- L'absence de statut légal est de nature à amoindrir les craintes ou les perceptions négatives auprès de la population (absence du mot "parc").</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'absence de statut légal et de marque particulière peut affaiblir l'impact de l'A21L notamment en matière de promotion des activités et/ou des services produits sur le territoire;</li><li>- En raison de l'importance de son approche participative et mobilisatrice, le processus peut s'échelonner sur une longue période d'où la possibilité d'essoufflement des ressources humaines et financières.</li></ul>

## 3.3 Les paysages humanisés

### 3.3.1 Les principales caractéristiques

La reconnaissance d'un paysage humanisé en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (LCPN) (L.R.Q., chap. C-61.01) vise à protéger certains territoires habités remarquables avec l'intention de maintenir les propriétés et l'harmonie de ces ensembles écologico-culturels tout en permettant la poursuite et l'évolution des activités humaines. Il s'agit habituellement de zones d'excellence en matière de développement durable dans lesquelles les activités économiques, la conservation de la biodiversité et l'épanouissement social et culturel formeront un tout harmonieux.

Cette reconnaissance nécessite que l'identification d'un territoire à titre de paysage humanisé découle d'une volonté des communautés et des personnes qui l'habitent (engagement volontaire). La gestion du territoire visé par ce statut est confiée à des autorités municipales en vertu d'une convention de protection conclue avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDEL) après consultation avec le milieu. Les principales étapes de l'instauration d'un paysage humanisé sont les suivantes :

- élaboration d'une demande de reconnaissance et dépôt d'un dossier au MDDEL;

- analyse gouvernementale de la demande (MDDEL, ministères et organismes gouvernementaux concernés);
- décision au Conseil des ministres et obtention d'un statut provisoire de paysage humanisé (avis dans la Gazette officielle du Québec);
- élaboration d'un plan de conservation par le demandeur;
- consultation publique par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ou tout autre organisme, dans les douze (12) mois suivant l'avis officiel;
- préparation de la convention de protection;
- avis officiels;
- adoption du statut de paysage humanisé par le gouvernement et des termes de la convention;
- mise en œuvre et suivi (durée de la convention : minimum 25 ans, (art. 33 LCPN)).

### 3.3.2 L'analyse des paysages humanisés

Le statut de paysage humanisé se retrouve dans la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* et ses objectifs sont davantage orientés vers la protection de la biodiversité d'un territoire. De plus, ce statut vise à reconnaître et à préserver des zones d'excellence en matière de développement durable. Or, il est très rare et difficile de retrouver de telles caractéristiques sur un vaste territoire qui couvre l'ensemble d'un territoire de MRC. Ce statut s'adresse plutôt à des territoires restreints possédant des caractéristiques particulières. La portée de ces critères restreint les possibilités d'attribution d'un tel statut, ce qui explique en partie l'inexistence de territoire possédant ce statut. L'adhésion volontaire de la population et l'implication du milieu est, comme dans le cas des Parcs naturels régionaux, nécessaire tant au niveau de la démarche (plan de conservation) que dans la gestion du territoire visé par ce statut (convention de gestion). Soulignons enfin la lourdeur de la démarche et la durée minimale de la convention de gestion (25 années), alors que ce statut n'offre aucune garantie quant au soutien financier gouvernemental, contrairement aux Parcs naturels régionaux français.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution d'un statut officiel accordé en vertu d'une loi. Comme il n'y a aucun "paysage humanisé" actuellement, il pourrait s'agir d'une première au Québec;</li> <li>- Rejoint en partie les objectifs de la MRC;</li> <li>- Un tel statut pourrait représenter un outil intéressant de promotion du territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le statut de paysage humanisé (critères) s'applique difficilement sur un vaste territoire comme le territoire d'une MRC;</li> <li>- Le développement socioéconomique local risque d'être subordonné à des impératifs reliés à la conservation de la biodiversité;</li> <li>- Le concept de paysage humanisé demeure ambigu;</li> <li>- La lourdeur du processus guidant l'instauration d'un paysage humanisé;</li> <li>- L'engagement important exigé des communautés situées sur le territoire visé et la gestion confiée aux municipalités;</li> <li>- La durée de la convention de gestion (25 années);</li> <li>- Absence de garantie de soutien financier gouvernemental.</li> </ul>

### 3.4 Vers un modèle de développement rural innovant et adapté

Les *Parcs naturels régionaux*, notamment par leurs buts et leurs missions, représentent le modèle qui répond le mieux aux objectifs de la MRC. Quant à l'Agenda 21<sup>e</sup> siècle local, il relève plus d'un processus de planification et plusieurs éléments de celui-ci pourraient inspirer la démarche matapédiennne, notamment en ce qui concerne l'approche participative citoyenne. La reconnaissance éventuelle de la démarche de la MRC à titre d'Agenda 21<sup>e</sup> siècle local pourrait très bien être envisagée. En ce qui a trait au paysage humanisé, ce statut présente plusieurs contraintes et ambiguïtés, surtout sur un territoire d'application couvrant l'ensemble du territoire de la MRC, ce qui semble ni souhaitable ni réaliste. Toutefois, ce statut pourrait être examiné afin de protéger des portions remarquables du territoire matapédienn et d'en faire des zones d'excellence en matière de développement durable.

Plusieurs composantes du territoire de la MRC de La Matapédia, telles la présence d'un patrimoine culturel identitaire, la diversité et la qualité de ses paysages et de ses ressources, une bonne qualité de l'environnement, une identité forte et distinctive ainsi que la « fragilité » de son territoire rural font en sorte que l'on pourrait envisager un modèle semblable à celui des *Parcs naturels régionaux*. Toutefois, en raison de l'absence d'un cadre juridique québécois permettant d'accorder un tel statut, de contraintes reliées à l'acceptabilité sociale du statut de parc, d'un contexte politique et administratif différent de celui de la France, La Matapédia souhaite plutôt proposer un nouveau modèle de développement rural adapté au contexte matapédienn et inspiré des *Parcs naturels régionaux français*, mais adapté à son contexte administratif, législatif, social et économique, soit : l'**ÉCOTERRITOIRE HABITÉ DE LA MATAPÉDIA**.

**Partie 4**  
**Le concept global de**  
***l'Écoterritoire habité de La Matapédia***

## 4.1 Qu'est-ce que l'Écoterritoire habité de La Matapédia ?

L'Écoterritoire habité de La Matapédia est un projet de collectivité misant sur le développement durable pour orienter son développement dans le cadre d'une démarche de planification multisectorielle concertée et partagée. L'Écoterritoire habité s'appuie sur ses patrimoines, sur l'authenticité de sa culture, la qualité de son environnement et sur le développement des ressources locales (développement endogène) afin de relever solidairement les défis de la revitalisation en milieu rural.

### Le terme Écoterritoire habité

Le terme *Écoterritoire habité* évoque, par le préfixe *éco*, la préoccupation quant au maintien de l'intégrité de l'environnement, alors que le mot *territoire* signifie que les actions émanant du projet de collectivité sont territorialisées et se définissent sur un espace social, économique et naturel défini. Le terme *habité* rappelle le caractère profondément humain de la démarche, évoque le caractère durable de la démarche et reflète la détermination d'une collectivité d'habiter le territoire de façon viable et dynamique.

### L'Écoterritoire habité : se développer autrement

L'Écoterritoire habité témoigne de la volonté des Matapédiennes et des Matapédiens de s'orienter vers un nouveau modèle de développement basé sur la promotion et la pratique d'un développement durable, sur une identité culturelle et une cohésion sociale et politique forte et sur une mise en valeur durable des ressources au profit de la population. Il est issu d'une démarche citoyenne amorcée depuis plusieurs années qui s'est traduite par un énoncé de vision visant à répondre aux défis actuels et futurs de la ruralité.

## 4.2 Les principes de l'Écoterritoire habité

Les principes de l'Écoterritoire habité s'inscrivent dans les objectifs de la *Loi québécoise sur le développement durable*. Ces principes sont de maintenir l'intégrité de l'environnement, d'assurer l'équité sociale et de viser l'efficacité économique. Il constitue une application pratique et territoriale de la définition du développement durable que l'on retrouve dans cette loi, soit : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement »<sup>6</sup>.

De plus, l'Écoterritoire habité représente un cadre de gestion territoriale qui respecte les principes de la *Loi sur le développement durable*<sup>7</sup>. Plus spécifiquement, l'Écoterritoire habité s'est donné des principes transversaux qui guideront les interventions et assureront un véritable développement durable de la communauté matapédienne. Les principes véhiculés par l'Écoterritoire habité sont les suivants :

### La collectivité au cœur de l'Écoterritoire habité de La Matapédia

La collectivité matapédienne est au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'Écoterritoire habité. L'implication citoyenne est facilitée par divers moyens, allant de la participation à des activités de consultation ou d'animation à l'implication dans des comités locaux de développement en passant par l'élaboration et la réalisation de projets communs, etc. Le renforcement de l'identité matapédienne et des liens de solidarité entre

<sup>6</sup> Loi sur le développement durable Chap. D-8.1.1 art. 2

<sup>7</sup> Loi sur le développement durable Chap. D-8.1.1 art. 6

les Matapédiens ainsi qu'entre les villes, les villages et les territoires ruraux, favorise la prise en main par la population d'un développement qui vise une meilleure cohésion et une plus grande équité sociale (équité entre hommes et femmes, équité entre les générations et égalité du bien-être entre les générations). Il s'agit d'une approche globale du développement qui se situe au cœur de l'*Écoterritoire habité*.

### L'amélioration de la qualité de vie

L'amélioration de la qualité de vie contribue à l'épanouissement individuel et collectif. Elle se traduit par un dynamisme et une valorisation de la culture matapédiennne, par la protection et la mise en valeur des patrimoines culturel et naturel et par le maintien et l'amélioration des services dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services publics. La prévention et la gestion des risques qui peuvent affecter la santé de la population, tout comme l'aménagement durable du territoire, contribuent eux aussi à l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

L'intégration du développement durable à l'aménagement du territoire est une préoccupation importante en raison de ses impacts sur les milieux de vie, sur l'organisation de l'*Écoterritoire habité* et sur sa vitalité. La Matapédia, à l'image de plusieurs territoires ruraux québécois, se caractérise par une faible densité de la population. La densification urbaine et la lutte à l'étalement urbain, qui constituent des principes de base de l'aménagement durable, devrait se traduire dans le cadre de l'*Écoterritoire habité* par la consolidation des villes et des villages et par l'expérimentation de concepts d'aménagement nouveaux (éco-hameaux agricoles ou forestiers, bâtiments durables, etc.).

Le maintien de la biodiversité doit guider les interventions sur les milieux naturels avec une insistance particulière visant la préservation de l'eau. L'*Écoterritoire habité* vise aussi à préserver les sites ou espaces d'intérêts écologique ou esthétique, à protéger et mettre en valeur les paysages et le patrimoine architectural. De même, la prise en compte de l'environnement dans la gestion des ressources (agriculture, forêt, tourisme) et le développement optimal du territoire en fonction de ses potentiels contribuent à l'aménagement durable de la Matapédia.

L'aménagement des milieux urbains et villageois ainsi que l'organisation des transports peuvent aussi avoir des effets sur la mobilité de la population et son accès aux services et aux activités offerts sur le territoire. Les principes de mobilité durable doivent à cet égard s'adapter au contexte matapédiennne marqué par l'éloignement de certaines communautés. Certaines actions en matière de transport collectif, de transport actif, et d'accessibilité aux activités et aux personnes peuvent tout de même être menées afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles et plus particulièrement à l'automobile.

L'*Écoterritoire habité* préconise une approche régionale de développement du territoire. Ce dernier est marqué entre autres par une armature urbaine composée de trois pôles urbains qui agissent en complémentarité avec un réseau de municipalités périphériques qui, chacune à leur niveau, possèdent des caractéristiques qui leur sont propres. Cette approche régionale favorise un développement du territoire structuré et cohérent en regard des caractéristiques propres à chacune des municipalités locales et favorise la création de milieux de vie sains et attrayants dans les diverses communautés demeure un objectif à atteindre et implique un aménagement du territoire adapté aux enjeux socioéconomiques et démographiques (services de proximité, équipements publics conviviaux, approche intergénérationnelle, etc.).

L'accroissement des événements météorologiques extrêmes, tant en termes d'intensité que de fréquence, rend nécessaire une meilleure gestion des risques. Cette situation est d'autant plus vraie qu'une bonne partie de la population se concentre dans une vallée, caractéristique biophysique qui peut accroître l'intensité de ces

événements extrêmes. Conséquemment, une meilleure gestion des risques et une révision des zones de contraintes naturelles deviennent inévitables.

### L'amélioration du niveau de vie

Une économie responsable et durable correspond à « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources » (Programme des Nations-Unies pour l'Environnement PNUE, 2011). Tout en visant le maintien et le développement des activités économiques traditionnelles, l'économie durable favorise l'innovation et à la recherche ainsi que l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre et l'accessibilité à l'emploi.

Une économie responsable et durable consiste aussi en une démarche de qualité territoriale basée sur une approche écoresponsable privilégiant les circuits courts de production et de consommation, la réduction de consommation d'énergie et de ressources matérielles, la réduction des déchets et le recyclage, la qualité des relations avec la clientèle, la gestion « humaniste » des ressources humaines (management d'une entreprise par les valeurs plutôt que par les règles) et la consommation de produits locaux et régionaux.

### L'amélioration du cadre de vie

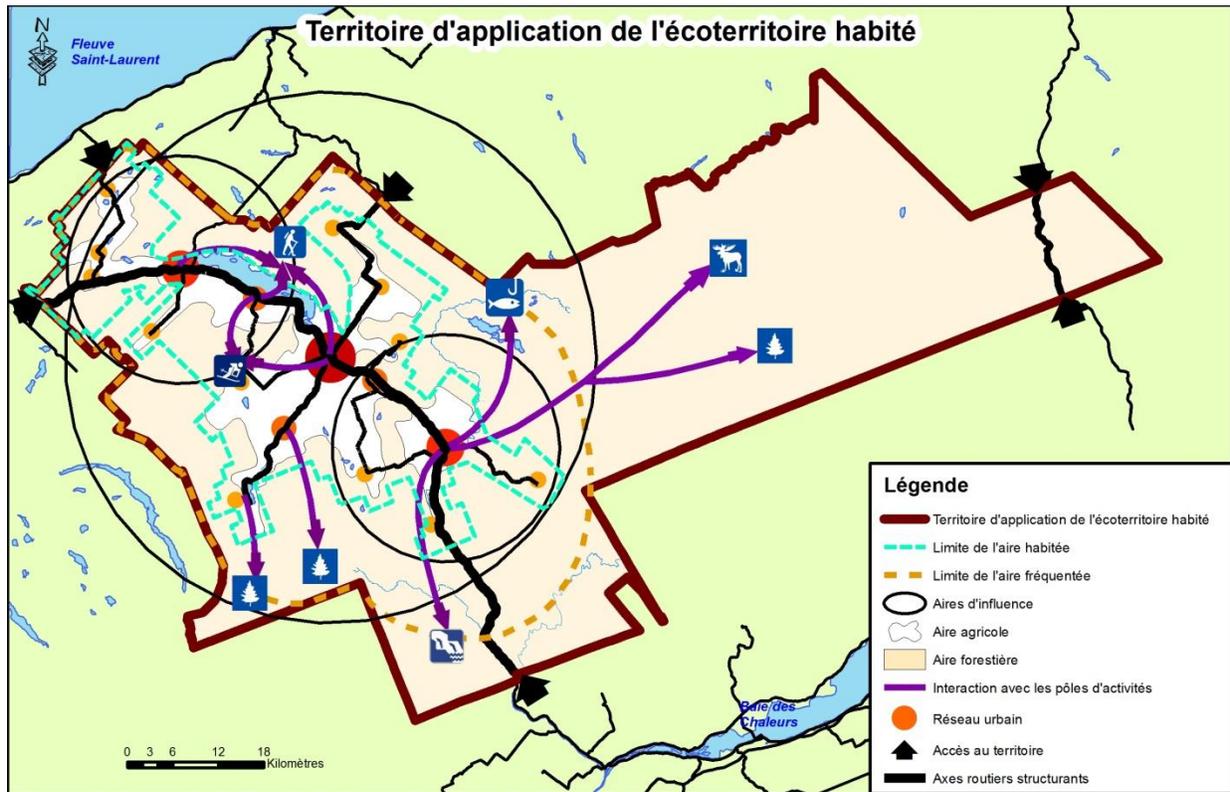
L'*Écoterritoire habité* privilégie les notions de prévention et de précaution qui peuvent empêcher la dégradation du cadre de vie. La conservation et la mise en valeur de la biodiversité exigent des pratiques d'aménagement du territoire et de gestion des ressources reposant sur une gestion intégrée respectant la capacité de support du milieu. La réduction des nuisances et des impacts environnementaux et paysagers par l'instauration de mesures d'atténuation ou d'élimination fait partie des préoccupations et des actions qui découlent de ce principe, tout comme la lutte aux changements climatiques (réduction des gaz à effet de serre, amélioration de l'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables).

## 4.3 Le territoire d'application

L'*Écoterritoire habité de La Matapédia* constitue un nouveau concept de développement essentiellement orienté vers la revitalisation et le développement durable du territoire matapédien et de la collectivité qui y habite. Une analyse globale a permis de définir un périmètre du territoire habité qui pourrait correspondre aux premiers abords à une première délimitation de l'*Écoterritoire habité*. Cette première délimitation correspond essentiellement à l'aire accessible, fréquentée, utilisée et exploitée par la population et les diverses organisations. Cette première délimitation repose sur des facteurs géographiques, environnementaux et socioculturels.

Toutefois, le périmètre retenu doit aussi prendre en compte des facteurs économiques (revenus fonciers reliés à l'exploitation des ressources naturelles) et géopolitiques (gouvernance relative à l'aménagement et au développement du territoire). Ces facteurs font en sorte que le périmètre retenu pour l'*Écoterritoire habité* inclut l'ensemble du territoire de la MRC de La Matapédia. Mentionnons enfin que des partenariats et des coopérations avec des territoires périphériques ainsi que des collaborations avec d'autres territoires à l'échelle de la région, à l'échelle nationale et même à l'échelle internationale sont possibles et peuvent influencer le territoire d'application de l'*Écoterritoire habité* (réf. Carte no.6 *L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Territoire d'application*).

Carte no.6 L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Territoire d'application



## 4.4 La gouvernance territoriale comme mode de coordination de l'Écoterritoire habité

La gouvernance constitue un enjeu majeur pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'Écoterritoire habité. Le projet repose, d'une part, sur le dynamisme et le potentiel des communautés locales dans une perspective de revitalisation à l'échelle matapédienne et, d'autre part, sur la volonté et la capacité des intervenants du milieu à se mobiliser autour d'un projet commun de développement. Toutefois, le contexte social, économique et politique nous porte à croire que la gouvernance actuelle doit être examinée et revue. Ce questionnement est d'autant plus nécessaire que les perspectives démographiques laissent entrevoir des impacts somme toute assez négatifs pour la communauté matapédienne. Les impacts prévisibles de ces bouleversements incitent à une réflexion portant sur la structure de gouvernance actuelle.

En réponse à ces défis, l'Écoterritoire habité propose la mise en place d'une gouvernance territoriale visant le renforcement de la concertation entre les institutions et les organisations matapédiennes, la mise en place d'une démocratie participative citoyenne et une réflexion sur l'organisation municipale actuelle. Ce nouveau mode de gouvernance, qui repose sur une approche ascendante, sera accompagné d'un processus continu d'information, de consultation et d'animation du milieu.

#### 4.4.1 L'approche « ascendante »

Le modèle de développement rural qu'est l'*Écoterritoire habité* propose une gouvernance territoriale basée sur une approche globale et intégrée dite « ascendante » :

« Bien qu'il faille stimuler chaque secteur de la vie économique et sociale, l'approche de planification [de l'*Écoterritoire habité*] ne saurait être sectorielle (en silo) : elle doit être globale et intégrée. L'approche globale implique de prendre en compte la réalité du territoire dans ses diverses composantes : environnementales et énergétiques, économiques, sociales, culturelles, politiques, etc. Cette approche entend explorer toutes les ressources existantes et potentielles du territoire.

L'approche globale invite les acteurs publics et privés, organisés en partenariat local, à concevoir un programme de développement pour leur territoire, de concert avec les populations et négocier globalement avec les pouvoirs publics, de niveau régional ou national, qui exercent des compétences sur le territoire »<sup>8</sup>

#### 4.4.2 La structure de gouvernance territoriale de l'*Écoterritoire habité*

En plus des activités d'animation, de consultation et d'animation du milieu qui favoriseront une démarche citoyenne participative, des mesures seront mises en place afin de renforcer la concertation à l'échelle matapédiennne, d'implanter « l'approche ascendante » et de permettre une plus large participation de la population, des institutions et organismes, des municipalités et de l'État au projet de territoire.

L'administration de l'*Écoterritoire habité* est assumée par la MRC de La Matapédia, en étroite collaboration avec le Centre local de développement (CLD) de La Matapédia, la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de La Matapédia et les divers partenaires du projet. Contrairement aux *Parcs naturels régionaux français*, dont le fonctionnement s'appuie sur une structure administrative très complexe, l'*Écoterritoire habité* entend plutôt maximiser l'utilisation des ressources en place à la MRC, au CLD et à la SADC, auxquelles peuvent s'ajouter au besoin des ressources humaines spécialisées dans certains domaines (communications, foresterie, environnement, etc.).

Dans la perspective d'une gouvernance territoriale renouvelée, la structuration et la mise en réseau des divers acteurs se traduit comme suit :

##### La Commission d'aménagement et de développement

La Commission d'aménagement et de développement est formée par la MRC de La Matapédia et agit auprès de cette dernière à titre consultatif. Représentative de la population, la commission est composée de quatre représentants de la MRC, d'intervenants des organismes de développement tels le CLD et la CADC et, enfin, de représentants des divers secteurs d'activités. Les principaux mandats de la commission sont les suivants :

- assurer un arrimage entre la vision 2007-2025 et le projet d'*Écoterritoire habité de La Matapédia*;
- soumettre des recommandations au Conseil de la MRC de La Matapédia dans le cadre de l'élaboration de l'*Écoterritoire habité*;

---

<sup>8</sup> Vachon, Bernard ; «Nouveau modèle de ruralité de la MRC de La Matapédia sur la base du concept d'*Écoterritoire habité* », Dossier argumentaire.MRC de La Matapédia. Août 2013 pp.23-24

- assumer un rôle consultatif et de concertation auprès des organismes et des citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet;
- susciter l'adhésion des organismes du milieu et des citoyens dans la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité* et;
- assurer le suivi du plan de développement durable qui est issu de l'*Écoterritoire habité* et, après évaluation, faire des recommandations auprès du Conseil de la MRC.

### Les comités sectoriels

Formés de représentants du milieu selon divers domaines d'activités, ces comités agissent à titre consultatif au nom de la Commission d'aménagement et de développement. Ils interviennent sur des sujets particuliers ou à des moments précis de la démarche pour expertiser certaines questions. Ces comités ont participé à l'élaboration du plan de développement durable de l'*Écoterritoire habité* et seront interpellés à nouveau dans la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*.

### Les autres comités ou organismes de concertation

D'autres organismes, tels le CLD ou la SADC de La Matapédia, l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche, ou certains comités consultatifs, seront appelés à jouer un rôle actif dans la réalisation du projet de territoire ou lors du suivi et du soutien de projets. Dans un autre ordre d'idées, l'ensemble des organismes ayant adhéré à la démarche sera interpellé de façon continue au cours de la mise en œuvre, de l'évaluation et du suivi de l'*Écoterritoire habité*.

### Les municipalités locales

En adhérant volontairement à l'*Écoterritoire habité*, les municipalités locales acceptent de respecter les règles, principes et contraintes négociées entre tous les partenaires du projet, à l'intégrer à même leurs diverses planifications et à le mettre en œuvre dans l'exercice des compétences et responsabilités qui leur sont propres. Les élus municipaux jouent un rôle central dans la détermination du projet d'*Écoterritoire habité* et sa mise en œuvre.

### Les comités locaux de développement durable

Les *Comités locaux de développement durable*, formés à partir des comités de développement locaux actuels, seront des partenaires de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*. Représentatifs des divers groupes de leur territoire (exemple : éducation, culture, loisirs, industrie, agriculture, etc.), ils s'assurent du développement durable dans leur milieu. Leurs interventions visent notamment à susciter l'émergence de projets pour le maintien et le développement de services de proximité et l'accessibilité aux divers équipements et services publics dans le cadre d'une démarche de qualité territoriale conforme aux objectifs et aux principes de l'*Écoterritoire habité*. L'implication des agents ruraux dans l'animation des comités locaux de développement durable et l'élaboration de projet est ainsi capitale.

### La MRC de La Matapédia

La MRC assure l'administration de l'*Écoterritoire habité*, et pour ce faire, devra compter à même son personnel une personne responsable de la coordination du développement durable et de la réalisation des diverses activités de l'*Écoterritoire habité*. Ce coordonnateur est en relation étroite avec les autres services de la MRC, la Commission d'aménagement et de développement, le CLD et la SADC ainsi que les organismes impliqués dans la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*.

La MRC, par le biais du coordonnateur de l'*Écoterritoire habité*, devra s'assurer de la mise en œuvre du plan de développement durable ainsi que de son évaluation et de son suivi. Le coordonnateur contribue à la mise en œuvre des diverses actions relevant de la responsabilité de la MRC et apporte à cette dernière un rôle conseil et technique.

Enfin, le personnel des divers services de la MRC ainsi que du CLD et de la SADC seront aussi mis à contribution dans la mise en œuvre du projet de territoire. De plus, la MRC de La Matapédia, au même titre que les municipalités locales, intégrera le projet d'*Écoterritoire habité* à même ses documents de planification.

### 4.4.3 Une réflexion sur la gouvernance municipale

Si l'*Écoterritoire habité* privilégie un mode de gouvernance territorial qui s'appuie sur la concertation des intervenants et la participation citoyenne, il convient toutefois de se questionner sur la capacité des organismes en place à relever les défis de la revitalisation. Certaines préoccupations d'ordres économique, social et politique laissent présager des impacts importants dans la collectivité matapédienne.

À titre d'exemple, une analyse sommaire des projections démographiques par tranches d'âges a été réalisée pour les municipalités matapédiennes de plus de 500 habitants pour la période 2009 à 2024. Les conclusions sont sans équivoques et inquiétantes : le nombre d'individus en âge de travailler (20 à 64 ans) est appelé à diminuer de 20% à 30% alors que le nombre d'individus retraités (65 et plus) devrait augmenter de 50% à 100%. De plus, la population totale devrait connaître une diminution de l'ordre de 5% à 10%. Quant au nombre de ménages à l'échelle du Québec, il sera en constante augmentation (733 000 ménages supplémentaires). Toutefois, les disparités régionales font en sorte que la diminution de la population est telle que, pour le Bas-Saint-Laurent, on verra le nombre de ménages diminuer dès 2029. Considérant que la MRC de La Matapédia possède un fort taux de dévitalisation comparativement à d'autres MRC du Bas-Saint-Laurent, la baisse anticipée des ménages à l'échelle régionale pourrait survenir plus tôt et être plus marquée.

Dans La Matapédia, ces quelques constats laissent entrevoir des impacts importants...

#### ...au niveau du cadre de vie

- Nombre grandissant de bâtiments délabrés ou abandonnés, conséquence d'une demande largement inférieure à l'offre en matière d'habitation unifamiliale isolée (vieillesse du groupe des 55 à 75 ans);
- désaffectation des bâtiments communautaires et institutionnels tels que les églises et les écoles.

#### ... au niveau économique

- Fermetures d'entreprises et de commerces causées par une pénurie de travailleurs qualifiés et par le rétrécissement du bassin de consommateurs;
- écroulement de l'industrie de la construction et baisse de la valeur des propriétés dus à la diminution du nombre de ménages;
- exode prévisible des propriétaires fonciers qui souhaiteront se départir de leur propriété avant que ces dernières ne subissent une baisse de valeur importante;

#### ... au niveau social

- Problèmes de relève dans les organisations (municipales, sociales, communautaires, culturelles, etc.) entraînant un désengagement;
- dégradation de la vie sociale et communautaire;
- pression importante sur le réseau de la santé, due principalement au vieillissement de la population;
- diminution constante du nombre de jeunes dans les institutions d'enseignement;

- mise en péril de certains services (publics, gouvernementaux, de proximité).

#### ... au niveau municipal

- Diminution de la valeur foncière des municipalités qui aura pour conséquence une pression accrue sur les contribuables. Cette situation est particulièrement problématique, considérant la capacité de payer limitée des citoyens, les situations financières difficiles des municipalités et les importants besoins d'investissements en infrastructure;
- difficultés grandissantes des municipalités à offrir les mêmes services dues à la baisse de revenus associée à la diminution de l'évaluation foncière et du nombre de contribuables;
- difficultés de recrutement de personnel;
- etc...

Ces défis concernent l'ensemble des Matapédiens. L'*Écoterritoire habité* implique un nécessaire regroupement des forces vives de La Matapédia, et en particulier celles du milieu municipal, dans le cadre d'une solidarité et d'une coopération renouvelée. La réussite de ce projet de collectivité exige de nouvelles alliances territoriales, de nouveaux modes de partage, de coopération et de mises en commun entre les communautés visant à créer une synergie susceptible de revitaliser de façon durable La Matapédia et d'optimiser les ressources du milieu.

Les municipalités matapédiennes sont engagées depuis plusieurs années dans une démarche visant la mise en commun de certains services ou activités. Elles sont même devenues, à maints égards, un exemple à ce chapitre. Toutefois, si d'autres mises en commun sont encore possibles, il y a lieu de s'interroger sur les limites de ces mises en commun. Par exemple, la capacité de certaines municipalités d'offrir les services de base est de plus en plus difficile et, dans certains cas, parfois la limite est atteinte.

Divers scénarios sont envisageables afin de contrer le phénomène de dévitalisation de La Matapédia : partage de biens et services entre diverses municipalités, desserte par une municipalité ou partage régional. Cette coopération inter-municipale, déjà existante dans certains cas, permettrait notamment :

- de partager les coûts de services, d'équipements ou d'infrastructures dispendieux, d'éviter leur duplication et de réduire les coûts;
- d'offrir des services de qualité que les municipalités individuellement ne pourraient se permettre;
- d'atteindre un degré d'utilisation suffisant pour rentabiliser un équipement et assurer son développement et;
- d'assurer un développement harmonieux du territoire matapédien basé sur la mise en valeur des potentiels de celui-ci.

L'ampleur des défis qui attendent la communauté matapédiennne et la cohésion politique qu'implique la mise en œuvre du projet d'*Écoterritoire habité* interpellent une importante réflexion du monde municipal et sur son mode de gouvernance. Cette réflexion repose sur un processus décisionnel objectif et participatif qui repose sur des valeurs telles :

- la proactivité, qui permet d'agir en amont des évolutions à venir afin d'en réduire les impacts;
- le respect du dynamisme local, des identités et du plein potentiel de chacune des parties du territoire de la MRC;
- l'honnêteté et l'ouverture d'esprit;
- le respect et l'harmonie dans les échanges;
- l'objectivité et la recherche de solution;
- la consultation et la participation citoyenne;
- un partage équitable des responsabilités aux niveaux local et régional.

En respect des valeurs ci-haut et des principes véhiculés, le projet d'*Écoterritoire habité* propose donc un processus de réflexion sur la gouvernance municipale débutant par la mise en place d'une table de concertation sur la gouvernance municipale et comportant la réalisation d'une étude sur le sujet, l'appropriation par les élus municipaux des résultats de l'étude, la consultation de la population et le choix par les élus municipaux du mode de gouvernance à privilégier et ainsi que sa mise en place.

La réalisation d'une réflexion sur la gouvernance municipale pose un défi énorme de concertation, de confiance et de solidarité régionale. Il s'agit toutefois des conditions essentielles à la réussite d'une telle démarche. Les élus municipaux, qui en sont les acteurs principaux, ont maintes fois démontré par le passé leur volonté et leur capacité à travailler de concert pour le bénéfice de la communauté matapédienne. La réalisation de l'*Écoterritoire habité* en est un exemple. Audacieux mais nécessaire, cet exercice sur la gouvernance municipale constitue une suite logique des efforts antérieurs qui ne peut qu'élargir l'horizon des solutions possibles afin d'assurer le développement de La Matapédia.

## 4.5 Les communications

### 4.5.1 Les activités de communication et de promotion

La communication occupera une place de premier plan dans la concrétisation de l'*Écoterritoire habité*. La MRC et ses partenaires auront un rôle déterminant à jouer dans ce domaine. Des moyens de communication et de diffusion seront utilisés afin de favoriser la diffusion de l'information et de susciter des échanges réguliers avec la population. La mise en ligne d'un site internet de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*, la publication d'infolettres et l'utilisation appropriée des médias sociaux en sont des exemples. Les médias électroniques et écrits seront aussi utilisés stratégiquement, notamment lors d'événements spéciaux ou d'activités particulières telles des consultations publiques, des rencontres d'information ou des appels de projets.

On assurera aussi la promotion du territoire matapédien, de ses produits et de ses ressources et mettra à l'avant-plan son rôle de pionnier dans la mise en place d'un nouveau modèle de ruralité. À titre d'exemple, l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* veillera à constituer un réseau d'« ambassadeurs » composé de personnalités publiques qui fréquentent La Matapédia ou qui en sont originaires et qui ont développé une relation particulière avec notre territoire et sa population. Ces ambassadeurs pourraient promouvoir l'*Écoterritoire habité*, ses missions et ses projets.

Le développement d'une image distinctive et propre à l'*Écoterritoire habité* reposant sur une identité forte, des valeurs communes, l'authenticité de sa culture, la qualité de son environnement et la volonté de prise en main de son développement pourrait servir de carte de visite pour La Matapédia et devenir un facteur important d'attractivité du territoire pour maintenir des résidents ou attirer une nouvelle population.

Des activités de coopération et d'échanges avec d'autres territoires sont aussi à prévoir. L'*Écoterritoire habité* peut effectivement répondre à des enjeux dans d'autres régions du Québec ou ailleurs à l'échelle nationale et internationale. À l'inverse, le projet matapédien peut aussi s'inspirer d'expériences étrangères de développement rural. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'autant d'opportunités de faire rayonner l'*Écoterritoire habité* à l'extérieur de La Matapédia et de la positionner comme modèle de développement rural durable.

## 4.5.2 Les activités d'animation

L'implication et la participation de la population dans la concrétisation de l'*Écoterritoire habité* supposent la réalisation d'interventions favorisant les échanges et la consolidation du sentiment d'appartenance à La Matapédia. Ces interventions pourraient prendre diverses formes telles :

- des rencontres publiques d'information et de consultation (états généraux) qui auront lieu tous les quatre ans et qui permettraient de dresser un bilan par phase de la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*;
- des conférences-débats autour de sujets particuliers;
- la tenue annuellement d'une *Journée de La Matapédia*, événement festif et convivial mettant en valeur les patrimoines et la culture matapédienne ;
- la mise en place d'une *Maison de L'Écoterritoire habité de La Matapédia*.

### La *Maison de L'Écoterritoire habité de La Matapédia* : Un outil d'animation et de mobilisation de premier plan

La *Maison de L'Écoterritoire habité* est un lieu clé d'animation, d'information et de promotion favorisant la mobilisation de la population et des intervenants autour du projet de territoire. Lieu emblématique et accessible à toute la population, il pourra diffuser des informations sur les activités de l'*Écoterritoire habité*. S'y dérouleront des événements (débats, forums, conférences, rencontres, etc.) ouverts au grand public et où seront mis à l'avant-plan les démarches et les projets issus de l'*Écoterritoire habité*. Ce lieu vise aussi à mieux faire connaître les divers aspects de La Matapédia et ses objectifs de développement durable. On pourra y retrouver des expositions portant sur divers thèmes, des ateliers, des diaporamas, des bornes interactives ainsi qu'un centre de documentation.

## 4.5.3 Les activités d'éducation et de sensibilisation

L'éducation et la sensibilisation seront essentielles à l'acquisition de nouveaux comportements en relation avec le développement durable (pratiques écoresponsables). Des actions de formation seront menées auprès de divers publics, et plus particulièrement auprès des jeunes, en vue de développer l'éco-citoyenneté<sup>9</sup>. Ces activités pourront prendre diverses formes telles :

- des activités de pleine nature : randonnées dans des sentiers d'interprétation, activités de découverte, randonnées guidées, élaboration de règles et de code d'éthique et de bon comportement pour les activités de pleine nature, etc.;
- des sorties guidées portant sur des thèmes particuliers reliés aux patrimoines matapédiens;
- des activités éducatives pour les jeunes et la clientèle scolaire.

---

<sup>9</sup> Éco-citoyenneté : Comportement individuel ou collectif consistant à observer les principes et les règles destinés à préserver l'environnement.

## 4.6 La marque « *Écoterritoire habité de La Matapédia* » : un engagement de qualité

L'une des missions importantes de l'*Écoterritoire habité* vise à valoriser les productions, les activités et les savoir-faire matapédiens qui répondent à des critères de développement durable. À l'image des Parcs naturels régionaux français, le projet prévoit l'attribution de la marque *Écoterritoire habité de La Matapédia*, qui est composée d'un emblème figuratif et d'une dénomination qui est propre à son territoire. La marque vise à offrir une plus-value au territoire ainsi qu'à ses produits et ses services en les qualifiant. La marque devient ainsi un outil de développement territorial important dans le cadre du développement durable mettant en valeur les spécificités de La Matapédia tout en contribuant à renforcer son identité et à maintenir et développer des filières artisanales

La mise en forme des divers éléments composant la marque est déterminée par une charte graphique où le nom ainsi que le symbole sont spécifiques à l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*. La marque est composée de sphères illustrant les trois composantes du développement durable. L'*Écoterritoire de La Matapédia* se veut un ensemble organisé où se rencontrent les sphères économiques (bleu), culturelles (rouge) et environnementales (vert). La superposition de ces trois sphères forme une masse blanche où La Matapédia est mise en scène par son décor de vallées et de rivières. Par son allure de sceau d'excellence, cet emblème figuratif vient valoriser la fierté et soutenir le sentiment d'appartenance<sup>10</sup>.



**L'Écoterritoire  
habité de  
LA MATAPÉDIA**

La marque *Écoterritoire habité de La Matapédia* fait l'objet d'un enregistrement à titre de marque de commerce auprès de l'*Office de propriété intellectuelle du Canada* et permettra à la MRC de La Matapédia d'identifier son territoire et de mettre en valeur les diverses activités, services et savoir-faire des intervenants du territoire. La MRC sera garant de l'utilisation de la marque et en deviendra la gestionnaire.

La marque sera utilisée pour des fins précises telles :

- L'identification du territoire et d'équipements spécifiques (signalétique, circuits de découverte, signalisation routière et touristique en accord avec le ministère des Transports du Québec, etc.);
- Pour ses besoins en tant qu'institution : identification des communications, identification des actions;
- Comme outil de valorisation de certains produits, activités, services ou savoir-faire de son territoire : lorsque ceux-ci sont conformes avec les objectifs de l'*Écoterritoire habité* et qu'ils rencontrent certains critères.

Les produits, services ou savoir-faire qui désirent bénéficier de la marque doivent répondre à des normes et des critères dont, notamment, ceux reliés :

- au territoire : ils doivent contribuer au développement de l'*Écoterritoire habité* et participer à la construction de son identité;

<sup>10</sup> Normes graphiques identification visuelle *Écoterritoire habité de La Matapédia*, février 2014, Audace Communication.

- à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement : ils doivent contribuer au respect de l'environnement, à une meilleure intégration paysagère et à une gestion améliorée de l'espace;
- à la dimension humaine : les produits, services et savoir-faire sont ancrés dans le territoire et ils sont en lien avec les divers patrimoines matapédiens. Ils sont réalisés de façon artisanale et ils sont liés à des savoir-faire.

La marque attribuée à ces produits, services ou savoir-faire ne constitue pas nécessairement un sigle de qualité ou une certification environnementale au même titre que certains labels, (FSC, produits bio, etc.). D'autre part, l'adhésion d'une organisation au projet d'*Écoterritoire habité* ne peut se subjuguer au droit d'utiliser la marque pour diverses fins. Effectivement, les produits, services ou savoir-faire devront répondre à un guide d'utilisation de la marque ou à des cahiers de charges qui seront définis en fonction des produits et des services. Des mécanismes de contrôle seront établis par la MRC.

Certains produits, services ou savoir-faire pourraient se voir retirer la marque dans la mesure où ils ne répondent plus aux critères énoncés dans le guide d'utilisation. Toutefois, la gestion de la marque *Écoterritoire habité de La Matapédia* prévoira un accompagnement des acteurs bénéficiant de la marque.

## **Partie 5**

# **Le plan de développement durable de *l'Écoterritoire habité de La Matapédia***

Le plan de développement durable de l'Écoterritoire habité comprend les scénarios de développement et les projets de mise en œuvre, son financement ainsi que les impacts économiques, sociaux et environnementaux.

## 5.1 Les scénarios de développement

Les scénarios de développement de l'Écoterritoire habité ont été établis en regard des forces et des potentiels du territoire. Ils tiennent compte de la réalité socioéconomique et des particularités biophysiques de chacune des parties de La Matapédia. En ce sens, les scénarios de développement font abstraction du découpage administratif municipal pour favoriser une approche intégrée visant le développement du plein potentiel des divers secteurs d'activités. La mise en œuvre des projets issus des scénarios de développement fait appel à un mode de gouvernance reposant sur la concertation et l'établissement des partenariats à l'échelle locale, supra-locale et régionale.

### 5.1.1 Scénario 1 : Le tourisme durable

#### Constat

- 72 entreprises génèrent 584 emplois. Trop peu par rapport au potentiel touristique de La Matapédia.
- Activités touristiques concurrentielles à l'échelle du Québec :
  - chasse et pêche.
  - sports de glisse au Parc régional de Val-d'Irène.
  - festivals et événements (festival quad, fête des guitares, Artquimédia, Aqua-Neige, Fort Causap, super concert, etc.
  - sentiers de randonnées (quad, motoneige, SIA, Route verte, ski de randonnée et vélo).
- La signature touristique de La Matapédia est 
- Disparition progressive de La Matapédia de la carte touristique de la Gaspésie.
- Manque de ressources pour le développement de potentiels touristiques tels les parcs régionaux, le SIA, les lacs et rivières, les activités de pêche et de chasse qui pourraient servir de leviers pour augmenter la valeur de l'expérience touristique matapédiennne.
- Difficultés de concertation: peu de fonds, peu de personnel, chacun est en situation de survie.
- Le CLD de La Matapédia joue un rôle important au niveau de la promotion touristique, notamment par la production d'un guide vacances annuel et du maintien d'un site Web.

#### Objectifs spécifiques

- Redéfinir et restructurer l'expérience touristique de La Matapédia dans une perspective de développement durable;
- positionner l'Écoterritoire habité de La Matapédia au sein de l'ATR Gaspésie comme destination touristique distinctive;
- structurer et développer l'offre touristique en misant sur les particularités territoriales (montagne, lac, rivière, faune, paysage, etc.), culturelles (patrimoine, arts, etc.) et climatiques de La Matapédia;
- améliorer la qualité des services récréotouristiques (infrastructures, hébergement, restauration, etc.).

## Action 1 : Un office du tourisme responsable de la structuration et de la commercialisation de l'offre touristique

### Organisme responsable

SADC de La Matapédia

### Description

L'industrie touristique est hautement fragmentée en un système complexe d'acteurs dont les actions sont fortement indépendantes. Le principal défi auquel fait face l'industrie du tourisme réside dans la coordination des actions et de coopération des acteurs afin d'offrir une expérience touristique de qualité, mieux servir la clientèle et assurer une promotion efficace dans un marché concurrentiel.

La création d'un office du tourisme assure la concertation des différents acteurs dans le but de mener à bien des projets de partenariat. Il a pour mission d'assurer le leadership des actions de développement et la promotion de La Matapédia comme destination touristique. Il regroupe un réseau de partenaires soucieux d'offrir des expériences de qualité et de les promouvoir dans un esprit de tourisme durable.

Œuvrant au sein de la *Maison de l'Écoterritoire habité de La Matapédia*, l'Office du tourisme intervient dans les quatre champs d'intervention suivants :

#### **Soutenir l'offre touristique**

- Organiser l'offre et développer une programmation regroupant des produits d'appels et/ou activités mémorables et appréciées;
- supporter les gestionnaires-bénévoles des organisations qui offrent des produits d'appels ou des événements majeurs (congrès, événements sportifs, etc.);
- apporter un support « organisationnel » à la destination (accompagner les intervenants) afin que chacun des acteurs ait un impact positif dans la chaîne des services aux touristes;
- participer à la gestion des connaissances, à la veille et à la compréhension de la demande (indicateurs sur la demande) et assurer un suivi des tendances (indicateurs sur l'offre).

#### **Commercialiser l'offre touristique**

- Définir et valoriser l'identité touristique de La Matapédia sur le circuit touristique de la Gaspésie;
- promouvoir la destination « Matapédia » en valorisant son image touristique « marque »;
- forfaitiser l'offre/programmation;
- développer une culture du web en favorisant l'autonomie des intervenants dans l'utilisation des nouvelles technologies;
- accueillir et informer les visiteurs. Ce rôle sera assumé de manière complémentaire aux rôles et responsabilités des lieux de renseignements touristiques présents sur le territoire de La Matapédia.

#### **Assurer la qualité de l'offre :**

- Développer une culture et des pratiques de tourisme durable;
- développer une culture de la qualité : marque, label.

#### **Les champs d'intervention communs :**

- Concerter et mettre en réseau les intervenants touristiques et faire prendre conscience aux acteurs impliqués de leur interdépendance;
- défendre les intérêts des membres;

- former et perfectionner les membres.

### La mise en œuvre

- Constituer l'Office du tourisme en organisme à but non lucratif (OBNL). Le pouvoir résidera dans son assemblée générale et la gestion sera partagée entre la direction générale et le conseil d'administration. Ce dernier sera composé de représentants d'entreprises touristiques et d'organismes publics tels que MRC, CLD, SADC ou autres. Le modèle de gouvernance de l'Office du tourisme devra favoriser l'autonomie dans la prise de décision;
- mettre en place une structure organisationnelle de l'Office du tourisme comprenant deux ressources permanentes. Les tâches de ces personnes seront définies en fonction des principaux rôles de l'Office du tourisme. Des postes saisonniers pourront également s'ajouter en fonction des besoins;
- aménager les locaux de l'Office du tourisme dans la maison de l'*Écoterritoire habité*;
- recruter des membres composant l'OBNL soit, des représentants d'entreprises, de clubs/adeptes et de bénévoles œuvrant en tourisme ainsi que des représentants municipaux et d'organismes publics.

### Les indicateurs de performance

- Taux d'augmentation de la fréquentation touristique;
- nombre de nouveaux emplois créés;
- contribution du tourisme à la revitalisation des communautés;
- qualité de l'expérience vécue par les touristes;
- maintien de la qualité de l'environnement humain et naturel.

### Coût

200 000 \$ annuellement

## Action 2 : Un réseau d'accueil et d'information touristique

### Organismes responsables

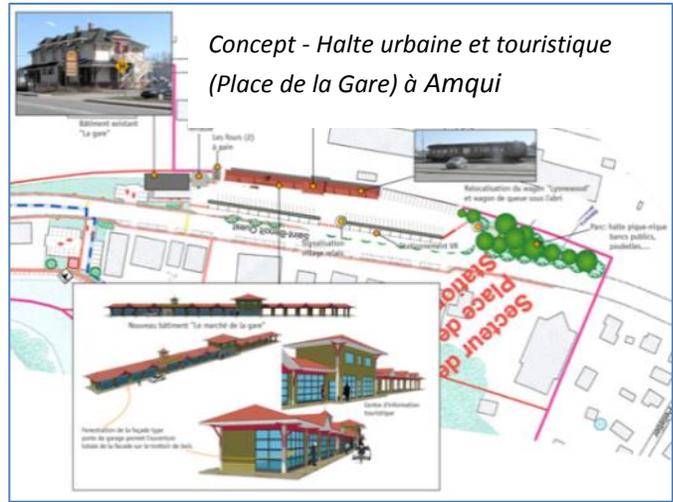
- Ville d'Amqui
- Ville de Causapscal
- Municipalité de Sayabec
- MRC de La Matapédia

### Description

Dans le cadre d'une stratégie visant à intercepter les visiteurs et les touristes de passage et à les diriger sur le territoire et ainsi faire de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* un lieu de découverte, de séjour et de destination plutôt qu'un simple lieu de passage, il y a lieu de consolider et de moderniser le réseau en fonction des objectifs d'accueil et d'information des touristes. Pour ce faire, le réseau d'accueil et d'information touristique se décline en quatre lieux distincts répartis sur la route 132 séparés de plus ou moins 15 kilomètres (réf. Carte 7. L'*Écoterritoire habité de La Matapédia* : Concept touristique).

### ***Le Village-relais***

Accrédité Village-relais par le ministère des Transports du Québec (MTQ), la Ville d'Amqui offre aux touristes une diversité de services et un lieu d'arrêt agréable et sécuritaire. Un projet d'aménagement d'une halte urbaine et touristique (Place de la Gare) répondant aux exigences du programme de reconnaissance Village-relais du MTQ est actuellement sur la table à dessin. La Place de la Gare prévoit notamment la relocalisation du bureau d'accueil touristique d'Amqui, un marché public et un secteur patrimonial sur la thématique ferroviaire. La mission et le mode de fonctionnement du bureau d'accueil touristique devra être renouvelé de manière à intégrer les récentes avancées technologiques et aller au-delà de ce que le touriste peut observer sur le web.



### ***Le bureau d'accueil touristique de Causapschal***

Situé sur la route 132 au cœur de la Ville de Causapschal, le bureau d'accueil touristique profite de la proximité de lieux touristiques majeurs (site historique Matamajaw, maison du docteur Joseph-Frenette et fosse à saumon sur la rivière Matapédia) qui contribuent à agrémenter la visite des touristes en ce lieu. Ce bureau d'accueil touristique continue d'offrir les services d'accueil et d'information à la clientèle et d'assurer la promotion des lieux d'intérêt, des produits et des services favorisant la consommation du produit touristique matapédien. Au même titre que celui d'Amqui, il devra être modernisé selon les nouvelles technologies d'information afin de donner aux touristes un réel avant-goût de la destination qui va au-delà de ce qui est déjà disponible sur le web.

### ***Le relais d'information touristique de Sayabec***

La Corporation de la Gare patrimoniale de Sayabec travaille depuis plusieurs années à l'établissement d'un centre d'interprétation du patrimoine et de l'histoire de Sayabec, doublé d'un centre municipal d'accueil touristique. Dans le même ordre d'idées, le scénario de développement propose qu'une portion de la gare patrimoniale de Sayabec soit aménagée en relais d'information touristique. Il s'agit d'un mode alternatif d'accueil et d'information touristique qui ne nécessite pas de personnel sur place.

### ***Le relais d'information touristique de Routhierville***

De concert avec le MTQ, le belvédère situé sur la route 132 à Routhierville sera transformé pour mettre en valeur l'entrée Est de l'Écoterritoire habité, accommoder les usagers de la route et informer les touristes sur les multiples attraits régionaux. Selon le *Plan d'aménagement de la halte routière de Routhierville* élaboré par la MRC de La Matapédia, l'information touristique sera diffusée à partir de panneaux d'information et ne nécessite pas de personnel sur place.



### La mise en œuvre

- Construction de la Place de la Gare et relocalisation et modernisation du bureau d'accueil touristique d'Amqui;
- modernisation du bureau d'accueil touristique de Causapscal;
- aménagement du relais d'information touristique de Sayabec;
- aménagement du relais d'information touristique à Routhierville.

### Les indicateurs de performance

- Taux de fréquentation des bureaux d'information touristique;
- nombre d'activités d'information touristique offertes;
- évolution de l'achalandage touristique dans les sites, attraits, activités ou événements touristiques.

### Coût

1 675 000 \$

- |   |             |
|---|-------------|
| - Place de la Gare d'Amqui :                        | 1 300 000\$ |
| - Bureau d'accueil touristique de Causapscal :      | 50 000\$    |
| - Relais d'information touristique de Sayabec :     | 50 000\$    |
| - Halte d'information touristique à Routhierville : | 275 000\$   |

## Action 3 : La structuration de l'offre touristique

La Matapédia présente une topographie singulière marquée par une succession de monts, de collines et de larges plateaux. La large vallée façonnée à travers les collines par la rivière Matapédia demeure toutefois l'élément naturel le plus distinctif du territoire. La forêt omniprésente, les lacs poissonneux et les majestueuses rivières à saumon de renommée internationale ont contribué à fidéliser une clientèle de pêcheurs et de chasseurs au fil des années.

Cependant, les activités et les attraits qui ont comme support la nature ne sont pas des produits touristiques en soi. Ces prestations qui composent l'offre touristique doivent être définies et organisées en produit touristique de qualité avant de pouvoir être commercialisées, réservées, consommées et partagées.

Le scénario de développement touristique propose la structuration de l'offre en produits touristiques d'appel selon des pôles récréotouristiques. Chaque pôle est reconnu pour la richesse de son environnement et constitue un lieu attractif pour le développement du tourisme. Les quatre pôles récréotouristiques les plus significatifs pour La Matapédia sont : le lac, la montagne, la rivière et les plateaux (*réf. Carte 7. L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Concept touristique*).

### Le lac

Le lac Matapédia est le véritable icône de l'Écoterritoire habité. Il couvre une superficie de 37 km<sup>2</sup>, s'étend sur une longueur de 18 km et est entouré de trois municipalités et d'un territoire non municipalisé (Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia).

L'attrait du lac pour la pêche et les activités nautiques est indéniable. Toutefois, le potentiel de développement récréotouristique du lac et du parc régional qui le borde demeure sous-exploité. Le concept de développement

propose deux interventions visant l'utilisation du plein potentiel du lac Matapédia et du Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia.

### Intervention 1 : Développement d'activités nautiques sur le lac Matapédia à partir de la marina de Val-Brillant

#### Description

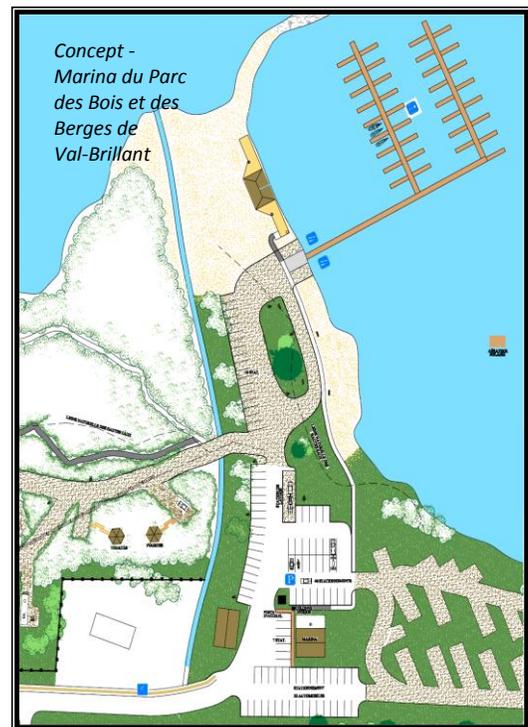
Attrait touristique important de La Matapédia, la marina de Val-Brillant et les activités nautiques et complémentaires que l'on y retrouve occupent une place importante dans l'offre touristique de La Matapédia. Afin d'optimiser cet équipement et de favoriser le développement des activités nautiques sur le lac Matapédia, il y a lieu d'apporter diverses améliorations à la marina de Val-Brillant, notamment en vue d'augmenter sa capacité d'accueil et son accessibilité. Il serait pertinent que ces réaménagements soient complétés par des actions visant le développement d'activités nautiques à faible impact environnemental, et plus particulièrement les activités nautiques reliées à la voile. La création d'un club nautique pourrait contribuer au développement des activités nautiques sur le lac et, conséquemment, à positionner le lac Matapédia comme produit d'appel majeur pour les amateurs de ce sport.

Située au cœur de l'écoumène matapédien et accessible par le principal axe routier emprunté par les vacanciers et les villégiateurs (route 132), la marina de Val-Brillant est la principale porte d'entrée des bateaux sur le lac Matapédia et lui assure un achalandage intéressant. La programmation d'activités sur le lac (régates, compétitions, sorties d'initiation, etc.) et la création d'une école de voile sont des voies à explorer pour agrémenter les activités offertes. Les aménagements proposés pourraient également contribuer à la rétention des visiteurs non-initiés par la mise en place d'équipements pour le grand public, notamment par des installations riveraines telles que quai-terrasse, promenade ou autre.

#### La mise en œuvre

- la réorganisation des aires de circulation et de stationnement;
- l'aménagement d'une station de lavage des bateaux;
- la restauration de la rampe de mise à l'eau;
- le réaménagement de la marina par l'installation de nouveaux quais flottants;
- la construction d'un quai-terrasse avec pergola, près de la marina;
- divers aménagements paysagers, d'éclairage et équipements de parcs;
- restauration du bâtiment d'accueil.

Enfin, la création d'un club nautique de voile en organisme à but non lucratif, pourra être évaluée. Une étude de faisabilité permettra d'établir les besoins, le marché, la structure administrative de l'organisme et les ententes et alliances possibles avec les structures en place.



### Les indicateurs de performance

- Taux de fréquentation de la marina (bateaux) et du lac Matapédia;
- le développement d'activités nautiques, et plus particulièrement des activités nautiques reliées à la voile.

### Coût

807 000 \$

- Étude de faisabilité d'un club nautique : 25 000 \$
- Aménagements, équipements, infrastructures : 532 000 \$
- Mise à niveau du bâtiment d'accueil : 250 000 \$

## Intervention 2 : Mise en place d'une structure de gestion et développement du Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia

### Description

Le territoire relativement bien conservé de la Seigneurie du Lac Matapédia, son accessibilité à partir de la route 132 par Sayabec et Amqui ou directement par voie d'eau à partir du lac Matapédia, confèrent au parc régional des opportunités de développement touristique des plus intéressantes. Afin de poursuivre et d'améliorer sa mise en valeur, il serait pertinent de développer une thématique distinctive, authentique, en accord avec les principes du tourisme durable et susceptible d'orienter son développement et d'augmenter son attractivité.



La nature qui s'exprime à travers le lac et ses îles, les montagnes, les paysages, la faune et la flore, demeure le principal élément de l'offre touristique du parc régional. Mieux structuré, l'offre touristique se décline en une multitude d'activités qui constitueront un produit d'appel pour les amateurs de plein air : plages, sports nautiques, multiples possibilités de randonnées, parcours d'aventure (géocaching, d'arbre en arbre) ou d'interprétation (archéologie), chasse et pêche, camping sauvage et villégiature.

La riche histoire de ce territoire peut également contribuer à agrémenter le séjour du visiteur dans le parc régional. La toponymie des lieux et certains aménagements d'interprétation pourront contribuer à faire vivre au visiteur une expérience sensorielle en lien avec la présence amérindienne, le régime seigneurial de la Nouvelle-France, l'exploitation forestière par les Fenderson, Jules A. Brillant et Eustache Soucy.

La structuration d'activités, un programme d'animation et une stratégie promotionnelle permettront de positionner le Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia comme pôle récréatif important dans l'échiquier touristique de l'*Écoterritoire habité*.

Le scénario de développement propose un nouveau mode de gestion du parc régional. La mise en place d'une nouvelle structure de gestion novatrice et rassembleuse telle une coopérative de solidarité, semble une voie à privilégier (ex. coopérative de solidarité du Bras-du-Nord). Ce type de gestion favorise une participation des membres de la coopérative qui partagent en commun l'objectif d'assurer une saine gestion tout en permettant l'appropriation du développement touristique par le milieu. D'autres formes de gestion en partenariat pourront également être analysées.

Dans la perspective d'un tel développement, il devient essentiel d'améliorer notamment la capacité d'accueil et de services du parc régional. Considérant la position stratégique et la situation précaire du Camp Sable Chaud, l'aménagement ou la transformation de cet équipement en centre d'accueil et de services du parc régional pourrait représenter l'élément-clé qui fait actuellement défaut. Le centre d'accueil et de services abrite le personnel et les équipements du parc. C'est aussi le lieu d'accueil et d'information pour les personnes qui pourront visiter une exposition sur l'histoire culturelle et l'évolution naturelle du parc, obtenir des renseignements sur les randonnées, s'inscrire aux activités animées ou louer des équipements (vélos, kayak, etc.). Le maintien des activités actuellement offertes au Camp Sable Chaud (colonie de vacances, tir à l'arc, ski de fonds, etc.) sera possible en considérant des ententes d'utilisation de locaux et d'espace-terrain avec le nouveau gestionnaire du parc régional.

#### La mise en œuvre

- Structuration de l'organisme de gestion;
- élaborer un concept de gestion, d'aménagement et de développement du parc régional;
- acquisition du camp Sable Chaud et transformation en centre d'accueil et de services;
- réalisation des aménagements, équipements et infrastructures reliés à l'animation, aux activités du parc et à la promotion;

#### Les indicateurs de performance

- L'efficacité de la nouvelle structure de gestion du parc;
- l'augmentation des activités offertes;
- l'attractivité du parc régional et la hausse de la fréquentation;
- la création d'emplois.

#### Coût

3 000 000 \$

## La montagne

### Intervention 3 : Élargir l'offre d'activités du Parc régional Val-d'Irène

#### Description

Le massif montagneux des monts Notre-Dame, dont les points les plus élevés culminent autour de 800 mètres d'altitude, se retrouvent à l'extrémité ouest du territoire, près de la municipalité de Sainte-Irène. C'est une barrière climatique naturelle déviant les masses d'air en altitude et occasionnant d'abondantes précipitations de neige en hiver.

L'attraction principale du massif montagneux est le Parc régional Val-d'Irène; une station de ski comportant 26 pistes pour tous les niveaux et à tous les types de glisse. Propriété de la MRC de La Matapédia, le parc régional est dirigé par la *Corporation de gestion du Parc Régional de Val-d'Irène* selon les termes d'une convention avec la MRC. Le parc régional est situé à quelques minutes de la route 132 et très facilement accessible via deux routes collectrices.

D'importantes améliorations (près de 8 M\$) ont récemment été apportées à la station de ski soit, la reconstruction du chalet principal, la construction de chalets d'hébergement, de nouvelles remontées mécaniques, l'acquisition d'une nouvelle dameuse et des infrastructures sanitaires.

Dans le but de varier l'offre d'activités et de rentabiliser les équipements et les infrastructures, il y aurait lieu d'élargir l'offre d'activités et ceci sur une période annuelle. La construction récente d'un nouveau bâtiment d'accueil (chalet principal) offre la possibilité d'augmenter la gamme de services et d'activités. Le mont Saint-Pierre, situé à proximité, présente un fort potentiel de développement complémentaire à la station de ski Val-d'Irène en raison des conditions d'enneigement exceptionnelles que l'on y retrouve. Des activités hivernales complémentaires à l'offre actuelle, tel le ski nordique, la randonnée alpine à raquette, le télémark et le surf des neiges contribueraient à diversifier l'offre d'activités récréatives du parc régional et, possiblement, à rallonger la durée du séjour des skieurs.

Avec ses nouvelles installations (chalet principal et hébergement) le Parc régional de Val-d'Irène peut se positionner dans l'offre régionale d'espace pour des petits congrès, banquets et réunions diverses. Pour agrémenter le séjour des visiteurs, le mont Saint-Pierre offre un bon potentiel pour les activités de vélo de montagne, de randonnée pédestre, de camping sauvage, de l'hébergement en yourte ou tipi.

La structuration de nouvelles activités de congrès et le développement d'activités touristiques complémentaires au mont Saint-Pierre contribueront au renforcement du produit « nature » du parc comme pôle récréatif hivernal et, de plus en plus, comme station récréotouristique quatre saisons.

#### La mise en œuvre

- Acquisition d'équipements pour la tenue de congrès;
- Élaboration d'un concept d'aménagement et de développement du mont Saint-Pierre;
- Réalisation des aménagements, équipements et infrastructures reliés à l'animation, aux activités du parc et à la promotion;

#### Les indicateurs de performance

- Nombre de nouvelles activités offertes et d'équipements réalisés;
- Nombre d'emplois créés directement et indirectement;
- Nombre de visiteurs ou d'excursionnistes fréquentant le site.

#### Coût

400 000 \$ (acquisition d'équipements visant la tenue de congrès, confection d'un concept de développement et la réalisation des travaux d'aménagement du mont-Saint-Pierre)

## La rivière

### Intervention 4 : Forfaitisation à partir du produit « pêche » sur la rivière Matapédia et ses tributaires

#### Description

La rivière Matapédia est considérée comme l'une des meilleures rivières à saumon du Québec. Elle prend naissance dans le lac Matapédia et serpente la vallée sur une distance de 65 km pour se jeter dans la rivière Restigouche. La Matapédia est réputée pour la grosseur et, surtout, la grande quantité de saumons qu'elle abrite. A chaque année, c'est environ de 3000 à 5000 spécimens qui remontent ses eaux.

Les nombreux tributaires de la rivière Matapédia (Causapscal, Humqui, Assemetquagan et Milnikek) ne sont pas en reste en raison du nombre incroyable de saumons qu'elles comptent. Elles sillonnent sur plusieurs dizaines de kilomètres et certaines d'entre elles offrent aux amateurs de pêche plusieurs fosses très renommées.

Constitué en réserve faunique par le gouvernement du Québec, ce territoire de rivières est voué à la pratique de la pêche sportive, en particulier celle du saumon de l'Atlantique. C'est la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia (CGRMP) qui assume la gestion et le développement de la ressource saumon sur la rivière Matapédia et ses tributaires. Elle assure la conservation et la mise en valeur de la ressource saumon, tout en maximisant les retombées économiques sur le développement régional.

La pêche au saumon est le seul produit touristique matapédien ayant une aire d'influence internationale. À ce titre, la pêche au saumon est un marché où la concurrence est féroce. La qualité de la pêche demeure l'élément essentiel dans le choix d'une destination pour les pêcheurs. Heureusement, la rivière Matapédia est renommée pour le nombre et la qualité des prises et le gestionnaire met tout mettre en œuvre pour assurer aux pêcheurs une expérience de qualité.

Les pêcheurs au saumon sont en général des touristes à haut rendement, c'est-à-dire qu'ils séjournent plus longtemps et consomment des produits de restauration et d'hébergement de haute qualité. La forfaitisation permet d'offrir une activité complète de l'activité de pêche, de restauration et d'hébergement en simplifiant le processus d'achat par l'entremise d'un seul et unique intermédiaire. Que le forfait soit offert en totalité par le gestionnaire ou en partenariat avec l'entreprise privée, de hauts standards de qualité devront être exigés pour tous les éléments du produits (pêche, restauration, hébergement, etc.).

L'offre de forfaits contribuera à maintenir le positionnement concurrentiel de La Matapédia dans le marché des destinations de pêche, d'atteindre de nouveaux marchés, d'accroître sa visibilité et de réduire les coûts de commercialisation et de promotion.

#### La mise en œuvre

- Structure organisationnelle des gestionnaires et partenariat pour offrir des forfaits;
- promotion et commercialisation.

#### Les indicateurs de performance

- Nombre d'emplois créés directement et indirectement;
- nombre de pêcheurs.

#### Coûts

225 000 \$ (étroitement lié aux travaux de l'office du tourisme qui sera mis à contribution pour structurer l'activité de pêche en forfait et commercialiser ce produit touristique)

## Les plateaux

### Intervention 5 : Forfaitisation à partir des produits «chasse, pêche et écotourisme» sur la ZEC Casault et la Réserve faunique de Dunière

#### Description

La portion Est du territoire de La Matapédia est composée de larges plateaux ondulés où prennent source plusieurs cours d'eau importants tels que la rivière Causapsal, le Ruisseau-des-Mineurs, la rivière Assemetquagan et la rivière Nouvelle. C'est un important écosystème qui offre les conditions de vie idéales pour plusieurs espèces fauniques dont l'orignal, le cerf de Virginie, l'ours noir, le lièvre d'Amérique et la gélinotte huppée en milieu terrestre et l'omble de fontaine en milieu aquatique.

Ces territoires sont accessibles par des chemins forestiers via les municipalités de Causapsal, Sainte-Marguerite-Marie et Saint-Alexandre-des-Lacs. Ils sont depuis toujours fortement convoités pour la pratique de la chasse et de la pêche. Toutefois, ces activités récréatives ne relèvent pas exclusivement des traditions anciennes. Elles s'inscrivent dans la modernité en contribuant au maintien de l'équilibre de la biodiversité et de l'économie de la région. Pour assurer la conservation, la mise en valeur et le prélèvement soutenu de la ressource faunique, deux aires de gestion faunique ont été créées par le gouvernement du Québec sur ce territoire : la ZEC Casault et la réserve faunique de Dunière.

La gestion de la ZEC Casault est assurée par la Corporation d'exploitation des ressources Fauniques (CERF) Vallée de la Matapédia qui compte près de 1 000 membres. La chasse au petit et au gros gibiers et la pêche sur lac ou en rivière, est la principale activité de la ZEC Casault. D'autres activités récréatives (canotage, vélo de montagne, sentiers pédestres, camping sauvage et terrains de jeux) sont offertes mais demeurent marginales et peu développées. Le camping est possible à plusieurs endroits, mais l'utilisation des sites de camping se limite à la période de pêche ou de chasse, soit quelques jours seulement. Outre les sites de camping, l'hébergement se limite à un chalet rustique près du lac Casault.

La réserve faunique de Dunière est située sur un territoire privé propriété de Gestion Forestière Lacroix. Elle fait partie du réseau des réserves fauniques gouvernementales mais, depuis 2007, sa gestion est assurée par la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia (CGRMP). Dans la réserve, le cheptel d'originaux est très élevé et le succès de chasse avoisine les 100%. La chasse est la principale activité de la Réserve faunique de Dunière. La chasse à l'orignal est toutefois contingentée et soumise à un tirage au sort. L'hébergement est assuré par de confortables camps rustiques et des sites de camping sans commodités. Le gestionnaire offre des forfaits d'hébergement et de guide à la clientèle.

La chasse et la pêche, formant un produit touristique d'appel majeur dans La Matapédia, doivent contribuer davantage à l'épanouissement social, culturel et économique de l'*Écoterritoire habité*. Les retombées souhaitées passent inévitablement par la forfaitisation de l'aventure chasse et pêche liant le territoire et ses ressources, les gestionnaires de la faune et l'entreprise privée. Un modèle d'alliance stratégique doit être instauré afin de lier l'activité sportive (territoire de chasse et/ou de pêche) aux services connexes (transport, hébergement, restauration, location de quad, services de guide, etc.). Les touristes recherchent de plus en plus les vacances à thèmes et le modèle clé-en-main peut également être développé dans le secteur de la chasse et de la pêche afin de proposer un produit touristique structuré dans l'*Écoterritoire habité*. La formule de vacances *tout inclus* en croissance partout dans le monde est une voie à explorer. Cette formule simplifie les préparatifs pré-départs, assure une maîtrise du budget du consommateur et garantit une expérience touristique complète et sans tracas.

Par extension, cette formule *tout inclus* peut déborder de l'expérience chasse/pêche et proposer des excursions à la carte pour d'autres activités sportives, de loisirs ou culturelles telles que les sports nautiques, la chasse aux images, visite de musées ou de sites historiques, randonnée de quad, pêche en pisciculture, école d'initiation, etc. Une programmation d'activités culturelles pourrait également être destinée à la clientèle qui accompagne les adeptes de sports de pêche et de chasse.

La forfaitisation de l'aventure chasse/pêche contribuera certainement à prolonger le séjour des adeptes de ces sports, à initier la relève de pêcheurs et chasseurs en facilitant leur première expérience et à développer une nouvelle clientèle composée d'accompagnateurs non visés directement par le prélèvement des ressources fauniques.

L'attrait de la nature n'est pas exclusif aux chasseurs et aux pêcheurs. Ces derniers partagent la même matière première que les adeptes de l'écotourisme soit : les espaces naturels. En dehors des périodes intensives de chasse, la ZEC Casault et la réserve de Dunière peuvent offrir un produit touristique structuré pour ce type de vacanciers friands d'espaces éloignés, sauvages et uniques. Ce pôle récréotouristique offre un fort potentiel de développement pour ce type d'expériences touristiques. Les excursions de toutes natures (motoneige, quad, ski nordique, traîneau à chiens, etc.), les safaris photos, l'observation de la faune et les visites de centres d'interprétation sont à considérer comme produits écotouristiques. De plus, les aires protégées en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* sont des réserves de biodiversité pouvant être un apport positif dans l'offre récréotouristique régionale. Ce potentiel touristique actuellement sous exploité doit être organisé en un produit touristique de qualité pour être commercialisé.

L'écotourisme suggère une expérience touristique globale, organisée, originale et durable. La consolidation et la structuration des infrastructures (accès au site, sentiers de randonnées, hébergement, centre d'interprétation) et la conservation de l'environnement (paysage, plan d'eau, couvert forestier) sont à la base de l'offre en écotourisme. Tout comme le produit chasse/pêche, la forfaitisation offre les mêmes avantages au produit d'aventure écotouristique.

#### La mise en œuvre

- Élaborer un concept de développement de produits touristiques : Chasse/pêche et écotourisme;
- Mise à niveau des aménagements, équipements et infrastructures reliés aux produits touristiques;
- Structure organisationnelle des gestionnaires et partenariat pour offrir :
  - ✓ Forfait : produit chasse-pêche tout inclus ;
  - ✓ Forfait : produit écotourisme.
- Promotion et commercialisation

#### Les indicateurs de performance

- Nombre de nouvelles activités offertes et d'équipements réalisés;
- Nombre d'emplois créés directement et indirectement;
- Nombre de visiteurs ou d'excursionnistes fréquentant la ZEC et la réserve.

#### Coût

225 000 \$ (étroitement lié aux travaux de l'office du tourisme qui sera mis à contribution pour structurer l'activité de pêche en forfait et commercialiser ce produit touristique)

## Les relais plein-air

### Intervention 6 : Développement d'opportunités d'affaires dans les municipalités en lien avec les pôles récréotouristiques

#### Description

Le tourisme durable implique que le développement des pôles récréotouristiques puisse contribuer davantage à l'épanouissement social, culturel et économique des municipalités. L'achalandage des lieux touristiques par des consommateurs potentiels procure des opportunités d'affaires supplémentaires pour les entreprises de la municipalité hôte et des municipalités satellites. Ces opportunités d'affaires s'observent généralement dans les sphères d'activités suivantes :

- l'hébergement : hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, etc.;
- la restauration : restaurants, cantines, sandwicheries, cafés-terrasses, etc.;
- les commerces de biens et services courants (alimentation, pharmacies, dépanneurs), les commerces liés à l'activité récréative (commerces d'articles de sports), les commerces de souvenir, les stations-services et postes d'essence ;
- les activités de loisirs : culturelles (musées, expositions, sites patrimoniaux), récréatives (parc, attractions) et festives (bars, discothèques).

Les municipalités concernées peuvent se positionner pour mieux bénéficier des retombées indirectes du développement touristique en développant l'offre commerciale en produits et services susceptibles d'intéresser la clientèle cible. Le scénario de développement identifie schématiquement deux « relais plein-air » nommés ainsi en raison des activités de plein air offertes dans ces pôles récréotouristiques. Ces relais, composés d'un ensemble de municipalités, sont susceptibles de définir une offre pouvant susciter l'intérêt des touristes fréquentant les pôles récréotouristiques et, conséquemment, de bénéficier davantage des retombées indirectes du développement touristique de ces pôles.

#### La mise en œuvre

Le premier relais plein-air subit l'influence de deux pôles récréotouristiques majeurs : le lac et la montagne. Il est composé des municipalités de Sayabec, Val-Brillant et Amqui et a l'avantage de profiter de plusieurs types de clientèle, soit :

- la clientèle hivernale attirée par les sports de glisse du Parc régional de Val-d'Irène;
- la clientèle estivale provenant du Parc régional de la Seigneurie du Lac Matapédia et du club nautique;
- les villégiateurs présents dans les deux pôles récréotouristiques;
- la clientèle de passage vers ou en provenance de la Gaspésie ou des Maritimes.

Toutes les activités commerciales nommées précédemment (hébergement, restauration, services courants, etc.) peuvent susciter l'intérêt des touristes cibles et sont autant d'opportunités d'affaires pour les commerçants. D'importants investissements ont été faits dans l'hébergement de type hôtelier afin de répondre plus adéquatement aux besoins des consommateurs. Un projet d'agrandissement du camping d'Amqui permettrait de combler des lacunes pour ce type d'hébergement.

Une attention spéciale doit toutefois être apportée pour assurer un équilibre entre les besoins des touristes et ceux des citoyens afin de ne pas créer de conflits d'usages et la ségrégation sociale dans l'utilisation d'un lieu. Des standards environnementaux élevés et fidèles aux objectifs de l'*Écoterritoire habité* devront être appliqués aux projets de développement.

Le second relais plein-air subit également l'influence de deux pôles récréotouristiques : la rivière et les plateaux. Les municipalités de Causapscal, Sainte-Florence, Sainte-Marguerite-Marie et Saint-Alexandre-des-Lacs composent ce relais. Les clientèles cibles sont principalement :

- la clientèle de pêcheurs au saumon;
- la clientèle de chasseurs de la réserve de Dunière et de la ZEC Casault;
- la clientèle de quadistes et de motoneigistes;
- la clientèle de passage vers ou en provenance de la Gaspésie ou des Maritimes.

En plus des activités commerciales nommées précédemment (hébergement, restauration, services courants, etc.), un ensemble de produits et services en lien avec les activités de pêche et de chasse (service de guide, pisciculture, musées, école de pêche, location d'équipements, etc.) pourra être offert. Comme dans le cas précédent, une attention spéciale est apportée à tout projet conciliant les intérêts des citoyens et ceux des touristes et assurant la protection de l'environnement.

### Les indicateurs de performance

- Nombre de nouvelles places d'affaires;
- nombre d'emplois créés.

### Coût

- Agrandissement du camping d'Amqui : 3 200 000\$;
- autres investissements privés dont certains pourront bénéficier du *Programme de soutien aux initiatives privées durables*;
- l'office du tourisme pourra être mis à contribution dans la commercialisation des services complémentaires offerts dans les «relais plein air» ainsi que pour la forfaitisation de ces mêmes services en lien avec le produit touristique offert dans le pôle récréotouristique.

## Les circuits de découverte

### Intervention 7 : Développement du tourisme expérientiel à partir de circuits de découverte

#### Description

Le potentiel de développement touristique n'est pas toujours polarisé dans un espace clairement défini. Un autre produit présente beaucoup d'intérêt pour les touristes cherchant le contact avec la culture locale et l'authenticité : le tourisme expérientiel.

En lien avec l'*Écomusée de La Matapédia*, le tourisme expérientiel inclut à l'expérience touristique les personnes rencontrées, les lieux visités et les activités pratiquées. Il permet aux visiteurs d'acquérir de nouvelles connaissances, de stimuler divers sens et de découvrir de nouvelles cultures, façons de faire et activités. C'est dans cet esprit que le scénario de développement touristique propose la découverte du haut-pays par l'entremise d'une multitude de circuits (automobile, pédestre, vélo, quad, motoneige). Pour certaines municipalités, la venue de touristes leur permettra de diversifier leurs économies, de se faire connaître auprès de leur milieu et de contrer les effets de la dévitalisation. Comme le montre le plan-concept, la découverte du haut-pays se décline en plusieurs types de circuits, soit :

Un **circuit automobile** culturel matapédien selon différents thèmes (route du saumon, patrimoine, artistes et artisans, gourmand, et paysages). Le circuit contiendra des textes, photographies, vidéos et

diverses informations sur certains bâtiments, institutions, lieux et personnages historiques sélectionnés. Une application mobile permettra d'améliorer la visibilité de l'histoire matapédiennne et des infrastructures touristiques, d'offrir un outil de planification de déplacements pour les touristes et la diffusion des circuits de façon proactive et originale.

Les **sentiers pédestres** soit, le Sentier international des Appalaches, le Sentier national (en projet) et le Sentier Saint-Rémi (projet : Pèlerin de Saint-Adrien) : Dans la foulée de la popularité grandissante de la marche longue durée, tel le Compostelle en Europe, ces circuits s'inscrivent dans les grandes tendances touristiques internationales. Les points d'ancrage de ces sentiers sont les villages ruraux suscitant ainsi l'intérêt pour les communautés rurales d'offrir une formule d'hébergement alternatif (comblant l'absence d'hébergement régulier), de restauration et de ravitaillement destinés aux marcheurs. Il y aurait lieu également de répertorier, au fil des villages et du parcours, les différentes activités et les attraits touristiques, agroalimentaires, paysagers et culturels représentant un potentiel pour cette expérience de découverte pédestre.

Les **sentiers de motoneiges**, dont le réseau trans-Québec ainsi que le réseau de **sentiers de VTT** couvrent des centaines de kilomètres et permettent d'atteindre des destinations difficilement accessibles autrement. C'est une autre façon de découvrir les paysages, les montagnes, les vallées, les forêts, les lacs et les rivières. C'est aussi un moteur économique pour plusieurs commerces dont, notamment, les restaurants, hôtels, motels, gîtes et campings. Une attention particulière est portée à la sécurité et au respect de l'environnement (balisage de sentiers, traverses des cours d'eau, etc.)

**La Véloroute Desjardins (Route Verte)** : La Véloroute Desjardins de La Matapédia constitue le tronçon matapédienn de la Route verte. Ses 114 kilomètres de voies cyclables traversent le territoire de Saint-Moïse à Routhierville. Avec plus de 5 000 km de voies cyclables, la Route verte est le plus grand itinéraire cyclable en Amérique du Nord. Les communautés doivent mieux se positionner sur ce circuit international afin de bénéficier des retombées de la clientèle. Des sentiers sécuritaires, des aires de repos, l'accessibilité à des espaces verts, à l'hébergement, la restauration et aux attraits touristiques ainsi qu'un environnement paysager de qualité contribueront au positionnement de La Matapédia sur ce circuit.

L'atteinte d'une masse critique de ce type de circuits pourra contribuer à susciter l'intérêt des touristes et incidemment le prolongement de leur séjour dans La Matapédia. La mise en place d'un **réseau de base de belvédères et de haltes** associés aux circuits, contribuera à l'interprétation du territoire et à la découverte des vues panoramiques en plus d'offrir des aménagements pour le repos et le pique-nique.

#### La mise en œuvre

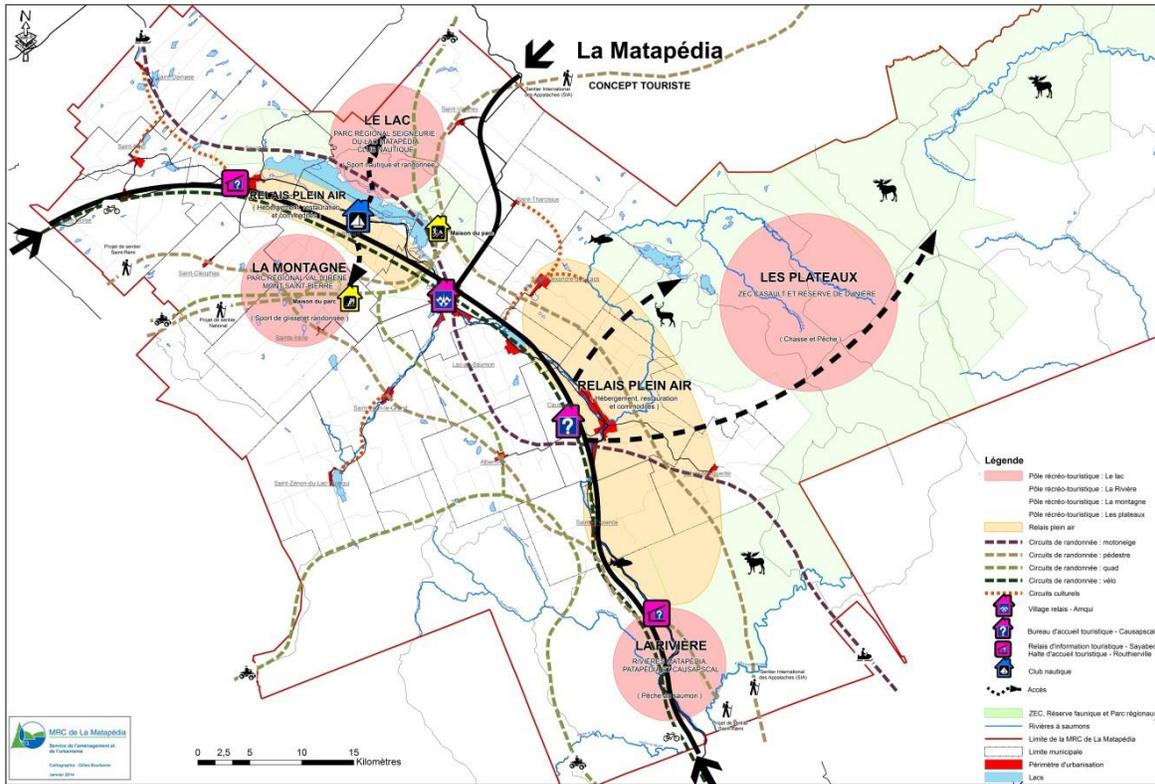
- Élaborer un concept de développement des circuits de randonnées;
- compléter l'aménagement des circuits;
- construire le réseau de haltes et de belvédères;
- combler le réseau d'hébergement et de restauration alternatifs;
- promotion et commercialisation.

#### Les indicateurs de performance

- Nombre d'équipements et d'infrastructures réalisés;
- taux de fréquentation de ceux-ci;
- nombre d'emplois créés directement ou indirectement reliés à ces équipements et infrastructures.

**Coût**  
500 000 \$

Carte 7. L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Concept touristique.



### 5.1.2 Scénario 2 : La gestion durable de la forêt

#### Constat

- La forêt couvre une bonne partie du territoire matapédien (4 944km<sup>2</sup>), dont environ la moitié est de tenure publique et l'autre de tenure privée;
- la forêt constitue la base économique de La Matapédia, mais la crise forestière a ébranlé sérieusement sa place dans l'économie locale;
- l'activité économique liée à la forêt est principalement orientée vers la première transformation alors que les transformations secondaire et tertiaire s'effectuent plutôt à l'extérieur de La Matapédia;
- de profonds changements, notamment dans la gestion de la forêt publique, sont venus modifier sérieusement les règles du jeu en matière d'approvisionnement, d'aménagement et d'exploitation forestière;
- les baisses successives de possibilités forestières en forêt publique ont un impact important sur l'industrie forestière, les approvisionnement et les collectivités de La Matapédia;
- la mise en place de la nouvelle gestion forestière qui prévoit la mise aux enchères des bois et, conséquemment, une augmentation du coût d'approvisionnement;
- la mise en place éventuelle de trois aires d'aires protégées aura des impacts sur la possibilité d'approvisionnement;

- la certification des pratiques forestières devient incontournable et il est prévisible qu'une reprise de l'activité forestière favorisera la poursuite de cette démarche;
- la baisse importante de certaines activités, notamment dans le domaine des pâtes et papiers, entraîne une baisse de la demande pour certains sous-produits, tels les copeaux;
- le vaste chantier d'éclaircie commerciale qui vise une superficie importante des forêts bas-laurentiennes représente une opportunité intéressante pour l'industrie forestière;
- le processus de vente au enchères du bois fait augmenter le prix du bois sur le marché;
- la gestion durable de la forêt implique des pratiques respectueuses des paysages et de l'environnement ainsi qu'une approche de développement multi-ressources de la forêt;
- l'émergence de l'épisode actuel d'éclosion de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

### Objectifs spécifiques

- Maximiser l'utilisation des ressources forestières et ses retombées dans les diverses communautés;
- favoriser le développement durable de la filière bois de manière à générer des emplois tout en respectant l'environnement;
- maintenir et accentuer la certification des pratiques forestières;
- viser la transformation du bois sur place afin d'augmenter sa valeur ajoutée.

### Le scénario de développement

La valorisation des ressources forestières est un enjeu important considérant le rôle prédominant de la forêt dans l'économie et dans la culture de La Matapédia et une reprise anticipée de la demande dans le domaine de la construction et de l'énergie. *L'Écoterritoire habité* visera donc à augmenter la multifonctionnalité de la forêt matapédienne et à en favoriser la gestion durable de manière à susciter le développement d'une filière bois économiquement rentable, génératrice d'emplois et de retombées dans les communautés et soucieuse de l'environnement. Les interventions prioritaires s'orienteront vers :

1. l'implantation d'un mode de gestion particulier pour une partie de son territoire forestier soit, la « forêt habitée », dont le concept reste à être défini et dont le principal défi réside dans le développement d'un modèle d'exploitation multi-ressource et durable répondant avant tout aux besoins et aux réalités de La Matapédia;
2. la valorisation de la production forestière, notamment en ce qui concerne la deuxième et la troisième transformation, en tentant d'augmenter la valeur ajoutée de cette production, notamment pour la biomasse forestière.

### Action 4 : La mise en place d'une *Forêt habitée*

#### Organisme responsable

MRC de La Matapédia

#### Description

Le concept de « forêt habitée » de La Matapédia repose sur une gestion locale, communautaire et intégrée des ressources et sur la mise en valeur de l'ensemble des ressources forestières d'un territoire dans le but de favoriser le développement socioéconomique des collectivités. Bien qu'il se rapproche des objectifs des forêts de proximité du gouvernement du Québec qui sont :

- de donner aux communautés un pouvoir de décision ainsi que certaines responsabilités liées à la gestion et à la mise en valeur d'un territoire forestier public et de certaines de ses ressources;
- de permettre un retour direct dans les communautés des bénéfices socioéconomiques tirés de la gestion et la mise en valeur du territoire constitué en forêt de proximité et de ses ressources ;
- de permettre à ces communautés de développer ou de consolider une expertise en matière de gestion du territoire forestier et de ses ressources. (MRNF, 2011 : 6).

Le concept matapédien de *Forêt habitée* propose une vision novatrice par son approche régionale et le territoire forestier visé qui se caractérise par sa grande accessibilité et son étendue. Le territoire d'application de la *Forêt habitée* couvre ainsi un vaste territoire déterminé en fonction de son accessibilité (accessibilité routière et temps de déplacement pour une fréquentation journalière) ainsi que la détermination d'une superficie de territoire forestier pouvant soutenir et assurer un certain développement socioéconomique (réf. Carte : Territoire d'application du concept de forêt habitée). Il ne s'agit donc pas d'une forêt de «proximité» où la mise en valeur est limitée à certaines ressources, mais d'un territoire forestier « habité » où est poursuivi la mise en valeur de l'ensemble des ressources au profit des communautés.

En concertation avec les intervenants du milieu forestier et le milieu municipal, le projet vise un développement multi-ressource de la forêt habitée matapédienne. Ce développement multi-ressource visera les activités reliées à l'exploitation forestière (récolte, optimisation des produits forestiers, parterres d'exploitation viables, certification forestière, etc.), à la gestion du territoire (permis de récolte, gestion des TPI, etc.) ainsi qu'à l'exploitation des autres ressources de la forêt (produits non-ligneux, gestion et conservation des habitats fauniques, prélèvement et observation de la faune, développement récréotouristique, paysages, sites d'intérêts, gestion des droits fonciers).

Une réflexion préalable sera faite sur la structure de gestion, les sources potentielles de revenus, la certification des produits forestiers (labellisation) ainsi que sur une mise en valeur optimale de toutes les ressources de manière à assurer la rentabilité socioéconomique du projet. L'utilisation de sources de revenus externes provenant, par exemple, du développement éolien ou touristique, devra être considérée de manière à rentabiliser l'exploitation de certaines ressources forestières (réf. Carte 8. *L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Territoire d'application du concept de forêt de proximité*).

### Mise en œuvre

- Concertation des intervenants;
- élaboration détaillée d'un concept matapédien de forêt habitée : structure de gestion, territoire optimal, revenus anticipés, etc.;
- opérationnalisation et évaluation.

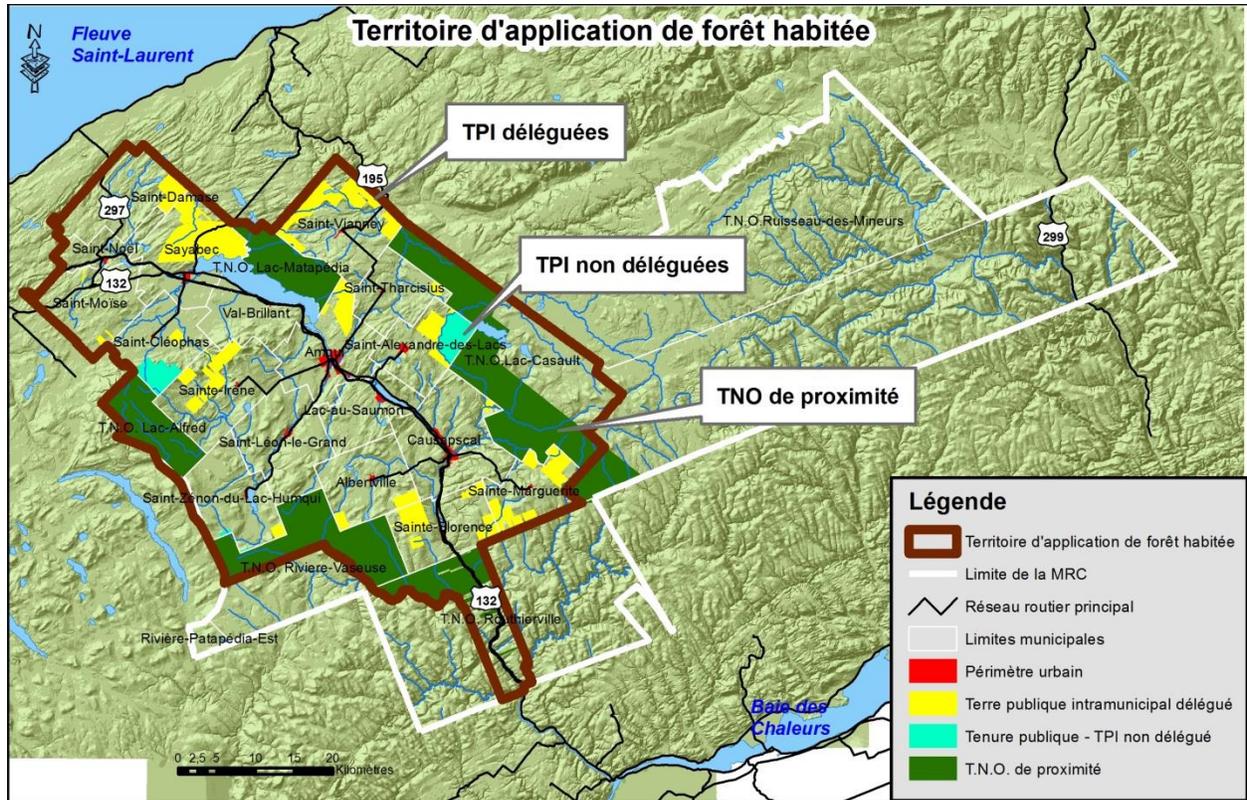
### Indicateurs de performance

- Nombre d'emplois créés directement ou indirectement relié à la forêt habitée;
- rendement annuel du territoire visé;
- nombre de nouvelles activités ou de nouveaux produits.

### Coût

100 000 \$ (élaboration du concept)

Carte 8. L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Territoire d'application du concept de forêt de proximité



## Action 5 : Le développement d'une filière « bois » et l'amélioration de la transformation sur place

### Organisme responsable

MRC de La Matapédia

### Description

Le développement de la filière bois sera favorisé par une série d'actions concertées et ciblées. Cette concertation se traduira par un accompagnement des acteurs dans le domaine forestier vers l'identification de nouveaux marchés ainsi que l'accroissement de la valeur ajoutée de la production locale. Des ressources humaines sont actuellement en place pour assurer ce rôle, notamment au sein de la MRC.

Plusieurs exemples peuvent contribuer au développement de la filière bois et à l'augmentation des retombées économiques de cette ressource, à savoir :

- la promotion de la certification forestière;
- la diffusion des pratiques en matière de gestion forestière durable (outils d'information, des formations, des journées-terrains destinées aux forestiers et aux élu(e)s);

- le soutien dans les démarches collectives en impliquant les communautés locales;
- la réalisation d'études spécialisées en vue de nouveaux débouchés pour la production locale;
- la contribution à la réalisation d'expériences et de modes de gestion innovants favorisant la gestion durable de la forêt.

### La mise en œuvre

- Confirmation d'une personne-ressource dédiée au développement de la filière bois au sein de la MRC;
- réalisation d'études ciblées afin d'identifier de nouveaux produits et de nouveaux marchés, notamment pour le bois de faible diamètre, les copeaux, la biomasse forestière (bois-énergie) et l'écoconstruction;
- concertation et soutien technique des partenaires de l'industrie forestière en vue de la mise en place de filières courtes de valorisation des produits forestiers;
- réalisation d'outils d'information et de diffusion ;
- organisation d'activités de formation et de sensibilisation;
- valorisation des productions locales (exploitation et transformation) faisant l'objet de pratiques durables par une labellisation (marque *Écoterritoire habité de La Matapédia*, certification, etc.).

### Indicateurs de performance

- Nombre de nouveaux produits forestiers ou de nouveaux débouchés;
- nombre de nouveaux emplois créés ou d'emplois consolidés;
- nombre de produits labellisés.

### Coût

200 000\$ (études spécialisées)

## Action 6 : L'optimisation des résidus forestiers

### Organisme responsable

Réseau d'expertise et de valorisation de la biomasse forestière de La Matapédia

### Description

En collaboration avec les intervenants forestiers, le Réseau d'expertise et de valorisation de la biomasse forestière et le SEREX, le projet consiste en la mise en œuvre d'un projet de recherche visant à valoriser les résidus forestiers tels, par exemple, la biomasse forestière résiduelle. Plus spécifiquement, le projet vise à vérifier l'opportunité et la faisabilité de produire divers produits (biocharbon, pyrolyse, huile, adhésif) à partir de divers résidus forestiers.

Par exemple, le biocharbon (ou biochar) offre de nombreuses possibilités de développement à des fins énergétiques et il peut notamment servir à remplacer les produits d'origine fossile (filtration, chimie, etc.). De plus, le biocharbon peut être utilisé dans le domaine de la revitalisation des sols (fort potentiel d'amélioration de la qualité des sols et des rendements agricoles), de l'agriculture et de l'horticulture. Le biocharbon permet d'entrevoir ainsi une utilisation éventuelle, notamment dans des secteurs agricoles dévitalisés. Le développement d'un tel produit cadre bien avec les objectifs du développement durable et il pourrait même devenir un des produits de marque de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*.

Il s'agit donc d'évaluer la faisabilité technique, économique et commerciale visant la transformation des résidus forestiers et d'analyser divers facteurs tels : les aspects financiers reliés à la production, les marchés actuels et potentiels, les possibilités de partenariat, le modèle optimal d'approvisionnement, etc.

### Mise en œuvre

- Expérimentation et vérification sur le plan technique;
- étude technique et commerciale;
- étude des diverses applications possibles et étude de marché;
- identification d'un cadre de mise en œuvre, partenariat, etc.

### Indicateurs de performance

- Taux de réussite des vérifications techniques ;
- nombre d'applications identifiées et des marchés potentiels;
- réalisme et faisabilité du cadre de mise en œuvre.

### Coût

400 000\$ (études)

## 5.1.3 Scénario 3 : Le développement agricole durable

### Constat

- Depuis une cinquantaine, d'années le nombre de fermes a diminué de plus de 60% alors que la productivité a quintuplée (500%).
- L'activité agricole est plus dynamique sur les flancs et au creux des vallées des rivières Matapédia et Humqui ainsi que sur les plateaux de Saint-Damase, Saint-Tharcisius, Sainte-Irène et Lac-au-Saumon. Ce dynamisme se concrétise par une concentration d'exploitations agricoles actives, une bonne valeur foncière des entreprises agricoles, un fort taux de réinvestissement et des revenus élevés.
- La zone agricole a une superficie de 110 005 hectares. Les principaux facteurs limitatifs à cette agriculture sont la topographie accidentée et une saison végétative de courte durée. Seulement 25 032 hectares sont utilisés à des fins agricoles et cette superficie tend à régresser légèrement.
- L'industrie agricole constitue encore aujourd'hui une activité économique très importante dans La Matapédia. En 2010, ce secteur d'activité comptait 205 entreprises agricoles et procurait plus de 46 M\$ de revenus bruts aux exploitants. On dénote aussi la présence de Natrel comme un important employeur dans le domaine agricole.
- Les trois principales productions dans la MRC sont la production laitière (77 entreprises), la production bovine (53 entreprises) et la production de céréales et protéagineux (25 entreprises).
- 884 emplois directs et 1246 emplois indirects dépendent des activités agricoles.
- De nouvelles entreprises présentant d'autres opportunités de développement voient le jour: productions biologiques, petits fruits, gibiers, foin de commerce, marché public, etc.
- Les coûts d'acquisition et de production ainsi que la pression à la baisse sur les prix des produits agricoles ont entraîné le producteur agricole dans une spirale de travail.
- La déprise agricole dans certaines municipalités a des effets négatifs sur l'économie locale et entraîne une diminution notable de la qualité des paysages ainsi que des dangers liés aux risques de propagation des feux de forêt vers les noyaux villageois.
- Présence de la coopérative agricole de La Matapédia comme agent de développement dans le milieu agricole.

- Projet de de l'OBVMR visant la reconnaissance des interventions agroenvironnementales des agriculteurs par un système de récompenses progressives en fonction du niveau d'implication des entreprises agricoles.

### Objectifs spécifiques

- Consolider et diversifier les activités agricoles tout en assurant la complémentarité des activités agricoles existantes;
- favoriser le développement durable de l'offre commerciale en filières courtes et/ou en chaînes de valeur;
- développer une transformation agroalimentaire complémentaire aux productions locales;
- viser une certaine souveraineté alimentaire;
- assurer une occupation dynamique du territoire tout en assurant une cohabitation harmonieuse;
- favoriser la multifonctionnalité de l'agriculture en y intégrant des activités touristiques, culturelles et paysagères.

### Le scénario de développement

L'atteinte de ces objectifs passe inévitablement par une planification intégrée du développement de la zone agricole à l'échelle de la MRC. La planification vise à déterminer des possibilités de développement de la zone agricole où les entreprises agricoles, l'occupation dynamique du territoire et le développement durable de la collectivité sont au cœur des préoccupations de la MRC.

### Action 7 : Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

#### Organisme responsable

MRC de La Matapédia

#### Description

Dans une perspective de revitalisation du milieu rural et des communautés villageoises, la présence de familles agricoles en plein essor devient un enjeu majeur. Dans cette optique, le scénario de développement propose un « projet territorial agricole » visant le plein potentiel de développement et la pérennité des activités agricoles. Des efforts pour échafauder ce « projet territorial agricole » sont déjà entrepris par la MRC de La Matapédia et ses partenaires qui procèdent à l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) (réf. Carte 9. *L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Territoire d'application du PDZA : la zone agricole*). Les pistes de réflexion et d'actions suivantes seront étudiées :

#### **Maintien et développement des entreprises agricoles**

- Mise en commun de la main-d'œuvre et des équipements agricoles (CUMO, CUMA) : promotion et sensibilisation auprès des producteurs;
- développement de projets agricoles communautaires (ex.: Coop La Clé des champs) pour développer de nouveaux produits (diversification) : lin, acériculture, petits fruits, etc.;
- développer une stratégie de mise en marché des produits agricoles;
- regroupement foncier et banque de terres agricoles pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises;

- développement des circuits courts favorisant la transformation et la mise en marché le plus près de l'entreprise agricole afin de maximiser les retombées locales;
- soutien à la commercialisation et mise en marché. Soutien à la mise en place d'un réseau local pour la vente des produits agricoles locaux associés aux lieux d'accueil et d'information touristique;
- soutien à la mise en place d'un réseau de mise en marché desservant l'extérieur du territoire;
- soutien particulier pour l'agriculture biologique et au développement de marchés pour les produits Bio;
- valoriser les pratiques agricoles qui contribuent au maintien et au développement de la biodiversité (ex. : projet de reconnaissance en agroenvironnement de l'OBVMR);
- mise en place de mesures incitatives et modulation des programmes;
- maintien des services d'aide : travailleur de rang;
- maintenir la biodiversité et en faire une base de développement pour les producteurs matapédiens;
- utilisation des pouvoirs de taxation des installations agricoles en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*;
- développement de produits agricoles (variétés végétales) adaptés aux régions nordiques;
- en collaboration avec le Centre Régional d'Établissement en Agriculture (CRÉA), accompagner et conseiller les entreprises agricoles (relève et cédant) dans le processus de transfert et dans toute autre étape stratégique liée au développement et à la pérennité de leur entreprise;
- valoriser l'agriculture et les producteurs agricoles par des projets éducatifs et lors d'événements culturels.

#### ***Parc agricole multifonctionnel de La Matapédia***

- Agro-tourisme axé sur les rencontres entre les producteurs agricoles et les visiteurs (population locale et touristes);
- sensibilisation et éducation de la population au rôle de l'agriculture (économique, culturel, occupation du territoire, etc.) et sur le rôle de l'agriculture en matière de santé;
- mise en place d'infrastructures facilitant l'accès restreint et maîtrisé du territoire agricole;
- réseau agro-touristique : tables champêtres, hébergement à la ferme, vente des produits du terroir, visites guidées à la ferme;
- développement de jardins communautaires dans les diverses localités;
- mise en valeur des paysages agricoles et agro-forestiers (sentiers, belvédères, haltes routières, land-art) et préservation des paysages (interventions pour contrer la fermeture des paysages);
- mise en valeur du patrimoine bâti.

#### ***Occupation diversifiée du territoire agricole matapédien***

- Développement des îlots déstructurés en milieu agricole dans la perspective d'une dynamisation de l'occupation du territoire rural, d'une revitalisation socioéconomique et culturelle et dans le cadre d'un pacte entre les producteurs agricoles et les nouveaux résidents;
- caractériser la zone agricole dans le but d'en réviser les limites;
- favoriser les productions animales en tant que facteur d'occupation du territoire.

#### ***Productions agricoles particulières***

- Mise en valeur de productions patrimoniales ou de créneaux spécialisés (marché de niche) qui se démarquent des productions traditionnelles notamment en vertu de leurs propriétés particulières (Plantes médicinales, cosmétiques, épices, etc.).

### ***Transformations agroalimentaires et bioproduits***

- Soutenir le développement de la transformation agroalimentaire, plus particulièrement les opportunités de transformation des produits locaux;
- lors de l'analyse des filières ou chaînes de valeur, inclure les opportunités de transformation des produits locaux;
- valoriser la diversification des transformations existantes;
- soutenir les initiatives de transformation en favorisant l'accès à des locaux conformes aux normes d'hygiène et de salubrité (ex. : micro incubateur, cuisines communautaires, location de temps chez les transformateurs existants).

### ***Recherche et développement***

- Soutenir les initiatives de validation des productions agricoles alternatives;
- contribuer à favoriser l'amélioration de la productivité des productions agricoles existantes;
- poursuivre la recherche et l'expérimentation entreprises dans le milieu : production céréalière, grains biologiques, minoterie, etc.

### **Mise en œuvre**

#### ***Élaboration du plan de développement de la zone agricole (PDZA)***

- Portrait et diagnostic du milieu et des activités agricoles;
- vision concertée;
- stratégie de développement de la zone agricole;
- plan d'action.

#### ***Mise en œuvre du plan d'action***

- Projets d'entreprises agricoles;
- projet d'entreprises de transformation complémentaire;
- projet de chaîne de valeur;
- projet d'activités et d'usages multifonctionnels;
- recherche et développement.

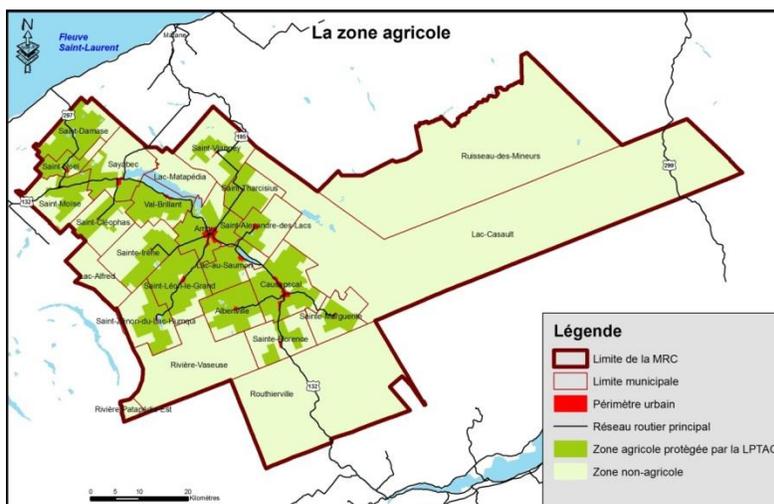
### **Indicateurs de performance**

- Nombre de nouvelles productions agricoles;
- nombre d'activités multifonctionnelles en territoire agricole;
- nombre d'emplois créés directement ou indirectement par ces nouvelles activités;
- nombre de nouvelles entreprises de transformation agroalimentaire complémentaire aux productions locales;
- développement de chaînes de valeur.

### **Coût**

À déterminer selon le plan d'action émanant du *Plan de développement de la zone agricole*

Carte 9. L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Territoire d'application du PDZA : la zone agricole



## 5.1.4 Scénario 4 : Les entreprises et commerces durables

### Constat

La Matapédia est née et s'est développée grâce aux activités forestières et agricoles qui étaient prédominantes dans l'économie au début du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, ces mêmes activités ne représentent plus que 2,3 % dans l'économie du pays. Les municipalités locales dont l'économie est liée aux activités forestières et agricoles traversent ainsi une importante crise structurelle qui accentue le phénomène de dévitalisation du milieu.

Pour accentuer le problème, le revenu moyen des familles matapédiennes est passablement inférieur à celui des autres québécois. Les Matapédiens doivent donc innover et faire des efforts sans précédent pour sécuriser leur développement social et économique.

### Industries

- 105 entreprises et 1 928 travailleurs dans l'industrie de la transformation (aliments, produits minéraux, produits métalliques, machinerie, matériel de transport, bois, meubles et produits connexes);
- éléments critiques : infrastructures de transport routier et main-d'œuvre spécialisée;
- manque de diversité dans l'économie de transformation;
- manque de relève entrepreneuriale dans le domaine manufacturier;
- un territoire qui n'offre pas d'emploi en quantité et en qualité suffisante peut difficilement retenir sa population et encore plus difficilement attirer de nouvelles familles;
- il devient nécessaire de diversifier la structure économique matapédienne;

### Commerces et services

- 643 entreprises commerciales ou de services publics et parapublics;
- Amqui est le principal centre de commerce et de services, suivie de Causapsca et de Sayabec;
- plusieurs petites municipalités ont mis sur pied une coopérative de services pour offrir les services de proximité (dépanneur, essence);
- importantes fuites commerciales au profit des centres urbains périphériques (régions de Matane, Rimouski et Campbellton) et place grandissante du magasinage en ligne;

- tout en maintenant les services de proximité, il est nécessaire d'innover et de concevoir une offre particulière afin de garantir une masse critique de commerces et services dans un objectif d'accroître la qualité de vie et la rétention des familles.

### Objectifs spécifiques

- Miser sur l'innovation, l'expérimentation et la nouvelle économie pour créer de la richesse dans le respect des ressources du milieu;
- façonner-penser le développement social et l'activité économique en prenant appui sur le cadre naturel du territoire;
- faire du développement durable un secteur présentant des opportunités d'affaires;
- intensifier les efforts en matière de consolidation et de diversification économique et dynamiser les activités économiques traditionnelles;
- créer une masse critique de commerces et services afin de réduire les fuites commerciales à l'extérieur de La Matapédia;
- favoriser l'achat local;
- développer et consolider les services de proximité dans les communautés locales;
- mettre en place des conditions favorables à la formation, au maintien de l'entrepreneuriat et à la relève entrepreneuriale;
- favoriser les échanges et la synergie entre les divers acteurs de développement économique.

### Le scénario de développement

Le projet d'*Écoterritoire habité*, s'il prend en considération le développement social et humain et la préservation de l'environnement, a aussi pour but de revitaliser les communautés du territoire sur le plan économique. Les importants changements économiques structurels (notamment pour l'agriculture et la forêt), la place grandissante de la nouvelle économie (caractérisée par la place grandissante des nouvelles technologies dans le secteur de l'emploi) et les importants changements démographiques à venir (départ massif à la retraite des baby-boomers et pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs spécialisés) sont des défis ambitieux à relever pour les Matapédiens. Le projet d'*Écoterritoire habité* propose donc un scénario de développement en commerces et entreprises durables, qui prévoit la réalisation des actions suivantes, à savoir :

- la mise en place d'un commissaire régional à l'innovation et la diversification économique;
- la réalisation d'une stratégie industrielle régionale;
- la mise en œuvre d'une stratégie intégrée des commerces et services matapédiens ;
- la mise en place d'une politique d'achat matapédien et la consolidation du programme ARC.

### Action 8 : La création d'un poste de *Commissaire à l'innovation et à la diversification économique*

#### Organisme responsable

CLD de La Matapédia

#### Description

Le projet vise l'embauche ou l'affectation au CLD de La Matapédia d'un commissaire à l'innovation et la diversification. Le mandat principal de cette ressource sera de favoriser l'innovation dans le domaine économique, et plus particulièrement, sur le développement de produits à valeurs ajoutées ou reliés aux

produits écologiques, à l'écoconception des produits et à la commercialisation. Ce projet implique un leadership régional fort afin de favoriser une mobilisation des partenaires privés et publics et l'instauration d'un climat d'ouverture et de confiance garantissant la coopération ainsi que la synergie des partenaires. Plus précisément, le commissaire à l'innovation et à la diversification veillera à :

- faire de la prospection et de la promotion à l'extérieur du territoire afin d'attirer de nouvelles entreprises ou d'identifier de nouveaux produits;
- susciter le développement de nouveaux produits à valeur ajoutée auprès des entreprises locales;
- développer l'écoconstruction et les produits reliés à ce secteur avec le créneau Accord et en collaboration étroite avec le SEREX;
- faciliter le développement de la nouvelle économie du savoir basée sur les nouvelles technologies;
- accompagner les entreprises offrant des biens et services en certification et en labellisation de la marque associée à l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*.
- encourager l'implantation de nouveaux modes d'entrepreneuriat solidaire telles les coopératives;
- faciliter la mise en place d'une stratégie de développement éco-industrielle dans La Matapédia;
- participer au développement de produits spécifiques à La Matapédia;
- instaurer une plateforme du Web pour les entreprises;
- introduire la notion de design à l'aspect marketing aux productions matapédiennes.

#### Mise en œuvre

L'engagement ou l'affectation d'une personne-ressource se fera à partir des structures de développement économique actuelles tel que le CLD de La Matapédia.

#### Indicateurs de performance

- Nombre de nouvelles entreprises et de nouveaux produits créés;
- nombre d'emplois créés dans de nouvelles entreprises ou dans des secteurs à valeurs ajoutées dans les entreprises existantes;
- nombre d'entreprises certifiées et nombre de produits ou services labellisés;
- nouveaux partenariat économiques.

#### Coût

125 000 \$ annuellement pendant douze ans

## Action 9 : La mise en place d'une stratégie industrielle régionale

#### Organisme responsable

CLD de La Matapédia

#### Description

La stratégie industrielle régionale, dont l'élaboration sera confiée au commissaire à l'innovation et à la diversification, comporte 4 volets qui permettent de cibler des catégories d'industries et d'entreprises aptes à s'implanter sur le territoire matapédien en fonction des infrastructures disponibles dans les municipalités. Les 4 volets de la stratégie industrielle régionale sont les suivants :

##### **Volet 1 : Les grappes industrielles**

Une grappe industrielle est une concentration d'entreprises et d'industries inter-reliées dans un domaine particulier sur un territoire géographique. À partir des infrastructures déjà en place et des

industries présentes, le développement industriel de La Matapédia vise l'implantation de grappes industrielles spécialisées selon la configuration suivante :

- a. l'agriculture et l'agroalimentaire dans le secteur d'Amqui autour des infrastructures de Chaïchem;
- b. la 1<sup>re</sup> transformation et l'écoconstruction dans le secteur de Causapsal;
- c. la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation dans le secteur de Sayabec autour de l'usine Uniboard Panval

#### **Volet 2 : L'incubateur régional d'entreprise**

Il s'agit d'une structure d'accompagnement de projets de créations d'entreprises. L'incubateur peut apporter un appui en termes d'hébergement, de conseil et de financement, lors des premières étapes de la vie d'une entreprise. L'incubateur s'adresse à des entreprises jeunes ou en création et vise à stimuler leur démarrage. Il offre à ces entreprises en phase de démarrage des infrastructures industrielles ainsi que de l'accompagnement complémentaire à l'offre actuelle de service du CLD et de la SADC (expertise, formation, réseautage).

#### **Volet 3 : L'implantation d'industries à portée locale**

À un niveau moins spécialisé, d'autres industries pourront se développer dans certaines municipalités en fonction des infrastructures municipales aptes à supporter l'accueil de ces nouvelles entreprises.

#### **Volet 4 : Les micros entreprises spécialisées**

Ces dernières, associées au concept de nouvelle économie et à la place grandissante des technologies informatiques dans le secteur de l'emploi, nécessitent peu de besoins en infrastructures (égout, aqueduc, électricité, voies de communications terrestres, etc.) et peuvent se développer sur l'ensemble du territoire.

#### **Mise en œuvre**

- Identification de zones potentielles pour le développement industriel;
- élaboration et adoption d'un programme de crédit de taxes en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* : Afin de favoriser l'implantation de micro-entreprises reliées à des domaines spécialisés et à haute qualité environnementale dans les zones particulières, des programmes d'aide sous forme de crédit de taxes foncières seront mis en place. Ce programme s'adresse aux nouvelles entreprises et celles qui seront existantes;
- création d'un fonds à l'investissement.

#### **Indicateurs de performance**

- Réalisation des grappes industrielles et de l'incubateur d'entreprises;
- nombre d'entreprises ayant bénéficié du programme;
- nombre de nouvelles industries et entreprises développées.

#### **Coût**

À déterminer

## **Action 10 : La Stratégie intégrée de développement des commerces et de services matapédiens**

### **Organisme responsable**

Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia

### **Description**

Le projet consiste à doter La Matapédia d'une stratégie intégrée du développement commercial et de services complémentaires en fonction des caractéristiques propres aux pôles d'Amqui, de Causapscal et de Sayabec. Le projet vise aussi à développer ou consolider les services de proximité dans l'ensemble des communautés locales dans un souci de complémentarité (réf. Carte 10. L'Écoterritoire habité de La Matapédia. Stratégie de desserte commerciale). Ultimement, la stratégie devrait permettre de positionner La Matapédia comme lieu de consommation au détriment des villes de Rimouski, Matane ou Campbellton, qui drainent une bonne partie du marché matapédien. La stratégie comporte 3 volets, à savoir :

#### **Volet 1 : Commerces et services de proximité devant être assurés dans toutes les municipalités**

L'accès à des services de proximité est un besoin fondamental souvent menacé dans les municipalités dévitalisées. Qu'ils soient offerts par l'entreprise privée ou par une entreprise d'économie sociale, les services de proximité suivants doivent être maintenus dans toutes les municipalités :

- Dépanneur;
- Poste d'essence.

#### **Volet 2 : Commerces et services devant être assurés dans les centres urbains**

Certains centres urbains de la MRC constituent des lieux de convergence pour les activités de consommation journalières ou hebdomadaires et représentent également des pôles d'emplois majeurs, particulièrement dans le domaine des services. Ainsi, Amqui, Sayabec et Causapscal desservent un ensemble de localités situées en périphérie. Selon ce constat, la stratégie commerciale vise à confirmer une offre de commerces et services fonctionnelle qui s'appuie sur une desserte optimale aux consommateurs tout en assurant la viabilité des commerces et des services. Aussi, les commerces et services suivants doivent être assurés dans les trois centres urbains :

- achats courants : épicerie, pharmacie, station-service, etc.;
- achats semi-courants : vêtement, coiffure et esthétique, librairie, etc.;
- achat réfléchi : bijouterie, meubles, matériel informatique, automobile, etc.;
- restauration et divertissement.

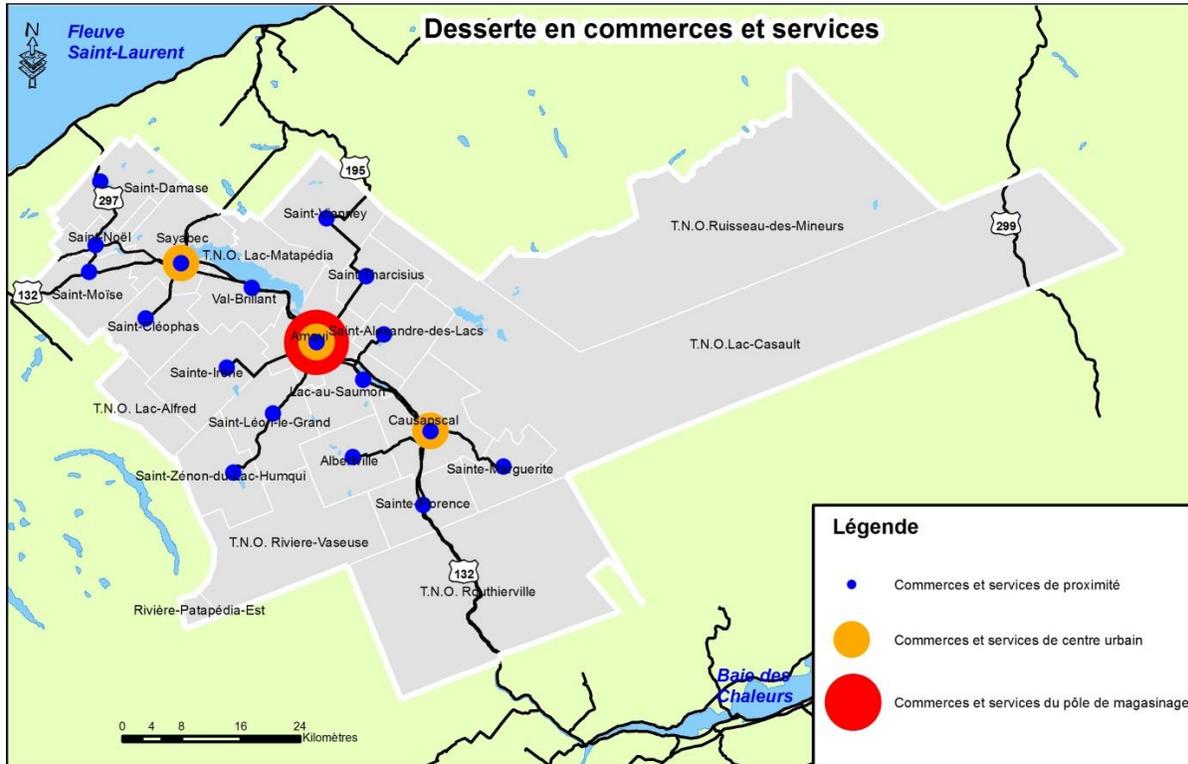
#### **Volet 3 : Commerces et services devant être assurés dans le pôle d'Amqui**

Pour le commerce spécialisé de biens et de services et le commerce de grande surface, la ville d'Amqui rayonne sur tout le territoire de la MRC. La densité commerciale, la diversité des commerces et services et l'évolution de l'armature urbaine du centre-ville d'Amqui sont les principales caractéristiques qui permettent de confirmer cette polarité.

Pour contrecarrer les importantes fuites commerciales observées depuis plusieurs années au profit des villes voisines, il importe que le centre-ville d'Amqui atteigne une masse critique de commerces et services pour ramener l'intérêt du consommateur en ce lieu de magasinage. Le scénario de développement appuie les efforts de la Ville d'Amqui qui visent à recréer un pôle commercial densément occupé et attrayant présentant de belles devantures, des boutiques spécialisées, des magasins de grandes surfaces, des services professionnels, des stationnements abondants, etc.

Le développement commercial du centre-ville (épiceries, pharmacies, banques, boutiques spécialisées, restauration et divertissement), l'agrandissement du centre commercial Place Sybrel et la modernisation des magasins de grandes surfaces contribueront à renforcer l'aire d'influence de la ville et à repositionner le centre-ville d'Amqui comme destination pour le magasinage.

Carte 10. L'Écoterritoire habité de La Matapédia. Stratégie de desserte commerciale



### Mise en œuvre

- Appui et maintien des services de proximité dans les municipalités;
- étude sur la situation commerciale et sur le comportement des consommateurs matapédiens suivi d'un plan d'action;
- réalisation d'un plan de revitalisation pour une meilleure attractivité des secteurs commerciaux et mise en place d'une démarche Rues Principales pour la revitalisation du centre-ville d'Amqui;
- mise en œuvre des actions : contrôle, interventions physiques, promotion, animation, mise en commun et achats regroupés, etc.

### Coût

50 000 \$ (étude sur la situation commerciale et sur le comportement des consommateurs matapédiens et plan d'action)

### Indicateurs de performance

- Augmentation du nombre de commerces et de services dans les trois pôles ainsi que ceux de proximité;
- amélioration de l'attractivité et de la visibilité des commerces et entreprises;
- mesures de contrôles adoptées;
- nombre d'interventions d'embellissement et de rénovation à la suite d'un plan de revitalisation.

## Action 11 : La Politique d'achat local et la consolidation du Programme ARC

### Organisme responsable

Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia

### Description

Le projet consiste en l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'achat local qui s'adresse aux institutions, commerces, services et organismes œuvrant sur le territoire et au maintien du programme ARC (Amélioration relation client) par la mise en place de mesures incitatives ou de soutien financier. Ces démarches sont accompagnées d'une promotion adéquate de l'importance de l'achat local au niveau des Matapédiens.

### Mise en œuvre

- Élaboration d'une politique matapédienne d'achat local dans un cadre législatif et consultation des organismes concernés;
- promotion et adhésion volontaire;
- suivi et accompagnement de cette politique;
- promotion, sensibilisation et adhésion de plus en plus large du programme ARC;
- service de gestion des plaintes régionalisé à la Chambre de commerces;
- foire commerciale;
- livraison collective des marchandises pour une économie d'échelle (exemple : matériaux de construction, Meubles, etc.).

### Coût

70 000 \$

### Indicateurs de performance

- Augmentation du chiffre d'affaire et du nombre de biens et de services vendus sur le territoire;
- ouverture à de nouveaux marchés;
- nombre d'emploi créés/consolidés;
- satisfaction de la clientèle des commerces et entreprises.

## 5.1.5 Scénario 5 : La gestion durable du patrimoine naturel et de l'environnement

### Constat

- Abondance de lacs et de cours d'eau, dont la rivière et le lac Matapédia qui occupent un rôle central dans le développement de La Matapédia (plus de 200 lacs);

- la forêt occupe 91% du territoire et plusieurs secteurs sont relativement bien conservés, assurant ainsi le maintien d'une bonne biodiversité;
- le territoire de La Matapédia est particulièrement renommé pour sa faune et ses activités de chasse et de pêche : pêche au saumon dans les rivières Matapédia et Causapsal : fréquentation annuelle moyenne de 7472 jours de pêche, pêche à l'omble de fontaine, notamment dans la ZEC Casault : fréquentation annuelle moyenne de 7200 jours de pêche et pour la chasse à l'original, particulièrement dans le secteur est du territoire (réserve faunique Dunière et ZEC Casault);
- trois aires protégées sont en voie d'être créées par le gouvernement sur certaines parties du territoire public de La Matapédia (rivière Assemetquagan, rivière Causapsal et tête de la rivière Cascapédia);
- de façon générale, la qualité de l'eau du réseau hydrographique est de bonne à excellente, mais plusieurs interventions (déboisement, remblayage, épandage d'engrais, rejets de contaminants ou d'eaux usées) constituent des menaces sérieuses au maintien de la qualité de l'eau;
- certaines municipalités ou individus sont aux prises avec des problèmes d'approvisionnement en eau potable en raison de la qualité ou de la quantité d'eau disponible;
- présence de cyanobactéries (algues bleues) dans certains plans d'eau, notamment en raison de la présence de phosphore et d'espèces envahissantes et exotiques;
- la qualité de l'air peut être altérée par le chauffage au bois, particulièrement dans le fond de la vallée lors de conditions météorologiques particulières (inversions thermiques);
- la gestion des eaux usées est inégale sur l'ensemble du territoire et elle représente, dans certains cas, une atteinte importante à la qualité de l'environnement, particulièrement en ce qui concerne les installations septiques individuelles en milieu rural;
- bien que La Matapédia produise moins de déchets que la moyenne québécoise, la gestion des déchets fait face à de nombreux défis, notamment en termes de récupération et de valorisation que de disposition et d'élimination. L'exportation des déchets vers des sites de traitement très éloignés ne constitue pas une solution durable;
- problème de contamination des cours d'eau par le ruissellement urbain;
- manque d'information sur les milieux humides;
- mauvaise connaissance de la nappe phréatique et des aires de recherche des puits artésiens.

## Objectifs spécifiques

- Maintenir, promouvoir et améliorer la biodiversité du territoire matapédien, une responsabilité importante de l'*Écoterritoire habité* dans le cadre d'une démarche concertée;
- gérer de façon durable et intégrée la ressource « eau » et les milieux hydriques et assurer un approvisionnement en eau potable de qualité et en quantité à la population;
- faire de la qualité de l'environnement et de la conservation du patrimoine naturel un secteur de développement social et économique en intégrant les sites et les espaces d'intérêt écologique au produit récréotouristique matapédien;
- contribuer à la lutte aux changements climatiques et à la réduction des gaz à effet de serre;
- devenir un modèle en matière de gestion des matières résiduelles;
- lutter contre les diverses formes de pollution.

## Le scénario de développement

Considérant l'importance de la ressource eau sur le territoire matapédien, des efforts particuliers seront consentis afin de conserver et améliorer la qualité de cette ressource précieuse qui joue un rôle important dans le développement socioéconomique de La Matapédia. Afin de poursuivre et d'accompagner les divers plans directeurs de l'eau réalisés par les organismes de bassin versant, des comités de lacs et de rivières seront mis en place de manière à faciliter la réalisation des actions de protection et de mise en valeur dans un esprit de

concertation et de participation des populations directement concernées. Des interventions prioritaires seront engagées dans la lutte aux cyanobactéries qui affectent ou menacent certains lacs. Cette lutte exigera la collaboration des municipalités visées.

L'amélioration de la biodiversité, et plus particulièrement de la grande faune terrestre et de certaines espèces fauniques aquatiques (omble de fontaine et saumon de l'Atlantique), fera l'objet d'une attention particulière en raison de l'importance de ces ressources fauniques dans l'économie de La Matapédia, alors que les sites d'intérêt et les aires protégées feront partie d'un réseau à développer afin de les intégrer dans le produit récréotouristique durable matapédien (réf. Scénario de développement du tourisme durable).

D'autre part, la participation de La Matapédia à la lutte aux changements climatiques et à la diminution des gaz à effet de serre se traduira par la réalisation du plan d'action élaboré dans le cadre du programme Climat-Municipalités ainsi que dans diverses actions visant à améliorer la mobilité durable. Enfin, la gestion exemplaire et novatrice des matières résiduelles sera visée à travers une démarche planifiée et concertée dans le cadre de la révision du plan de gestion des matières résiduelles.

## **Action 12 : La création de Comités de lacs et de rivières**

### **Organisme responsable**

Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche

### **Description**

Les comités de lacs et de rivières viennent appuyer les efforts des organismes de bassin versant et sont essentiellement constitués de résidents et de représentants de divers secteurs d'activités situés sur le territoire du bassin versant du lac ou de la rivière visés. Ces comités s'inscrivent dans une démarche de concertation et de participation du milieu dans la réalisation d'actions de protection et de mise en valeur de ces cours d'eau ou de ces plans d'eau. Ils sont accompagnés par un élu municipal, un agent de développement local et une personne-ressource assurant l'encadrement technique et scientifique, notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action. Ces comités pourraient aussi avoir un mandat de gestion des risques d'inondation et d'érosion, d'amélioration de l'état physique et biologique de l'eau, de mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine relié à l'eau ainsi que l'accessibilité à la ressource.

### **Mise en œuvre**

- Priorisation des cours d'eau et des plans d'eau en fonction de l'état des lieux, de l'intérêt manifesté et des problèmes locaux;
- formation et animation des comités et élaboration d'un plan d'action en ciblant des actions prioritaires;
- réalisation des actions.

### **Indicateurs de performance**

- Nombre de comités formés et actifs;
- nombre de plans d'action;
- nombre d'interventions réalisées.

### **Coût**

220 000 \$

## Action 13 : La mise en place du Plan d'action et d'un programme d'aide à la réhabilitation des lacs

### Organismes responsables

- MRC de La Matapédia
- Municipalités locales
- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche

### Description

Certains lacs de La Matapédia sont aux prises avec des problèmes reliés à la présence de cyanobactéries (algues bleues) alors que d'autres lacs sont menacés par ces algues bleues. La prolifération de ces algues est favorisée par les nutriments, et particulièrement le phosphore, qui sont rejetés dans l'eau. Deux plans d'eau importants de La Matapédia (le lac Matapédia et le lac au Saumon) ont connu au cours des dernières années des épisodes de floraison de ces algues et fait l'objet d'une étude dans le cadre du *Programme d'aide à la prévention des algues bleues* (P.A.P.A.). Ce programme vise la prévention et la correction des installations septiques défectueuses ainsi que le rétablissement de la bande végétale riveraine, qui sont deux facteurs importants dans la réduction d'apport de nutriments dans les lacs et cours d'eau.

Il s'agit ici de poursuivre la démarche entreprise en mettant en place un programme de réhabilitation environnementale qui vise à apporter les correctifs dans les secteurs identifiés et présentant des problèmes semblables. Ce programme de réhabilitation environnementale, accompagné d'une aide technique et financière, est adopté par les municipalités concernées en vertu des pouvoirs conférés par la *Loi sur les compétences municipales* (réf. art. 92).

Dans certains cas, des actions communes ou regroupées deviendront nécessaires afin d'apporter les correctifs qui s'imposent. De plus, toutes les municipalités locales et la MRC (TNO) adopteront un règlement établissant un service obligatoire de vidange et de transport des eaux usées des résidences principales et secondaires non-desservies par un réseau public d'égout. L'adoption d'un tel règlement est susceptible de réduire sérieusement les rejets dans les lacs et cours d'eau et d'en améliorer la qualité.

Enfin, les sources actuelles et potentielles de contamination de l'eau seront identifiées afin de mieux cibler les interventions physiques (ex. actions d'atténuation de l'impact de l'agriculture sur le lac Matapédia réalisées par l'OBVMR), rencontres de sensibilisation et d'éducation, etc.

### Mise en œuvre

- Portrait des eaux de ruissellement et programme d'atténuation des nuisances;
- plan de gestion des sols;
- refaire l'étude de capacité de support du lac Matapédia afin d'évaluer la progression de sa qualité dans le temps;
- adoption par les municipalités concernées d'un programme de réhabilitation environnementale des secteurs ciblés et par l'ensemble des municipalités d'un règlement sur la vidange des installations septiques individuelles;
- plan d'intervention particulier pour les installations communautaires;
- promotion et gestion du programme d'aide par un O.B.N.L., (O.B.V.) ou par les municipalités et application du règlement sur la vidange des installations septiques.

### Indicateurs de performance

- Nombre d'installations septiques corrigées;
- nombre de mètres linéaires de rives naturalisées;
- taux de réduction du phosphore.

### Coût

500 000 \$

## Action 14 : La création des *Corridors écologiques vivants*

### Organisme responsable

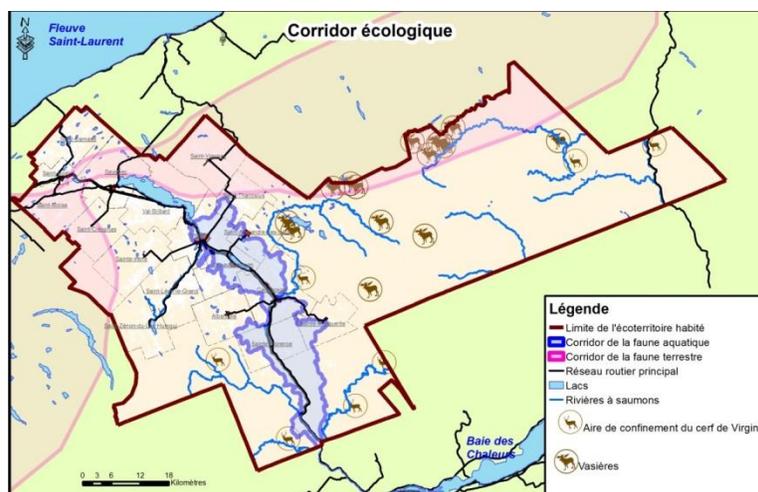
Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia (CGRMP)

### Description

La création ou le maintien de corridors écologiques jouent un rôle important dans la conservation de la biodiversité. Ceux-ci favorisent le déplacement et la dissémination des espèces et la régénération de certains milieux perturbés. Dans le cas de La Matapédia, la partie centrale de la vallée, concentrée le long de la rivière Matapédia, a fait l'objet d'un développement urbain et agricole et, dans certains cas, qui a eu pour impacts la fragmentation de l'habitat de certaines espèces. En ce qui concerne la faune terrestre, le couloir des monts Notre-Dame (mont Saint-Pierre, Val-d'Irène, Lac Matapédia et le Parc régional de la Seigneurie du Lac Matapédia) et la partie ouest de La Matapédia, semblent offrir des conditions favorables à la création d'un tel corridor (continuum forestier). Toutefois, la présence de la route 132 et du chemin de fer représente des obstacles importants et constituent ainsi des zones à haut risque de mortalité des espèces ou de sécurité des usagers de ces secteurs.

Dans le cas de la rivière Matapédia et de ses principaux tributaires, la création d'un corridor écologique associé aux espèces «nobles» telles l'omble de fontaine et le saumon de l'Atlantique, peut jouer un rôle déterminant dans le maintien et le développement de ces ressources fauniques. Le projet vise à vérifier le potentiel et la faisabilité et identifier éventuellement les mesures et les actions qui pourraient contribuer à la mise en place d'un continuum biologique aquatique et terrestre pour ces espèces.

Carte 11. L'Écoterritoire habité de La Matapédia. Corridors écologiques.



### Mise en œuvre

- Analyse et évaluation des corridors (potentiels, contraintes);
- plan de gestion des corridors: interventions et mesures de contrôle, d'aménagement, coût, financement;
- réalisation du plan de gestion.

### Indicateurs de performance

- Évolution de la biodiversité dans les secteurs concernés (suivi des espèces ciblées);
- nombre de déplacements (faune terrestre);
- évaluation de l'amélioration de la population visée (quantité et qualité).

### Coût

100 000\$

## Action 15 : La mise en œuvre du *Plan de réduction des gaz à effet de serre*

### Description

Reposant sur des principes de développement écoresponsable, le projet d'*Écoterritoire habité de La Matapédia* poursuit un objectif de réduction d'émission des GES de 20% d'ici 2020. Pour atteindre cet objectif, la MRC s'est doté d'un plan d'action pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'aide financière du programme *Climat municipalités* du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Dans un premier temps, la MRC et les municipalités locales ont réalisé un inventaire des principales sources d'émission de GES. L'étude porte d'abord sur l'émission de GES par les municipalités, soit par les bâtiments municipaux (chauffage, climatisation, ventilation, éclairage, etc.) ou par les équipements motorisés municipaux (véhicules et autres équipements motorisés). Considérant les émissions de GES inhérentes au traitement des eaux usées et au traitement des matières résiduelles, ces équipements sont également pris en compte dans l'inventaire. Les émissions inhérentes au transport routier (transport en commun et flotte de véhicules immatriculés) sont également inventoriées. La somme totale des émissions de GES produites annuellement pour toutes les municipalités est d'environ 140 000 tonnes. L'objectif de réduction de 20% vise donc à réduire de 28 000 tonnes les GES d'ici 2020.

Dans un deuxième temps, la MRC et les municipalités locales se doteront d'un plan d'action visant la réduction des émissions de GES. Les actions anticipées pourraient viser entre autres la conversion des systèmes de chauffage au mazout par des systèmes à la biomasse ou à l'électricité, le remplacement de véhicules par des modèles moins énergivores, la bio-méthanisation ou le compostage des matières organiques. D'autres actions pourraient viser la promotion de l'utilisation des véhicules propres (hybrides, électriques, économiques), du transport actif (vélo et marche), de l'éco-conduite, de la conversation des poêles à bois et de la plantation d'arbres.

Les avantages induits par les mesures retenues permettront pour certaines municipalités des économies d'opération et une augmentation de l'efficacité des équipements et des infrastructures. De façon plus générale, ce projet signifie l'amorce d'un changement de la culture populaire en rapport aux impacts des actions individuelles et publiques dans la lutte aux changements climatiques.

### Mise en œuvre

- Réalisation de l'inventaire des émissions de GES des activités propres à l'administration municipale (secteur corporatif) et des activités s'étendant à l'ensemble du territoire (secteur collectivité);
- analyse des données (révision, sondage et validation des estimations, analyse des données et calculs) ;
- analyses techniques et proposition de mesures et de technologies pour la réduction des émissions de GES;
- élaboration d'un plan d'action pour la réduction des émissions de GES;
- mise en œuvre des actions du plan visant à réduire l'émission de GES.

### Indicateurs de performance

- Nombre d'actions visant la réduction des émissions de GES prévues au plan d'action;
- pourcentage de réduction des émissions GES en fonction de l'objectif de réduction de 20% d'ici 2020.

### Coût

Le programme *Climat municipalités* du MDDELCC a soutenu financièrement l'inventaire et le plan d'action visant la réduction des émissions de GES. Un soutien financier sera nécessaire pour supporter les municipalités et la MRC dans la réalisation des interventions, tant au niveau des corporations municipales que des citoyens. Les principales mesures sont :

Conversion des systèmes de chauffage au mazout par des systèmes à la biomasse ou électrique	n.d.
Remplacement de véhicules légers et lourds	n.d.
Implantation de véhicules électriques en auto-partage	n.d.
Plantation d'arbres dans les espaces publics	5000\$ / an
Campagne de conversion des poêles à bois conventionnels par des poêles EPA	2000\$ / an
Campagne de promotion contre la marche au ralenti des véhicules et l'éco-conduite	2000\$ / an
Campagne de promotion des véhicules propres (électriques, hybrides, économiques)	2000\$ / an
Campagne de promotion pour le covoiturage	2000\$ / an
Promotion du transport actif (vélo et marche)	2000\$ / an
Biométhanisation ou compostage des matières compostables	276 243\$ / 5 ans

Bien que les coûts de telles interventions soient difficilement prévisibles, nous pouvons déjà prévoir que certains bénéfices seront associés à ce virage vert, par exemple par les économies substantielles liées à la réduction d'utilisation des hydrocarbures pour le chauffage et le transport.

## Action 16 : Le Plan de gestion durable et intégrée des matières résiduelles

### Organisme responsable

MRC de La Matapédia

### Description

Les MRC de La Matapédia et de La Mitis se sont regroupées afin d'assumer les responsabilités relatives à la gestion des matières résiduelles. Ainsi a été mise en place la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de La Matapédia et de La Mitis. Ce partenariat régional permet une approche économique et efficace de la gestion des déchets en milieu rural. La mise en place d'un centre de tri conjoint en est un exemple. Le territoire de la MRC compte aussi trois écocentres et des organismes tels ALESE ou la Friperie de la rivière assurent une deuxième vie à certains biens et produits. Le projet prévu à l'*Écoterritoire habité* se réalisera dans le cadre de la révision du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matapédia* en regard des

nouveaux objectifs gouvernementaux et proposera une gestion basée sur la réduction des déchets à la source et sur la mise en place de projets novateurs, lesquels pourraient porter sur les aspects suivants :

- Collecte adaptée;
- programme de collecte particulière pour les installations agricoles;
- consolidation des centres de recyclage et de valorisation de proximité (dépôt);
- dépôts pour feuilles et résidus de jardins à divers endroits stratégiques;
- amélioration de la performance des écocentres;
- mise sur pied de programmes utilisateurs-payeurs afin de financer le système de gestion des déchets;
- promotion et aide pour le compostage domestique;
- éducation et sensibilisation de la population et dans les écoles pour promouvoir le recyclage et le compostage domestique, notamment dans le cadre du programme éducatif du territoire;
- mise en place de la récupération des matières putrescibles (3<sup>e</sup> voie)
- disposition ultime des déchets dans un lieu d'enfouissement technique;
- politique d'emballage pour réduire l'utilisation de matières à la source;
- cibler l'économie circulaire dans la gestion des matières résiduelles.

#### Mise en œuvre

- Mise en place de la structure de concertation pour la révision du PGMR;
- révision du PGMR (phase 1);
- prévention et information sur les impacts économiques de la gestion des matières résiduelles selon l'approche utilisateur-payeur;
- mise en œuvre du PGMR selon les échéanciers prévus (phase 2).

#### Indicateurs de performance

- Révision du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matapédia*;
- taux de valorisation des matières résiduelles;
- taux de diminution d'élimination de matières résiduelles.

#### Coût

Phase 1 : 100 000 \$

Phase 2 : À déterminer en regard du plan d'action et à la programmation prévus au PGMR

### Action 17 : Le Plan de mobilité durable en milieu rural

#### Organisme responsable

MRC de La Matapédia

Ville d'Amqui

#### Description

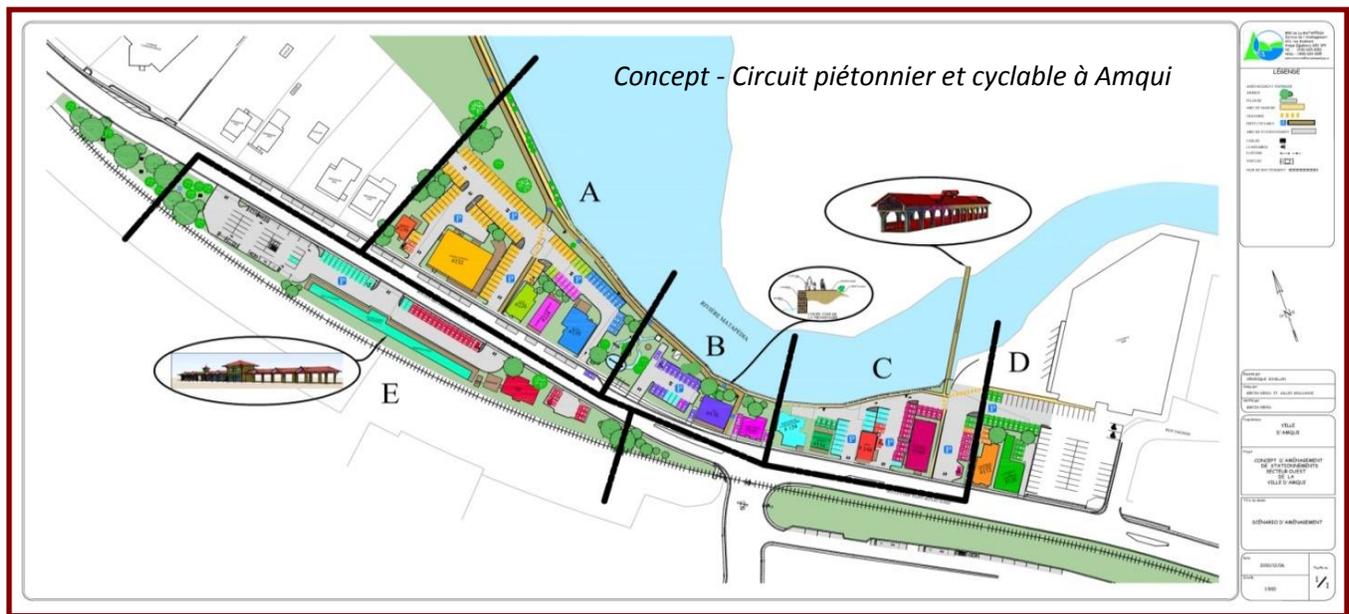
La mise en place d'équipements, d'infrastructures et de services favorisant le déplacement durable des personnes sur le territoire reposent sur la prise en compte de facteurs sociaux, économiques et environnementaux et rejoint ainsi plusieurs objectifs du développement durable. En effet, ceux-ci contribuent à la lutte contre le changement climatique, à la préservation de la qualité de l'environnement, à une meilleure cohésion sociale et une plus grande solidarité sociale tout en répondant à un développement basé sur des modes de consommation responsables.

Le transport représente une source importante de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, surtout sur un vaste territoire sur lequel la population est dispersée tel La Matapédia. Le transport durable implique le recours à des modes de transport économes en énergie fossile, plus respectueux de l'environnement et accessibles à la population.

Le projet consiste en l'élaboration d'un plan régional de mobilité durable orienté vers le développement de modes de transport alternatifs à l'automobile individuelle en milieu rural. Ce plan vise entre autres l'amélioration du transport collectif et du transport actif par divers moyens tels, par exemple : une centrale d'information et de communication qui diffuse et informe la population sur le transport collectif, des services de transport collectif, des services de transport à la demande ( Taxi-bus adapté au milieu rural), le soutien financier en matière de transport vers les centres de santé (hôpital, CLSC, Coopératives de santé, etc.), le co-voiturage, la mise en place d'équipements et d'infrastructures favorisant le transport actif (trottoirs, sentiers, pistes cyclables) ( Volet 1 ).

Le projet vise aussi la réalisation de quelques interventions prioritaires, à savoir :

- Installation de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques afin d'encourager l'utilisation de ce type de véhicule ;
- réalisation d'un circuit piétonnier et cyclable dans un secteur névralgique du centre-ville d'Amqui, le long de la rivière Matapédia.



### Mise en œuvre

- Élaboration d'un plan de mobilité durable à l'échelle de La Matapédia;
- réalisation des interventions prioritaires (bornes de recharge électrique, infrastructures favorisant le transport actif dans le centre-ville d'Amqui).

### Indicateurs de performance

- Quantité de gaz à effet de serre réduite;
- nombre d'utilisateurs de transport alternatif à la voiture individuelle;
- taux d'utilisation des bornes de recharge électrique et nombre de nouvelles voitures électriques;
- fréquentation (nombre d'utilisateurs) des infrastructures piétonnes et cyclables à Amqui.

### Coût

1 315 000 \$

## Action 19 : Inventaire des milieux humides en territoire habité

### Organisme responsable

Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR)

### Description

Les milieux humides sont des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer les composantes : sol ou végétation. Les espèces végétales se développant dans ces conditions sont très tolérantes aux inondations périodiques. Ce sont des écosystèmes adaptés aux zones de transition entre les milieux terrestres et aquatiques, ou aux dépressions mal drainées. Ces écosystèmes se reconnaissent souvent selon les milieux suivants : étang, marais, marécage ou tourbière.



Par ignorance de l'importance de conserver ces écosystèmes, des milieux humides sont souvent altérés ou carrément détruits pour la réalisation de divers projets de développement résidentiel, d'exploitation forestière, agricole ou industrielle, de voiries, etc. Dans de tels cas, le remblayage des milieux humides est la solution pour rendre utilisable un terrain qui, pour certains, est perçu comme une contrainte au développement.

Lorsque les milieux humides sont adjacents aux lacs et aux cours d'eau, ils sont considérés comme faisant partie du littoral de ces milieux hydriques et tous les travaux, ouvrages et constructions qui y sont projetés sont régis par les dispositions de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* appliquées par les municipalités locales. Les travaux, ouvrages et constructions projetés dans les milieux humides isolés sont, quant à eux, soumis obligatoirement à l'obtention d'un certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

La prise en considération des politiques et des lois en vigueur pour régir les travaux, ouvrages et constructions projetés sur les milieux humides implique d'abord la connaissance de ces milieux. Aussi, un inventaire des milieux humides doit être réalisé.

### Mise en œuvre

- Dresser un inventaire des milieux humides du territoire dans les zones urbaines et habitées dans le but de cibler les interventions visant leur protection;
- appliquer des mesures de conservation volontaires aux milieux humides;

- intégrer les milieux humides répertoriés dans le schéma d'aménagement de la MRC.

#### Les indicateurs de performance

- Réalisation d'une carte des milieux humides et création d'une fiche technique pour chaque milieu humide répertorié;
- application de mesures de conservation volontaire aux milieux humides;
- application de mesures réglementaires aux milieux humides.

#### Coût

75 000 \$

## 5.1.6 Scénario 6 : Les énergies renouvelables et l'écoconstruction

### Constat

#### **Énergie éolienne**

- La Matapédia possède un potentiel élevé pour l'énergie éolienne et on y retrouve actuellement 3 parcs éoliens (300 MW, 100 MW et 24 MW) et la MRC est intéressée à développer des projets éoliens communautaires;
- les parcs éoliens génèrent des redevances qui sont versées aux municipalités sur lesquelles on retrouve ces parcs éoliens ainsi que des loyers aux propriétaires privés concernés. Ces redevances et ces loyers représentent des sources de revenu intéressantes pour le milieu;
- compte tenu de l'impact important des équipements et infrastructures reliés à l'implantation de parcs éoliens, ceux-ci doivent faire l'objet d'une planification rigoureuse et respectueuse des paysages et des zones habitées. Conséquemment, des zones prévues pour ce développement ont été identifiées par la MRC (réf.: schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia);
- existence d'un partenariat de développement éolien avec les MRC du Bas-Saint-Laurent et la CRE ;
- projet d'acquisition de 10% du parc éolien du Lac-Alfred par la MRC;
- existence de règles de partage des redevances entre la MRC et les municipalités;
- croissance du technocentre éolien *Techéol inc* .qui agit comme centre de recherche et de transfert technologique qui aide les entreprises à adapter leur technologie au climat nordique, à développer de nouveaux produits pour l'industrie éolienne et à intégrer la chaîne d'approvisionnement québécoise ;
- l'acceptabilité sociale du développement éolien est mitigée. Alors que le développement éolien est bien perçu pour le projet Les Vents du Kempt, le projet d'Hydroméga près de Val-d'Irène fait l'objet de contestation.

#### **Biomasse forestière**

- La Matapédia a développé une expertise précieuse en matière de biomasse forestière utilisée à des fins énergétiques (chauffage) et elle se situe comme un leader dans ce domaine. Toutefois, le réseau qui soutient le développement de cette filière est encore fragile;
- plusieurs bâtiments publics et institutionnels ont adopté des systèmes de chauffage à la biomasse forestière (Sayabec, Val-d'Irène, Saint-Léon-le-Grand, etc.);
- un réseau de chaleur à Causapscal est alimenté par la biomasse forestière.

#### **Écoconstruction**

- En matière d'écoconstruction, La Matapédia a développé très peu de projets alors qu'il s'agit d'un des créneaux ACCORD de la région du Bas-Saint-Laurent ;

- l'écoconstruction représente un secteur en croissance et, à l'image de la biomasse forestière, La Matapédia pourrait développer ce secteur qui cadre bien avec les objectifs de *l'Écoterritoire habité*;
- plusieurs entreprises (Damabois, Uniboard, Fenetech, etc.) détiennent une certification environnementale;
- le SEREX fait de la recherche et du développement en lien avec l'écoconstruction : isolant en fibre de bois, bois torréfié, adhésif, extrait d'huile et de charbon à partir de la pyrolyse du bois, etc.

### Objectifs spécifiques

- Développer, maintenir et consolider l'expertise en matière de biomasse forestière;
- s'appuyer sur les institutions et les centres de recherche et d'enseignement pour développer les énergies renouvelables et l'écoconstruction;
- développer l'écoconstruction et l'éco-rénovation et faire de La Matapédia un lieu d'accueil et d'expérimentation dans ces domaines;
- réduire la dépendance aux énergies fossiles en développant entre autres le bois-énergie pour le chauffage;
- faire de la production des énergies renouvelables, et plus particulièrement de l'énergie éolienne, un outil important et une source de financement pour assurer le développement durable de La Matapédia.

### Le scénario de développement

En matière de développement éolien, la réalisation éventuelle de projets communautaires ainsi que l'opération des parcs éoliens actuels, notamment le parc éolien du Lac-Alfred, représentent une source réelle et potentielle de revenus (redevances) qui pourraient faire l'objet d'une mise en commun à des fins de développement régional et représenter une partie importante de la mise de fonds du milieu dans le cadre du financement des interventions prévues dans la mise en œuvre de *l'Écoterritoire habité*. L'intégration harmonieuse de ces éventuels parcs éoliens en accord avec les principes et les objectifs de *l'Écoterritoire habité* doit aussi être un souci constant.

En matière de biomasse forestière le maintien et le développement des activités reliées à ce créneau d'excellence matapédien et notamment du réseau d'expertise et de valorisation constitue un objectif à poursuivre.

Dans le but de favoriser un mode d'habitation plus écologique et de créer un effet d'entraînement en faveur du développement de l'écoconstruction dans La Matapédia, deux interventions sont prévues pouvant servir de levier pour d'autres initiatives en ce domaine : la création d'un éco-hameau et la mise en place d'un programme incitatif en matière d'habitation durable. Au Québec, diverses expériences sont en cours dans ce domaine. Le créneau ACCORD en écoconstruction de la région du Bas-Saint-Laurent constitue enfin un potentiel intéressant de partenariat pour La Matapédia.

### Action 19 : La création de l'Éco-hameau de La Matapédia

#### Organisme responsable

MRC de La Matapédia  
Municipalité hôte



Maison écologique du programme Accord du Bas-Saint-Laurent

## Description

La maison écologique s'impose de plus en plus dans le choix des futurs propriétaires d'habitation. Ce type d'habitation n'est pas simplement considéré pour son architecture, mais davantage en raison du mode de vie de ces occupants qui ont inscrit la construction de leur maison dans une démarche écologique.

La conception, la construction et le fonctionnement de la maison écologique conjuguent le confort et la santé de ses occupants et la réduction de son empreinte écologique. La maison écologique présente une architecture bioclimatique qui s'adapte à l'environnement dans lequel elle est implantée. Ainsi, le lieu et l'orientation, les matériaux de construction, l'isolation thermique, la ventilation et le chauffage, la production d'énergie alternative (solaire, éolien, géothermique), sont considérés lors de sa conception. La maison modèle développée dans le Bas-Saint-Laurent dans le cadre du programme Accord des créneaux d'excellence est un réel exemple de construction écologique abordable et adaptée à notre climat.

Au-delà des composantes intrinsèques qui la caractérisent, la maison écologique peut s'intégrer à un ensemble résidentiel qui partage les mêmes valeurs écologiques soit, un éco-quartier ou un éco-hameau.

Le scénario de développement propose la création d'un éco-hameau sur le territoire de la MRC. Ce projet, qui pourrait regrouper une dizaine d'habitations bioclimatiques, est destiné à accueillir autant de familles partageant les mêmes valeurs écologiques. L'éco-hameau présentera un tissu urbain regroupé qui permettra d'aménager des espaces résidentiels privés et intimes ainsi que des espaces publics partagés par l'ensemble des résidents (ex. : espaces de circulation, jardins communautaires, vergers, aires de jeux, etc.). L'utilisation en commun de certaines infrastructures pourrait également être explorée dans un concept d'éco-hameau (réseau de chaleur, traitement des eaux usées, éclairage de rue, production d'énergie alternative, site de compostage domestique, etc.).

Véritable vitrine de l'écologie appliquée, ce projet fera l'objet d'un concept intégré où seront mis à profit plusieurs types de professionnels (architectes, aménagistes-urbanistes, constructeurs et spécialistes de l'écoconstruction). L'éco-hameau devra participer à la vie communautaire de la municipalité où il sera réalisé. La réglementation municipale encadrera le lotissement de l'éco-hameau ainsi que l'implantation et la construction des bâtiments de manière à optimiser l'énergie solaire passive pour l'éclairage naturel, le chauffage des bâtiments et le confort ressenti par les occupants. De plus, la réglementation privilégiera une implantation des bâtiments respectueuse du site, de la végétation et de la topographie du milieu d'accueil et une intégration architecturale des bâtiments entre eux.

S'adressant à une population active, l'éco-hameau sera localisé de manière à ce que les résidents puissent accéder rapidement au réseau routier supérieur et ainsi réduire les déplacements entre ce lieu de résidence et les pôles de services et de travail de la MRC. Bien qu'aucun lieu n'ait été retenu à ce jour pour l'implantation de l'éco-hameau, certains territoires offrent un potentiel intéressant correspondant aux objectifs poursuivis par un tel projet. C'est notamment le cas du Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia.

## Mise en œuvre

- Étude de faisabilité du projet selon l'emplacement retenu;
- élaboration d'un concept intégré, étude de marché et plan de marketing et mise en place de l'encadrement légal;
- construction selon diverses étapes de réalisation.

## Indicateurs de performance

- Nombre de nouvelles constructions;

- nombre d'emplois créés, notamment lors de la construction;
- empreinte écologique des nouvelles constructions.

#### Coût

50 000\$ (concept intégré, étude de marché et plan de marketing et encadrement légal)

### Action 20 : Le Programme d'aide à l'habitation durable

#### Organisme responsable

MRC de La Matapédia  
Municipalités participantes

#### Description

En vertu des compétences des municipalités en matière d'environnement et des pouvoirs de subvention, celles-ci peuvent adopter un programme d'aide à l'habitation durable. C'est le cas actuellement pour certaines municipalités (Victoriaville, Saint-Valérien). Afin d'encourager l'habitation durable, l'économie d'énergie, l'amélioration de la qualité de vie et l'augmentation de la valeur foncières des résidences, un programme d'aide sera adopté par les municipalités désirant se prévaloir de ces pouvoirs. Ce programme se traduira par une aide financière qui variera selon trois niveaux pour les nouvelles constructions résidentielles, alors que l'aide financière pour les rénovations durables sera déterminée en fonction des points obtenus selon une grille de critères. Le programme s'applique à des interventions de haut niveau écologique (pour éviter que toutes interventions soient éligibles). Les matériaux produits ou transformés localement seront privilégiés (proposer une trousse de matériaux). Il serait aussi possible de régionaliser la gestion, la promotion et l'aide-conseil relié à ce programme.

#### Mise en œuvre

- Adoption d'un programme d'aide par les municipalités participantes;
- promotion, aide-conseil, gestion administrative régionalisée, le cas échéant;
- évaluation annuelle du programme et ajustements si nécessaire.

#### Indicateurs de performance

- Nombre de nouvelles constructions et de rénovations ayant bénéficié du programme;
- nombre d'interventions en matière d'aide-conseil et d'assistance technique.

#### Coût

450 000\$

## 5.1.7 Scénario 7 : La culture et l'identité matapédiennne

#### Constat

- À l'image des Parcs naturels régionaux français, la culture constitue une pierre d'assise importante du projet d'*Écoterritoire habité*. En raison de la mise en valeur des éléments spécifiques du territoire matapédien, la culture joue non seulement un rôle identitaire et d'appartenance, mais également un rôle économique.

- Une étude réalisée en 2010 par la Conférence régionale des élu(e)s du Bas-Saint-Laurent dévoile que « la culture contribue significativement à l'économie et à la richesse collective de la région bas-laurentienne et qu'elle a un impact positif sur la vitalité régionale ». D'autre part, les attraits culturels permettent une meilleure rétention des clientèles touristiques et entraînent conséquemment des retombées économiques positives pour la collectivité. De plus, la mise en valeur des ressources patrimoniales culturelles et naturelles augmente le potentiel d'attraction pour la clientèle locale et touristique et stimule d'autant l'économie matapédienne.
- La Matapédia mise sur plusieurs éléments patrimoniaux distinctifs qui favorisent l'attraction et la rétention des touristes : site historique Matamajaw, présence de quatre ponts couverts, gares patrimoniales de Routhierville, Causapscal, Amqui et Sayabec, etc.
- Le développement culturel doit miser sur les éléments distinctifs de La Matapédia ainsi qu'une valorisation de la culture locale visant à assurer la vitalité des communautés et à appuyer les acteurs culturels.
- Dans le sondage sur les valeurs de la collectivité matapédienne, 78% de la population interrogée a mentionné le patrimoine bâti comme un élément important à considérer dans le cadre du projet d'*Écoterritoire habité*.
- La présence d'artistes professionnels et amateurs sur le territoire matapédien contribue, certes, à la vitalité culturelle du milieu. Or, des événements culturels tels que le Gala Artquimédia, le Symposium de peinture de Causapscal, le souper bénéfique du Camp musical, les Mercredis de l'Oratoire ou encore le Salon des artistes et des artisans de La Matapédia sont autant d'activités essentielles à la reconnaissance et la promotion des arts et de la culture.
- Plusieurs organismes supportent la « culture » dans toutes ses formes: Diffusion Mordicus, la Société d'histoire et de généalogie de La Matapédia, les Voix de la Vallée, la Cachette d'Amqui, le Camp musical de La Matapédia et Faucus en sont des exemples. La région bénéficie également d'une salle de spectacle récemment rénovée et de grande qualité, soit la salle Jean-Cossette. L'implication de nombreux bénévoles représente également une force importante pour le fonctionnement des organismes et l'organisation d'événements culturels. Enfin, les municipalités s'impliquent activement dans le prêt de locaux aux organismes ainsi que dans le fonctionnement des bibliothèques publiques.
- On constate un essoufflement des bénévoles et les difficultés financières des organismes culturels.

### Objectifs spécifiques

- Créer un climat social agréable et une identité culturelle forte;
- assurer la vitalité des milieux de vie;
- favoriser et soutenir la production artistique matapédienne;
- intégrer la culture aux autres dimensions de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* (tourisme, développement économique, etc.).

### Le scénario de développement

La culture constitue un important facteur identitaire et de développement pour une Matapédia vivante. Les actions préconisées dans le scénario de développement visent le maintien, la consolidation et le développement des activités et des attraits culturels de La Matapédia. La stratégie s'oriente principalement sur la mise en valeur des paysages matapédiens, sur la protection et la mise en valeur des patrimoines vivant, naturel et bâti ainsi que sur la création d'un lieu de diffusion des arts visuels. Le développement d'un projet d'Écomusée matapédien éclaté sur l'ensemble du territoire constituerait aussi une avenue intéressante pour faire découvrir l'ensemble des attraits culturels et patrimoniaux de la région.

## Action 21 : Le Plan paysage matapédien

### Organisme responsable

MRC de La Matapédia

### Description

Les paysages constituent un élément important dans la définition d'un territoire. Située dans une vallée, entourée de monts, de lacs et de rivières, la MRC de La Matapédia possède plusieurs éléments distinctifs qu'il importe de prendre en considération dans toute tentative de planification et de mise en valeur du territoire. En 2008, un inventaire des paysages matapédiens a été réalisé par la MRC et la firme Ruralys. Selon cet inventaire, le territoire compte 14 grandes familles paysagères qui regroupent un total de 254 entités. L'omniprésence de l'eau, le relief vallonné, l'organisation homogène du territoire, le caractère rural et agroforestier de La Matapédia et les montagnes sont des éléments majeurs qui caractérisent le paysage matapédien.



Le projet de plan paysage consiste en la réalisation d'une démarche en matière de paysage en étroite collaboration avec les municipalités, les organismes du milieu, les acteurs du développement et les citoyens. À partir de données actuelles et celles à compléter, il s'agit dans un premier temps de réaliser un diagnostic afin de déterminer un projet de paysage (orientations, objectifs, principes) pour ensuite élaborer un plan d'action (priorités et moyens d'intervention, rôle des partenaires), le tout se traduisant par un plan-paysage. Des modalités de suivi du plan-paysage seront identifiées. Enfin, diverses interventions visant la mise en valeur des paysages matapédiens seront réalisées se traduisant notamment par l'aménagement de belvédères dans des endroits stratégiques de la région et la mise en œuvre d'interventions ciblées (élimination des points noirs, mettre en valeur ses qualités paysagères et architecturales, masquer un équipement disgracieux, sentier de découverte culturelle, etc.).

### Mise en œuvre

- Réalisation d'une étude et analyse du territoire, rencontre avec les intervenants, étude des caractères fondamentaux des paysages, leur évolution et les valeurs attribuées par la population et les divers acteurs du territoire;
- définition d'un projet de paysage : orientations et objectifs, principes et règles du jeu en collaboration et en concertation avec le milieu;
- mise en œuvre du plan de conservation et de mise en valeur des paysages: priorités et moyens d'intervention définissant les outils, mesures et instruments pour assurer la protection et la mise en valeur des paysages : mesures fiscales, administratives, financières, moyens incitatifs, réglementaires, juridiques, consultatifs, informatifs ou politiques particulières;
- mise en place d'un réseau de base d'infrastructures favorisant la découverte du territoire et qui sont associés à des circuits : aménagement d'un premier réseau de belvédères;
- suivi du plan-paysage : évaluation et suivi de l'évolution des interventions réalisées et ajustement le cas échéant.

## Coût

75 000 \$ (élaboration du plan-paysage)

## Indicateurs de performance

- Nombre d'interventions visant l'amélioration du paysage;
- nombre de rencontres d'information et d'activités en groupe de travail;
- nombre d'activités reliées au paysage;
- nombre d'événements reliés à une meilleure connaissance et à une sensibilisation à la préservation du patrimoine paysager

## Action 22 : Le Paysage humanisé

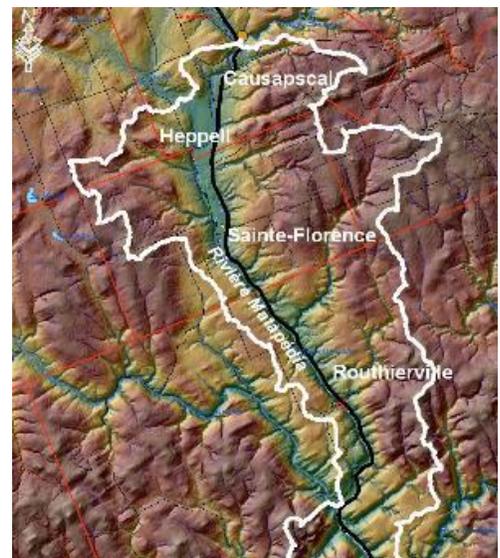
### Organisme responsable

MRC de La Matapédia

Municipalités participantes

### Description

Un paysage humanisé est une aire protégée constituée sur un territoire habité, dont l'état d'origine a été modifié par l'activité humaine, mais qui demeure en harmonie avec la nature. C'est un territoire qui présente des qualités remarquables et dont la conservation de la biodiversité particulière dépend de la poursuite des activités qui en sont à l'origine et qui y sont toujours pratiquées (*Loi sur la conservation du patrimoine naturel*). Le projet consiste donc à réaliser un projet afin d'attribuer le premier statut de paysage humanisé au Québec. Il s'agit de mettre en valeur un secteur du territoire de La Matapédia dont l'économie, la culture et les paysages sont associés à une de ses ressources vedettes, le saumon de l'Atlantique. Alors que l'agriculture et l'exploitation forestière ne suffisent plus à soutenir l'activité économique de ce secteur, la rivière Matapédia, elle, demeure un catalyseur du développement touristique. En effet, cette portion du territoire matapédien regorge de ressources et de potentiels intéressants à mettre en valeur sous plusieurs angles :



*Aire d'application du concept de paysage humanisé*

### Ethno-historique :

- Chemins Kempt (1832), Matapédia (1864) et Intercolonial (1876);
- contribution de Georges Stephen dans le développement de Causapscal et Routhierville;
- Pleasant Beach / Beau-Rivage / Sainte-Florence;
- gares, ponts et hameaux.

### Territorial :

- Sous bassin versant de la rivière Matapédia (biodiversité);
- districts écologiques de l'Atlas;
- corridor panoramique de la route 132.

### Développement :

- Reconnaissance internationale de la rivière pour la pêche;

- orientations des PU : Consolider la vocation récréotouristique (attraits, accueil, hébergement et restauration);
- porte d'entrée du circuit touristique;
- projet de développement d'une halte à Routhierville et présence de deux centres d'interprétation du saumon.

Pour obtenir le statut de paysage humanisé, la MRC et les municipalités concernées doivent préparer un dossier de candidature (dossier argumentaire, cartographique et justificatif) et consulter la population concernée en vue du dépôt d'une demande formelle auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP) en vue de l'attribution d'un statut de paysage humanisé à une portion ciblée du territoire répondant aux critères et aux objectifs reliés à ce statut. L'attribution d'un tel statut peut devenir un outil de promotion intéressant sur le plan touristique et socioéconomique.

### Mise en œuvre

- Préparation du dossier de candidature en concertation avec le milieu et demande de statut provisoire auprès du MDDEFP (MRC et municipalités visées);
- plan de conservation provisoire (MDDEFP et MRC);
- consultation des autorités locales et régionales (MDDEFP et MRC);
- mise en réserve du territoire visé et consultation publique (Gouvernements);
- plan de conservation définitif;
- convention de protection (MDDEFP, MRC et municipalités visées);
- attribution d'un statut permanent (Gouvernements);
- gestion du paysage humanisé (MRC et municipalités visées).

### Indicateurs de performance

- Taux d'augmentation de la fréquentation touristique;
- nombre d'interventions publiques sur le territoire visé.

## Action 23 : Organisme de préservation et de mise en valeur du patrimoine matapédien

### Organisme responsable

MRC de La Matapédia

### Description

La Matapédia ne compte actuellement aucun organisme légalement constitué ayant pour mission de protéger et de mettre en valeur le patrimoine matapédien. La Société d'histoire et de généalogie de La Matapédia (SHGM) joue un certain rôle de diffusion de l'histoire matapédienne, mais elle n'a pas de mandat spécifique rattaché au patrimoine. La mise en place d'un nouvel organisme en patrimoine ou l'élargissement du mandat de la SHGM pourrait notamment permettre de jouer un rôle conseil auprès des autorités municipales tout en offrant l'opportunité aux citoyens de s'impliquer dans la gestion et la préservation du patrimoine culturel.

Ultimement, ce projet permettra de susciter une participation citoyenne (gouvernance participative) dans la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et faire en sorte que cette dimension du développement devienne une préoccupation constante et partagée au sein de la population.

### Mise en œuvre

- Formation d'un comité provisoire;
- élaboration ou modifications des règlements et des mandats pour l'organisme;
- demande d'obtention de reconnaissance officielle;
- assemblée générale de fondation et la nomination d'un conseil d'administration (le cas échéant).

### Coût

Assumé par le service de développement culturel de la MRC

### Indicateurs de performance

- Nombre de rencontres de l'éventuel organisme;
- nombre d'interventions de l'organisme.



## Action 24 : Le Programme d'aide à la restauration patrimoniale

### Organisme responsable

MRC de La Matapédia  
Municipalités participantes

### Description

Malgré sa jeune histoire, La Matapédia compte sur son territoire plusieurs bâtiments d'intérêt patrimonial significatif. Que ce soit par le patrimoine religieux qui décore les villes et villages ou encore le patrimoine culturel et industriel, ces lieux témoignent de la riche histoire de notre région et de son évolution. Il convient donc de préserver ces bâtiments afin de s'assurer qu'ils persistent dans le paysage matapédien.

À partir d'un inventaire déjà réalisé par Patri-Arch en 2011, le projet vise à mettre en œuvre les divers moyens, outils et interventions en vue de la protection et de la mise en valeur des divers éléments du patrimoine architectural matapédien, dont la mise en place d'un programme d'aide à la rénovation ainsi qu'un programme d'aide-conseil professionnel (expertise en architecture patrimoniale) dans le cadre des pouvoirs dévolus aux municipalités par les diverses lois concernées (*Loi sur le patrimoine culturel, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur les compétences municipales*). Ce programme d'aide pourrait s'adresser aux immeubles cités et à ceux situés dans un site



d'intérêt historique et culturel identifié dans le schéma d'aménagement et de développement. Enfin, des démarches devront être réalisées de concert avec les municipalités afin de protéger en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* les bâtiments les plus intéressants répertoriés dans l'inventaire patrimonial de la MRC. Cette démarche est essentielle afin de rendre ces bâtiment admissibles à un éventuel programme de restauration patrimoniale.

### Mise en œuvre

- Citation des bâtiments d'intérêt régional;
- élaboration des programmes d'aide / admissibilité, montants de l'aide financière maximale, etc.);
- adoption des divers programmes par les municipalités concernées;
- promotion des programmes et gestion;
- évaluation et suivi.

### Coût

310 000\$

### Indicateurs de performance

- Nombre de projets admissibles et d'interventions réalisées;
- qualité des interventions réalisées;
- nombre d'expertise en matière d'architecture patrimoniale.

## Action 25 : Le Centre de diffusion en arts visuels

### Organisme responsable

Indéterminé

### Description

La Matapédia regorge d'artistes en arts visuels qui bénéficient notamment du Salon des artistes et des artisans et de la Cachette pour exposer et vendre leurs œuvres au grand public. Pendant plusieurs années, le Symposium de peinture de La Matapédia jouait également ce rôle. Les photographes, les peintres, les sculpteurs jouent un rôle considérable dans la valorisation et la vitalité culturelle de La Matapédia. Bien qu'il existe certains ateliers directement chez des artistes qui sont disposés à accueillir les visiteurs, La Matapédia ne possède pas de lieu permanent régional de diffusion des arts visuels.



Le projet vise donc à doter l'*Écoterritoire habité* d'un équipement culturel relié à la diffusion des arts visuels afin de stimuler la production artistique régionale et d'en faire un attrait, tant pour la population que pour les visiteurs. Le projet permettra également de sensibiliser la population à la création artistique. La majorité des centres d'arts visuels du Québec sont largement subventionnés par le gouvernement du Québec afin d'assurer leur rentabilité. Sur les 65 centres au Québec en 2011-2012, 71,5% de leur financement provenait d'une aide gouvernementale (référence : Institut de la Statistique du Québec).

### Mise en œuvre

- Étude d'opportunité et, le cas échéant, une étude de faisabilité comportant diverses études techniques;
- définition du projet, estimation des coûts et étapes de réalisation;
- plans et devis, appels d'offres, travaux;
- phase d'exploitation.

### Indicateurs de performance

- Nombre de visiteurs;
- nombre d'exposants et d'expositions.

## Action 26 : L'Écomusée de La Matapédia

### Organisme responsable

MRC de La Matapédia

### Description

L'Écomusée de La Matapédia vise à mettre en valeur le patrimoine matériel (habitat, outils, etc.) et immatériel (savoir-faire, métiers, etc.) d'un territoire et d'une population. Il s'agit « d'un musée éclaté, interdisciplinaire, démontrant l'homme dans le temps et dans l'espace, dans son environnement naturel et culturel, invitant la totalité de la population à participer à son propre développement par divers moyens d'expression basés essentiellement sur la réalité des sites, des édifices, des objets...»<sup>11</sup>. L'écomusée considère l'ensemble du territoire, concerne l'ensemble de la communauté et s'appuie sur l'ensemble du patrimoine de celle-ci.



La constitution d'un réseau d'équipements et d'infrastructures peut contribuer de façon importante à la découverte du territoire, non seulement par les visiteurs, mais aussi par la population. Cet écomusée matapédien serait en étroite relation avec la maison de l'Écoterritoire habité qui en constituerait la pierre d'assise. Réparti stratégiquement, ce réseau pourrait servir à capter et à inciter les touristes de passage et de séjour à découvrir les diverses facettes de La Matapédia et à offrir un produit structuré plus complet.

L'organisation et la structuration d'un réseau de sites, d'attrait, d'activités et d'événements reliés au patrimoine naturel et culturel du territoire en vue d'en faire un produit récréotouristique sont susceptibles de favoriser des expériences touristiques et culturelles globales, authentiques et de qualité. Ce concept éclaté de découverte du territoire représenterait une forme originale et actualisée de contact avec la culture locale en permettant la mise en valeur du patrimoine immatériel matapédien qui a fait l'objet récemment d'un inventaire.

### Mise en œuvre

- Étude de faisabilité sur la mise en place de l'Écomusée matapédien;
- concertation et coordination des divers intervenants en vue de la mise en place d'un réseau de base constituant l'écomusée (noyau de base) ;
- organisation, coordination et animation en vue de créer des activités ou des événements susceptibles de compléter le réseau de base ;
- création de circuits, promotion et mise en valeur de l'écomusée.

---

<sup>11</sup> Neuvième conférence du Conseil international des Musées à partir de la définition originelle élaborée par Georges-Henri Rivière et Hugues de Varine.

### Indicateurs de performance

- Nombre d'équipements et d'infrastructures réalisés;
- taux de fréquentation de ceux-ci;
- nombre d'emplois créés directement ou indirectement reliés à ces équipements et infrastructures.

### Coût

300 000 \$

## 5.1.8 Scénario 8 : L'éducation, la santé et les services sociaux et communautaires durables

### Constat

- L'évolution démographique et les changements économiques modifient la perspective des services à la collectivité. Pour maintenir leurs activités, les responsables doivent faire preuve d'imagination et tenter de remédier à des situations qui nuisent à la prestation de services.

#### *Santé*

- La clientèle augmente dans le réseau de la santé et services sociaux, principalement à cause du vieillissement de la population et des faibles revenus. Il est ainsi de plus en plus difficile pour le Centre hospitalier à Amqui, les CLSC dans les 3 pôles et point de chute à Saint-Moise de répondre à cette demande croissante.
- Les places demeurent restreintes pour le centre d'hébergement de soins de longue durée à Lac-au-Saumon, les 4 ressources intermédiaires d'hébergement pour les personnes âgées et les 14 ressources d'hébergement privées;
- Réseau communautaire offre une gamme de services en santé, en éducation et en services sociaux. Le contexte de dévitalisation marqué entre autres par les conditions économiques difficiles des ménages, crée une pression sur le réseau communautaire, qui est de plus en plus sollicité.
- Le taux d'obésité est en hausse constante, notamment auprès des jeunes.

#### *Éducation*

- La baisse démographique a une incidence importante dans le secteur de l'éducation. La clientèle diminue dans le réseau de l'éducation (10 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 2 centres professionnels, éducation aux adultes).
- Le maintien du nombre d'inscription demande des efforts constants du Centre matapédien d'études collégiales.

#### *Services sociaux*

- Beaucoup d'organismes communautaires reposent sur des bénévoles qui vieillissent et s'épuisent;
- il y a un désengagement évident de l'État envers les services publics gouvernementaux :
  - o Fédéral: Poste Canada, Centre Service Canada;
  - o Provincial: Service d'aide à l'emploi et à l'assistance sociale, services juridiques, sécurité civile, MAPAQ, MRNF.

## Objectifs spécifiques

- Répondre adéquatement au vieillissement de la population et à la baisse démographique en termes de services de santé, d'éducation et de services sociaux;
- sensibiliser la population, en particulier les jeunes, des atouts, potentiels et enjeux de La Matapédia;
- susciter un plus grand sentiment d'appartenance des jeunes à leur région;
- consolider la formation continue afin de soutenir les entreprises dans leurs besoins en main d'œuvre et les travailleurs dans l'amélioration de leurs compétences.

## Le scénario de développement

Afin de répondre à ces objectifs, le scénario de développement en éducation, santé et services sociaux prévoit la mise en place d'une coopérative de santé dans le secteur Ouest de la MRC, l'optimisation et la consolidation du service de premier répondant, la consolidation et le développement d'un service de soins à domicile, la réalisation d'un *Projet d'éducation à l'Écoterritoire habité* et la structuration d'un *Programme de formation aux entreprises*.

## Action 27 : La mise en place d'une *Coopérative de santé dans le secteur ouest de la MRC*

### Organisme responsable

CSSS de La Matapédia

### Description

Le secteur Ouest de la MRC de La Matapédia présente des lacunes en matière d'offre de services de proximité en soins de santé. Ainsi, une partie de la population concernée doit se diriger vers l'extérieur pour obtenir des services, en particulier vers La Mitis et La Matanie. Afin de répondre adéquatement à ces besoins, la coopérative de santé représente un moyen intéressant et bien adapté pour assurer la desserte des soins de santé de première ligne.

Une coopérative de santé est une clinique dont la gestion administrative est collective. Les citoyens forment en très grande partie le membership de la coopérative, ce qui assure une offre de services ainsi que des investissements qui répondent aux besoins des citoyens desservis. Modèle novateur, les coopératives de santé ne constituent pas des cliniques privées puisqu'elles offrent un modèle collectif de propriété. À la différence d'une entreprise privée, la coopérative de santé est basée sur des rapports entre les citoyens, les professionnels et des gestionnaires qui ne sont pas orientés vers le profit, mais plutôt sur une offre de services et de partenariat qui vise essentiellement à répondre aux besoins de la communauté. Ce sont les citoyens-membres qui définissent leurs besoins en matière de services de santé ainsi que les orientations de service de leur coopérative.

On retrouve sur place des services de santé de première ligne (médecins, infirmières, techniciens, etc.) et on peut aussi y retrouver des services de prévention et de promotion de la santé ( ex. : Coop. de santé Robert-Cliche). Les services offerts tiennent compte des services dispensés par l'État et d'autres organismes existants oeuvrant dans le même domaine. En effet, la coopérative de santé favorise une approche globale de la santé et les divers services se font dans le cadre d'une approche intégrée, notamment en matière de promotion, de prévention et de sensibilisation à la santé et aux saines habitudes de vie, en partenariat avec les services offerts par le CSSS de La Matapédia et les partenaires du réseau.

### Mise en œuvre

- Identification des besoins en services de santé et formation d'un comité provisoire;
- étude de pré faisabilité et préparation du plan d'affaires, dont la recherche de financement;
- formation et organisation de la coopérative;
- implantation et démarrage;
- évaluation, suivi et révision du plan d'affaires et du financement le cas échéant.

### Coût

200 000 \$ (phases 1 à 3)

### Indicateurs de performance

- Nombre d'utilisateurs de la coopérative;
- nombre de services offerts;
- degré de satisfaction de la clientèle.

## Action 28 : L'optimisation et la consolidation du *Service de premiers répondants*

### Organismes responsables

MRC de La Matapédia

CSSS de La Matapédia

### Description

Le service de premiers répondants a pour but d'offrir des premiers soins à une victime jusqu'à l'arrivée de services ambulanciers. Le service de premiers répondants est actuellement offert de façon inégale sur le territoire de la Matapédia. Mis en place dans le secteur Est de la MRC il y a 3 ans, le territoire couvrant les municipalités de Saint-Cléophas, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Damase, Sayabec et Val-Brillant possède une lacune en terme de temps réponse afin d'offrir des premiers soins alors que le secteur d'Amqui est déjà bien desservi par le service ambulancier.

Afin de remédier à cette situation, ce service s'étendra au secteur Ouest de la MRC et vise essentiellement à prévenir la détérioration de l'état d'une personne en détresse selon des protocoles cliniques stricts en attendant l'arrivée des ambulanciers. Les personnes susceptibles d'offrir ce service doivent avoir complété une formation reconnue par le gouvernement et appartenir à un service de premiers répondants accrédité.

### Mise en œuvre

- Identification des premiers répondants à Sayabec pour desservir les municipalités du secteur Ouest;
- formation et reconnaissance officielle;
- gestion du service, formation continue et processus de relève des nouveaux répondants;
- mise en place de défibrillateurs dans toutes les municipalités.

### Coût

30 000 \$ annuellement

### Indicateurs de performance

- Nombre de premiers répondants assurant la couverture des portions ciblées du territoire;
- nombre d'interventions effectuées par les premiers répondants.

## Action 29 : Consolidation et développement d'un Service de soins à domicile

### Organisme responsable

Aide-Maison Vallée de La Matapédia  
CSSS de La Matapédia

### Description

L'offre de services et de soins à domicile est essentielle dans un contexte où les établissements d'hébergement offrent un nombre limité de places et où le réseau de la santé ne peut suffire à une demande croissante en termes de services à domicile. Cette situation, conjuguée au vieillissement de la population et l'arrivée massive des baby-boomers à la retraite, risque de s'accroître fortement d'ici une dizaine d'années. La corporation Aide-Maison Vallée a pour mission d'offrir des services de maintien à domicile aux personnes âgées, handicapées et aux malades chroniques résidant dans la MRC de La Matapédia. Cette corporation favorise leur autonomie, leur bien-être et leur insertion sociale. Les services suivants sont entre autres offerts :

- Entretien ménager léger et lourd (grand ménage);
- préparation de repas;
- courses et commissions essentielles;
- soins d'hygiène;
- service de présence et de surveillance aux personnes maintenues à domicile.

De son côté, le CSSS souhaite développer une approche gériatrique en soutien à domicile. Il y a ainsi lieu d'évaluer la possibilité que la corporation développe de nouveaux services en partenariat avec le réseau de la santé, en particulier pour l'offre de soins médicaux de base pouvant être réalisés par du personnel formé spécifiquement pour ces tâches.

### Mise en œuvre

- Repérage des besoins de services par Aide-Maison pour ensuite référer au réseau de services et de soins à domicile;
- réalisation d'une étude de préféabilité (plan d'affaires et recherche de financement);
- constitution et démarrage des nouveaux services;
- évaluation et suivi.

### Coût

25 000 \$ (étude)

### Indicateurs de performance

- Nombre de nouveaux services offerts;
- nombre de nouveaux clients desservis;
- degré de satisfaction de la clientèle.

## Action 30 : Réalisation d'un Plan d'action local en santé publique et de promotion de saines habitudes de vie

### Organisme responsable

CSSS de La Matapédia

### Description

Le projet consiste à mettre en place, de concert avec le milieu scolaire et municipal, des mesures visant à acquérir de saines habitudes de vies et un engagement à la saine alimentation chez la population jeune et adulte. Concrètement, une mise à jour du plan d'action local en santé publique et de promotion des saines habitudes de vie sera réalisée. De plus, des efforts importants seront consentis afin de sensibiliser et mobiliser la population dans la mise en œuvre du plan d'action. Les investissements prévus dans ce projet impliquent la mise à jour du plan d'action et la mise en œuvre du plan de communications en support aux activités prévues au plan d'action.

### Mise en œuvre

- Mise à jour du plan d'action local en santé publique;
- élaboration d'un plan de communication et de promotion stratégique;
- mise en œuvre du plan d'action et de promotion;
- évaluation et modifications, s'il y a lieu.

### Indicateurs de performance

- Nombre d'activités de promotion et d'information;
- amélioration notable de la santé de la population et ainsi de la qualité de vie;
- réduction des problèmes reliés à l'inactivité (obésité).

### Coût

200 000 \$ sur 4 ans

## Action 31 : Le *Projet d'éducation à l'Écoterritoire habité*

### Organismes responsables

Établissements scolaires

CSMM

MRC de La Matapédia

### Description

Le projet d'éducation à l'*Écoterritoire habité* s'adresse aux jeunes ainsi qu'aux adultes et vise à mieux faire connaître La Matapédia (environnement physique, son économie, sa culture, ses paysages, son patrimoine, ses institutions, son organisation), de partager collectivement le projet d'*Écoterritoire habité* et de développer l'écocitoyenneté. Pour ce faire, un chargé de projet agira en concertation avec les établissements scolaires, la CSMM et la MRC de La Matapédia afin de déterminer les besoins en matière de thématiques éducatives et développer des activités pédagogiques clé en main pour le personnel enseignant.

D'autre part, certaines actions pourraient aussi rejoindre le grand public (visites guidées, interprétation, lettre d'information de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*, divers documents et publications, expositions, conférences et animations de découverte). Ainsi, le projet mettrait aussi à contribution non seulement le milieu scolaire, mais divers intervenants à l'extérieur du réseau scolaire (forestiers, agriculteurs, urbanistes, entrepreneurs, animateurs, élus, administrateurs, etc.) afin de mettre en valeur différentes facettes de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*.

### Mise en œuvre

- Inclure le projet d'éducation à l'*Écoterritoire habité* au Plan stratégique de la Commission scolaire afin de s'assurer de la mise en œuvre par le réseau scolaire;
- identification et embauche d'un chargé de projet visant la mise en place du projet d'éducation;
- réalisation du projet d'éducation, de concert avec les directions d'écoles, les conseils d'établissement et la CSMM, et élaboration d'outils pédagogiques et de programmes « clés en main » selon les niveaux scolaires;
- accompagnement pédagogique sur des thèmes précis et formations pour les enseignants sur des aspects particuliers de La Matapédia;
- planification et organisation de visites guidées et d'animations territoriales et programmation et accompagnement des activités pédagogiques et d'animation.

### Coût

50 000 \$ (chargé de projet)

### Indicateurs de performance

- Nombre d'outils pédagogiques développés;
- nombre d'activités d'animation;
- nombre de participants aux diverses activités;
- nombre de groupes scolaires rejoints;
- nombre d'activités scolaires générées.

## Action 32: Structuration d'un Programme de formation continue aux entreprises et organismes matapédiens

### Organisme responsable

Centre matapédien d'études collégiales  
Emploi-Québec

### Description

La formation continue est le secteur de la formation qui vise à dispenser à du personnel en entreprise ou au sein des organismes une formation autre que leur formation initiale. Le Centre matapédien d'études collégiales dispose d'un service de formation continue et offre à l'occasion, en partenariat avec Emploi-Québec, des formations plus spécifiques répondant à des besoins ponctuels des individus, organismes et entreprises. L'offre actuelle en matière de formation continue ne peut toutefois pas répondre à ces besoins, faute de ressources financières. Pourtant, il existe de nombreux avantages à la formation continue, tant pour les entreprises et organismes que les individus. Par exemple :

- Amélioration du rendement des entreprises, tant sur le plan qualitatif que quantitatif;
- meilleure compétitivité et adaptation des entreprises dans un marché de plus en plus concurrentiel;
- amélioration des compétences des individus et meilleure estime de soi au travail;
- etc.

Le projet vise donc à établir, en concertation avec les entreprises et organismes du milieu, les besoins en termes de formation continue et de mettre en place un programme de formation continue en partenariat avec Emploi-Québec.

### Mise en œuvre

- Identification des besoins en matière de formation continue;
- élaboration d'une programmation de formation continue;
- mise en œuvre du programme de formation;
- évaluation, suivi et ajustements du programme.

### Coût

50 000 \$

### Indicateurs de performance

- Nombre de formations dispensées;
- nombres d'entreprises, d'organismes et d'individus ayant bénéficié du service;
- amélioration du rendement des entreprises, organismes et individus.

## 5.1.9 Scénario 9 : La sécurité du public

### Constat

- De par sa géographie, le territoire de La Matapédia présente plusieurs secteurs où l'on retrouve des contraintes naturelles (inondation, érosion) ou de nature anthropique (nuisance ou danger relié à l'activité humaine);
- les changements climatiques et l'accroissement des événements météorologiques risquent fort bien d'augmenter les menaces à la sécurité publique que représentent ces secteurs de contraintes, ce qui implique une amélioration des connaissances reliées à ces risques;
- le réseau routier présente diverses lacunes, particulièrement sur le réseau routier supérieur, ce qui peut porter atteinte à la sécurité publique;
- un secteur de la municipalité de Val-Brillant situé au cœur du village fait face à une problématique sérieuse en raison de la présence de deux cours d'eau (Lauzier et de la Tannerie) dans lequel on retrouve des aménagements riverains vétustes qui risquent d'obstruer la circulation de l'eau;
- existence d'un plan de mesure d'urgence dont la mise à jour est à réaliser;
- certaines infrastructures de canalisation des cours d'eau sont devenues problématiques, notamment à Amqui, Causapscal et Sainte-Florence.

### Objectifs spécifiques

- Aménager le territoire de façon durable en assurant prioritairement la sécurité et le bien-être de la population;
- gérer les risques liés à la sécurité publique de manière préventive;
- améliorer la sécurité sur le réseau routier, et plus particulièrement sur le réseau routier supérieur;
- améliorer les connaissances sur les secteurs présentant des risques actuels et potentiels pour la sécurité publique.

### Le scénario de développement

Dans l'optique d'une amélioration de la sécurité publique, La Matapédia désire se pencher prioritairement sur la situation de l'écoulement de l'eau qui constitue un élément particulièrement présent sur son territoire et qui peut constituer une certaine menace dans certains secteurs. Tout en priorisant les milieux habités, il est souhaitable de mieux connaître l'état de l'écoulement des cours d'eau afin de mieux prévenir les interventions

dans des secteurs à risque. L'un de ces secteurs à fait l'objet de vérifications et un plan d'aménagement et une intervention majeure est nécessaire afin de sécuriser les personnes et les biens situés le long d'une portion des cours d'eau Lauzier et de la Tannerie, à l'intérieur du village de Val-Brillant.

D'autre part, les nombreux déplacements occasionnés par les distances importantes entre les communautés elles-mêmes et entre celles-ci et les centres de services et d'activités à l'extérieur de La Matapédia font en sorte que la qualité et la sécurité du réseau routier sont particulièrement importantes. L'amélioration du réseau routier supérieur constitue une priorité d'intervention pour La Matapédia et, dans une moindre mesure, le réseau routier local.

### **Action 33 : Inventaire de la situation de l'écoulement des cours d'eau**

#### **Organisme responsable**

MRC de La Matapédia

#### **Description**

En vertu de sa compétence exclusive sur l'écoulement des cours d'eau et des responsabilités qui y sont rattachées, la MRC souhaite réaliser un inventaire des secteurs présentant des risques pour la santé et la sécurité des personnes et des biens, plus particulièrement en milieu habité. Cet inventaire vise à identifier les travaux préventifs ou correctifs à réaliser dans les secteurs présentant des risques, le cas échéant.

#### **Mise en œuvre**

- Réaliser un inventaire systématique des secteurs à risque en priorisant les secteurs habités à partir de diverses sources d'information (cartes, photos aériennes, documents) et des visites sur le terrain;
- identifier les interventions et priorisation en fonction du niveau de risque;
- réaliser un plan d'intervention sur l'écoulement des eaux : nature des travaux, coûts, échéancier et financement.

#### **Indicateurs de performance**

- Nombre de sections de cours d'eau à risque identifiées;
- nombre d'interventions préconisées.

#### **Coût**

100 000\$

### **Action 34 : Intervention prioritaire sur les cours d'eau Lauzier et de La Tannerie à Val-Brillant**

#### **Organisme responsable**

Municipalité de Val-Brillant

#### **Description**

Les cours d'eau Lauzier et de la Tannerie, qui traversent le village de Val-Brillant, présentent des risques pour la sécurité des personnes et des biens situés le long de ceux-ci. Une évaluation de la situation ainsi qu'un plan d'intervention ont déjà été réalisés à cet égard. Les aménagements riverains actuels de ces cours d'eau sont

vétustes et risquent à tout moment de créer des obstructions. Or, l'enlèvement de ces aménagements et le remplacement par des aménagements plus adéquats est la voie à privilégier. Toutefois, des vérifications légales ont été réalisées et il apparaît que la responsabilité de ces travaux d'envergure relève des propriétaires riverains concernés.

Compte-tenu des coûts importants que ces travaux impliquent, l'acquisition de ces bandes riveraines par la municipalité et la réalisation d'ouvrages de soutènement conformes et stables par la municipalité doivent être privilégiés. L'intervention prévue a donc pour but de prévenir une situation potentiellement dangereuse qui pourrait se produire lors d'une crue importante de ces cours d'eau.

#### Mise en œuvre

- Acquisition des bandes riveraines par la municipalité dans les secteurs à risque;
- enlèvement des structures actuelles et construction de nouvelles structures de soutènement et naturalisation des rives.

#### Indicateurs de performance

- Degré d'amélioration de l'écoulement de l'eau dans les sections concernées;
- degré d'efficacité des solutions apportées.

#### Coût

1,5 M \$

### Action 35 : La Programmation de mise à niveau du réseau routier supérieur et local

#### Organismes responsables

Ministère des Transports du Québec  
Municipalités locales  
MRC de La Matapédia

#### Description

Le réseau routier joue un rôle déterminant dans le maintien et l'amélioration de la qualité de vie d'une population, notamment en regard de la sécurité de ses utilisateurs. De plus, il contribue aux échanges tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire et joue un rôle économique important. Certaines sections du réseau routier supérieur, sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec, exigent une réfection ou, dans certains cas, un réaménagement, afin d'assurer la fluidité de la circulation et la sécurité des usagers (*réf. Carte 12. L'Écoterritoire habité de La Matapédia. Réseau routier majeur du MTQ*).

D'autre part, la MRC réalise actuellement, de concert avec les municipalités locales, un plan d'intervention en infrastructures routières locales (programme PIIRL du MTQ) qui vise à optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local par une priorisation des travaux d'infrastructures. À terme, l'exercice permettra d'identifier les interventions prioritaires à réaliser sur le réseau routier local afin d'assurer la fluidité de la circulation et la sécurité des usagers.

#### La mise en œuvre

- Dresser un état de la situation et élaborer d'un plan d'intervention (travaux, priorités, échéancier, coûts, etc.);

- préparer les travaux prioritaires;
- réaliser les interventions;
- standardiser l'identification des adresses et la signalisation routière à l'échelle de la MRC pour faciliter le repérage et augmenter l'efficacité des interventions d'urgences.

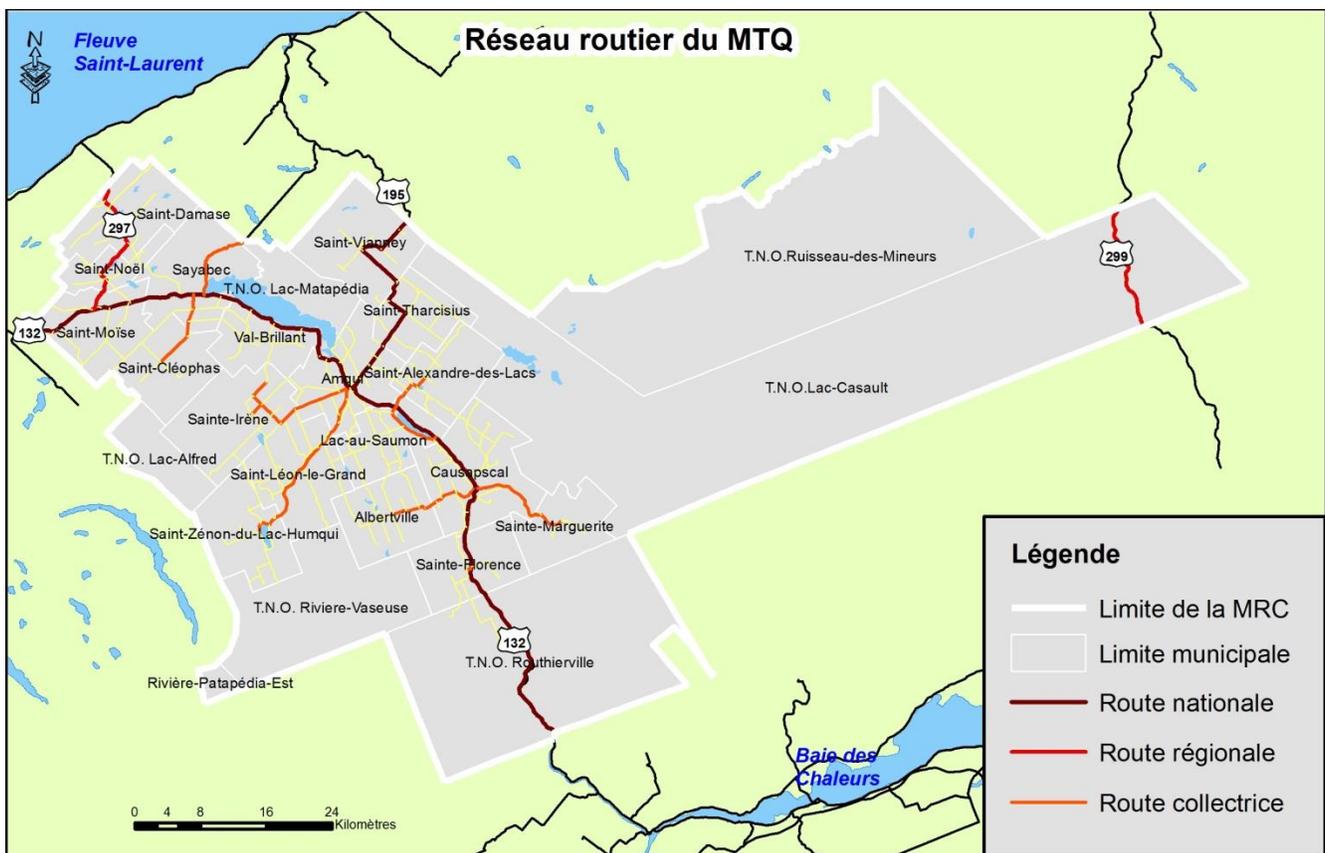
### Indicateurs de performance

- Évolution du taux d'accidents sur les sections visées;
- mesures d'efficacité de certaines interventions (ex.: haie brise-vent).

### Coût

À déterminer en fonction du plan d'intervention.

Carte 12. L'Écoterritoire habité de La Matapédia. Réseau routier majeur du MTQ.



## 5.2 Le plan de financement de l'Écoterritoire habité

Le financement de l'Écoterritoire habité est un enjeu important dans la réussite de cette démarche collective. Les Matapédiens font preuve de solidarité et perçoivent leur implication financière dans le projet comme un levier de développement important pour réalisation du projet de territoire auquel peuvent s'associer de nombreux partenaires, tant publics que privés.

Le plan de financement s'échelonne sur une période de 12 années. La mise en œuvre prévoit la réalisation d'une cinquantaine d'actions à caractère public séquencées sur trois phases de 4 années ainsi que la création d'un *Programme de soutien aux initiatives privées durables* visant à soutenir des projets d'individus ou d'entreprises en harmonie avec les principes de l'Écoterritoire habité. Le projet cible un investissement de 37 M\$ (25 M\$ pour le plan d'action de l'Écoterritoire habité et 12 M\$ en investissements pour la réalisation de projets privés de développement durable). Le financement du projet prévoit une mise de fonds du milieu représentant approximativement le tiers des investissements anticipés (promoteurs publics, organismes de développement économique, *Fonds matapédien de l'Écoterritoire habité*, partenaires privés), le reste de l'opération étant financée par une participation gouvernementale (réf. *Tableau 2. L'Écoterritoire habité de La Matapédia. Synthèse des contributions de financement*).

### 5.2.1 La mise de fonds du milieu

#### La contribution des promoteurs publics et privés

Les actions prévues à l'Écoterritoire habité prévoient une mise de fonds de chacun des promoteurs. Les actions publiques visant la mise en œuvre de l'Écoterritoire habité nécessitent une mise de fonds de l'ordre de 5.3 M\$ (20% des coûts de projet). Quant à l'entreprise privée, la démarche prévoit la mise en place du *Programme de soutien aux initiatives privées durables*. Ce programme vise une bonification ou une adaptation de ceux existants au CLD et à la SADC de La Matapédia en appui à des projets privés. Ce programme issu de l'Écoterritoire habité prévoit une mise de fonds du secteur privé de l'ordre de 6 000 000 \$.

#### Les contributions du CLD et SADC de La Matapédia

Le CLD et la SADC de La Matapédia sont des acteurs clés du développement matapédien et des partenaires de première ligne de la MRC dans la démarche d'Écoterritoire habité. De par leurs programmes d'aide existants, ces deux organismes visent respectivement un investissement de 600 000 \$ dans le projet.

#### Le Fonds matapédien de l'Écoterritoire habité

Le développement éolien constitue un levier important pour la MRC de La Matapédia et les municipalités qui la composent. On suggère la création d'un *Fonds matapédien de l'Écoterritoire habité* qui vise comme cible un investissement de 3 M\$, financé à même les revenus générés par les projets éoliens actuels ou à venir. D'une part, le projet éolien du Bas-Saint-Laurent vise la mise en place d'un fonds de développement à l'échelle du Bas-Saint-Laurent qui peut contribuer significativement au financement des projets prévus à l'Écoterritoire habité. D'autre part, il y a lieu de considérer une partie des revenus liés aux investissements de la MRC de La Matapédia dans des projets éoliens en cours ou projetés et leur contribution possible à la mise en œuvre des actions publiques prévues à l'Écoterritoire habité. Le *Fonds matapédien de l'Écoterritoire habité* constitue la contribution municipale (MRC de La Matapédia et municipalités locales) dans la mise en œuvre du projet.

#### Les partenaires privés

L'Écoterritoire habité prévoit l'implication financière de partenaires privés. Il peut s'agir d'une belle opportunité pour certains d'entre eux d'investir dans un projet structurant de collectivité qui génère des retombées importantes dans le milieu. L'implication visée des partenaires privés est de 600 000 \$.

## 5.2.2 Les contributions gouvernementales

### Le Pacte rural et Pacte Plus

Le gouvernement du Québec a annoncé récemment la reconduction d'un levier de développement socioéconomique de premier ordre pour les MRC rurales du Québec : la *Politique nationale de la ruralité 3*. Pour la MRC de La Matapédia, il s'agit d'une enveloppe globale approximative de 3,5 M\$ répartie sur 10 ans pour la réalisation de projets. À ce montant s'ajoute une nouvelle mesure, les *Pactes Plus*, pour un montant de 750 000 \$. Cette mesure vise à soutenir des initiatives territoriales émanant de démarches de concertation multisectorielles. L'Écoterritoire habité rejoint plusieurs objectifs et orientations de la nouvelle *Politique nationale de la ruralité* et des *Pactes Plus*. Ces deux mesures seront sollicitées pour un montant de 1,5 M\$ dans la mise en œuvre de l'Écoterritoire habité.

### Les programmes provinciaux et fédéraux

Les Matapédiens sont mobilisés et ont identifié leurs priorités de développement dans le cadre d'une démarche de développement territoriale concertée et unique au Québec. La région croit ainsi être en mesure d'envisager un partenariat des deux paliers gouvernementaux dans la mise en œuvre de l'Écoterritoire habité. Les programmes gouvernementaux existants peuvent contribuer significativement au financement de l'Écoterritoire habité. Une somme de 12 M\$ est visée par ce volet du financement.

### Les mesures spéciales

Les gouvernements sont également sollicités dans le cadre de mesures spéciales ou d'ententes spécifiques adaptées au contexte matapédien et visant à suppléer l'absence de programmes en soutien aux projets prévus pour un montant de 2 M\$. Enfin, les gouvernements seront sollicités pour le financement du Programme de soutien aux initiatives privées durables (6 M\$).

Tableau 2. L'Écoterritoire habité de La Matapédia. Synthèse des contributions de financement.

Investissements	Montant	Financement	Montant
Plan d'action de l'Écoterritoire habité	25 000 000 \$	<b>Mise de fonds du milieu</b>	
Projets privés de développement durable	12 000 000 \$	Promoteurs publics	4 700 000 \$
		Promoteurs privés	6 000 000 \$
		CLD de La Matapédia	600 000 \$
		SADC de La Matapédia	600 000 \$
		Fonds matapédien de l'Écoterritoire habité	3 000 000 \$
		Partenaires privés	600 000 \$
		<i>Pacte rural et Pacte Plus</i>	1 500 000 \$
		Programmes gouvernementaux	12 000 000 \$
		Mesures spéciales	2 000 000 \$
		<i>Programme de soutien initiatives privées durables</i>	6 000 000 \$
<b>Total</b>	<b>37 000 000 \$</b>	<b>Total</b>	<b>37 000 000 \$</b>

**Partie 6**  
**L'adhésion à l'Écoterritoire habité**  
***de La Matapédia***

## 6.1 Le Contrat d'adhésion à l'Écoterritoire habité

Dans le souci de mobiliser la population autour d'un projet de territoire rassembleur et de favoriser un consensus social auprès des intervenants publics et privés, l'Écoterritoire habité de La Matapédia propose l'adhésion volontaire à sa vision, à ses principes, ses valeurs, ses orientations et ses objectifs sous la forme d'un contrat d'adhésion. Les signataires de ce contrat s'engagent moralement et volontairement à participer au projet de territoire et à contribuer à sa mise en œuvre dans la mesure de leurs moyens et de leurs compétences.

De plus, le contrat d'adhésion à l'Écoterritoire habité représente un outil de sensibilisation et d'éducation important, notamment par la promotion du développement durable fondé sur la protection et la mise en valeur des divers patrimoines. Bien qu'il s'agisse d'un engagement moral, les signataires du contrat d'adhésion devront adopter des pratiques conformes au contenu de l'Écoterritoire habité. Ce contrat s'adresse aux citoyens ainsi qu'aux divers organismes, entreprises, associations, corporations ou comités.

Globalement, le contrat d'adhésion a pour objet de :

- promouvoir la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel par la mise en œuvre d'un concept innovant de revitalisation de son territoire basé sur le développement durable, soit : l'Écoterritoire habité de La Matapédia ;
- sensibiliser les intervenants à l'importance de la qualité de vie et d'un développement respectueux de l'environnement dans le développement socioéconomique et engager La Matapédia dans une démarche de qualité territoriale ;
- favoriser la concertation et la solidarité régionale afin de relever le défi de la revitalisation ;
- témoigner d'une ferme volonté politique et d'un consensus régional autour du projet de l'Écoterritoire habité.

Les signataires s'engagent à reconnaître les principes suivants :

- le développement durable de collectivités viables est au cœur du développement de l'Écoterritoire habité et tous les intervenants ont la responsabilité d'y participer;
- le maintien et l'amélioration de la qualité de vie sont des préoccupations constantes qui doivent guider toute intervention et la qualité de vie constitue un facteur d'attraction très important;
- la population de l'Écoterritoire habité a droit à un cadre de vie de qualité favorable à sa santé et à son épanouissement;
- la Matapédia est privilégiée par la diversité et la qualité de ses ressources naturelles et patrimoniales et celles-ci jouent un rôle prédominant dans son développement.

Les signataires s'engagent à contribuer à la mise en œuvre de l'Écoterritoire habité par diverses façons :

- respecter les objectifs et les principes du contrat d'adhésion dans les diverses planifications, politiques ou interventions selon leur champ de compétences et de participer activement au succès de la mise en œuvre de l'Écoterritoire habité de La Matapédia ;
- pratiquer un aménagement durable du territoire visant notamment la mise en valeur des potentiels, la gestion améliorée des risques et une meilleure façon d'habiter le territoire;
- sensibiliser les acteurs du développement à l'importance de la protection et de la mise en valeur des patrimoines naturel et culturel comme facteur de développement socioéconomique ;
- adopter des comportements écoresponsables et augmenter les efforts d'éducation et de sensibilisation en ce sens;
- appuyer les recherches visant à favoriser l'émergence de projets novateurs et soutenir l'acquisition et la diffusion des connaissances portant sur les divers aspects de l'Écoterritoire habité de La Matapédia.

## 6.2 Le partenariat MRC/ÉTAT

L'*Écoterritoire habité de La Matapédia* propose un nouveau modèle de développement rural basé sur le développement durable. Tout en s'inspirant des Parcs naturels régionaux français, il s'agit d'un modèle novateur, original, adapté au contexte matapédien et susceptible de répondre à nos défis actuels et futurs. Toutefois, La Matapédia ne peut assumer elle seule la responsabilité liée à la mise en œuvre d'un tel projet. La collaboration et le partage des responsabilités avec le gouvernement du Québec sont des éléments essentiels au succès d'un tel projet. La MRC de La Matapédia souhaite donc s'associer avec l'État pour réaliser ce projet ambitieux et ainsi agir en synergie dans le cadre d'un partenariat milieu/gouvernement. Cette association se traduit par un engagement financier du milieu important dans le contexte socioéconomique difficile que connaît actuellement La Matapédia.

### 6.2.1 La désignation de l'*Écoterritoire habité* comme expérience-pilote de développement rural durable

Plusieurs possibilités existent pour expérimenter ce nouveau modèle de ruralité : soit à titre de territoire pilote dans le cadre de la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016*, soit à titre de projet expérimental de développement rural durable dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 (prolongée jusqu'au 31 décembre 2014)*.

Le rôle du gouvernement dans la désignation et la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité* pourrait être le suivant :

- Suite à la demande de la MRC et à l'examen du contenu du plan de développement durable, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire propose au gouvernement, s'il y a lieu, d'approuver le plan de développement durable et d'effectuer la désignation du territoire;
- les autres ministères et organismes gouvernementaux concernés sont appelés à donner leur avis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- le gouvernement approuve le plan de développement durable et désigne le territoire visé en tant qu'« *Écoterritoire habité* » pour une période de douze (12) ans. Il signe avec la MRC la convention de revitalisation et de développement durable de ce territoire. De plus, il apporte une aide technique et financière pour la mise en œuvre du plan de développement durable et il favorise l'adaptation des programmes et des normes gouvernementales aux spécificités du territoire;
- le gouvernement contribue au financement de l'*Écoterritoire habité* par ses divers programmes d'aide réguliers ainsi que dans le cadre de mesures spéciales (ex. : convention de revitalisation et de développement durable). Chaque ministère et/ou organisme gouvernemental concerné peut, par ailleurs, contribuer au financement du plan de développement durable dans le cadre de conventions spécifiques ou de contrats particuliers;
- en cas d'interventions incohérentes du gouvernement sur le territoire désigné, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire peut être appelé à exercer un arbitrage interministériel.

## 6.2.2 La Convention de revitalisation et de développement durable de l'Écoterritoire habité de La Matapédia

La *Convention de revitalisation et de développement durable de l'Écoterritoire habité de La Matapédia* est un contrat entre la MRC de La Matapédia et l'État qui permet le financement des diverses actions identifiées dans le plan de développement durable de l'Écoterritoire habité ainsi que l'attribution d'un *Fonds de soutien aux initiatives privées durables*. Cette convention favorise un meilleur impact et une meilleure coordination des interventions gouvernementales sur le territoire. Ces actions résultent d'une négociation entre la MRC, les promoteurs et les partenaires et s'inscrivent dans le cadre de scénarios stratégiques de développement faisant partie du plan de développement durable de l'Écoterritoire habité.

Cette convention fait office de catalyseur du développement en permettant de bonifier les programmes de financement courant ou d'offrir du financement pour des projets qui ne peuvent être supportés par des programmes existants. La convention favorise donc une action concertée entre l'État et la MRC, accélère la réalisation de certaines interventions structurantes et adapte les programmes et les normes gouvernementales aux spécificités de La Matapédia dans la perspective d'un plan de redressement socioéconomique.

De façon générale, les priorités contenues dans la convention sont celles identifiées dans le plan de développement durable de l'Écoterritoire habité. L'approbation de ce dernier par le gouvernement signifie que les priorités qui y sont identifiées conviennent aux deux parties signataires de la convention. En ce qui concerne les projets qui seront soutenus par le *Fonds de soutien aux initiatives privées durables*, la MRC, en concertation avec un comité responsable de son suivi, dispose de la marge de manœuvre nécessaire pour identifier et sélectionner les projets d'entreprises qui cadreront avec les objectifs de l'Écoterritoire habité.

Les secteurs prioritaires d'investissement sont :

- L'économie, l'emploi et la formation et plus particulièrement l'innovation, l'économie de proximité, la forêt, l'agriculture, le tourisme et les circuits courts ;
- les projets à caractère social qui visent les secteurs de la santé et de l'éducation, des services publics de proximité, le logement, la petite enfance, la jeunesse, les personnes âgées, la culture et le sport ;
- l'environnement et la mobilité durable et plus particulièrement la biodiversité, l'éco-construction et les énergies renouvelables.

La convention est d'une durée de douze ans et comprend une série d'actions détaillées dans des fiches projets indiquant le maître d'œuvre, la description du projet, les modalités de réalisation, le plan de financement et le degré de prise en compte des objectifs de l'Écoterritoire habité. La convention contient aussi des subventions ponctuelles ou récurrentes pour des opérations locales ou des conventions territoriales particulières.

La mise en œuvre et le suivi de la convention sera effectuée par la MRC. Ceci se traduira particulièrement par :

- L'assistance en matière de repérage et l'émergence de projets;
- l'accompagnement des promoteurs et des partenaires de projets;
- la gestion et le suivi administratif;
- l'animation du milieu.

Le suivi de la convention sera assuré par la réalisation d'un tableau de bord et une vérification annuelle des retombées des projets en regard de la revitalisation du territoire, des gains environnementaux, des retombées socioéconomiques et du degré d'atteinte des objectifs de l'Écoterritoire habité. Des évaluations spécifiques seront réalisées et la MRC dressera un bilan évaluatif au terme de chacune des phases de réalisation du plan de développement durable ainsi qu'un bilan qualitatif et quantitatif final.

## **Partie 7**

# **Les mécanismes d'évaluation et de suivi**

La Commission d'aménagement et de développement, appuyée par la MRC ainsi que le coordonnateur de l'*Écoterritoire habité*, participe à l'évaluation de la mise en œuvre du plan de développement durable :

- en mettant en place des mécanismes continus de pilotage afin d'assurer un suivi de la réalisation des objectifs, de valider, réorienter ou abandonner certaines actions, le cas échéant ;
- en coordonnant de façon transversale la mise en œuvre;
- en communiquant le degré d'avancement de l'*Écoterritoire habité*;
- en préparant des évaluations ciblées dans le cadre de contrats particuliers, le cas échéant;
- en préparant la révision du prochain plan de développement durable.

Chaque projet et chacune des actions devront être évalués en tenant compte :

- des critères quantitatifs et qualitatifs retenus ;
- de l'avancement dans le temps;
- du respect des budgets alloués.

Un suivi régulier des indicateurs identifiés dans le plan de développement durable sera effectué et un rapport de suivi sera produit annuellement au Conseil de la MRC afin de rendre compte de l'action de l'*Écoterritoire habité* et de permettre la priorisation et les ajustements, le cas échéant, pour la prochaine année.

Dans le cas du *Programme de soutien aux initiatives privées durables*, des mécanismes de suivi particuliers seront mis en place par les responsables du programme et un suivi en continu des projets soutenus sera réalisé. Un tableau de bord pour chacun des projets ainsi qu'un rapport annuel et des rapports périodiques seront produits à l'intention de la MRC ainsi qu'aux membres de la Commission d'aménagement et de développement.